

**SEPTIEME SESSION DE LA COMMISSION MIXTE PERMANENTE INSTITUEE EN
APPLICATION DE L'ACCORD DE COOPERATION SIGNE LE 4 FEVRIER 1998
ENTRE D'UNE PART, LE GOUVERNEMENT DU BURKINA FASO
ET D'AUTRE PART, LE GOUVERNEMENT DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE DE
BELGIQUE ET LE GOUVERNEMENT DE LA WALLONIE**

PROGRAMME DE TRAVAIL 2018-2022

Ouagadougou, les 13 et 14 novembre 2017

TABLE DES MATIERES

PREAMBULE	p. 3
SYNTHESE DES DISCUSSIONS	p. 6
CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME DE TRAVAIL	p. 7
<u>ANNEXE 1</u> : COMPOSITION DES DELEGATIONS	p. 13
<u>ANNEXE 2</u> : EVALUATION DU PROGRAMME DE TRAVAIL 2015-2017	p. 17
<u>ANNEXE 3</u> : PROGRAMME DE TRAVAIL 2018-2022	p. 21
- <i>Le capital humain et le renforcement des structures et des acteurs dans les secteurs de l'environnement, de l'eau et de la santé</i>	p. 22
- <i>La coopération culturelle et le patrimoine</i>	p. 38
- <i>La promotion des droits fondamentaux</i>	p. 51
<u>ANNEXE 4</u> : DISPOSITION GENERALES ET FINANCIERES	p. 58
<u>ANNEXE 5</u> : PROJETS DE LA COOPERATION INDIRECTE	p. 63
<u>ANNEXE 6</u> : PROJETS DE L'AGENCE WALLONNE DE L'AIR ET DU CLIMAT	p. 103

PREAMBULE

Les 13 et 14 novembre 2017, s'est tenue à Ouagadougou la septième session de la Commission Mixte Permanente instituée par l'Accord de coopération signé le 4 février 1998 entre, d'une part, le Gouvernement du Burkina Faso et d'autre part, le Gouvernement de la Communauté française de Belgique et le Gouvernement de la Wallonie.

La composition des deux Délégations figure en annexe 1.

- Intervention du Chef de la délégation de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) et de la Wallonie

Au nom de Madame Pascale DELCOMMINETTE, Administratrice générale de Wallonie-Bruxelles International, Cheffe de délégation, Fabrice Sprimont affirme tout le plaisir qui est le sien de co-présider la 7^e session de cette Commission mixte à la veille du 20^e anniversaire de notre coopération et tient à remercier les Autorités burkinabè pour l'organisation de cette session et pour toutes les attentions qu'elles manifestent à notre égard. En effet, le Burkina Faso continue depuis plus de 20 ans d'occuper une place de premier plan parmi les 11 pays prioritaires de la politique de coopération de Wallonie-Bruxelles. Et cela dans une actualité politique chahutée entre tentative de déstabilisation et attentats terroristes, la bravoure du Peuple burkinabè et la constance de ses dirigeants forcent le respect et nous amènent à nous réjouir particulièrement des valeurs que nous partageons en ce qui concerne le maintien de la paix, la consolidation de la démocratie et le respect des droits de l'Homme.

Cette 7^e Session de la Commission mixte est aussi la première après les élections de 2015 et après l'investiture de SEM Roch Marc Christian KABORE ; aussi voulons-nous signifier que les Gouvernements de la FWB et de la Wallonie ont souhaité inscrire ces travaux dans le Plan national de Développement économique et social 2016-2020.

Le Burkina Faso est aujourd'hui un de nos pays partenaires prioritaires les plus crédibles quant à sa politique de développement. Y renforcer des pôles de développements dans les secteurs de la culture, de l'environnement, de la gestion de l'eau, de la lutte contre la désertification, comme nous l'avons fait jusqu'ici, nous renforce également et donne de la crédibilité à notre action extérieure.

L'approche qui a consisté à aboutir aux actions qui vont être discutée pendant 2 jours et qui au terme de ces discussion constitueront le Programme de travail 2018-2022 est l'aboutissement d'un travail d'identification des grands défis du Gouvernement burkinabè, notamment hiérarchisés dans le PNDES, afin de proposer une « réponse », une contribution à ces grands défis en y mobilisant nos opérateurs.

Notons que dans le contexte de notre réforme et remise en question, le Burkina a pris une place importante. Il est parmi nos premiers pays avec lesquels nous nous essayons à une nouvelle stratégie de coopération et un nouveau processus de commission mixte. Nous faisons déjà le constat que ce fût concluant et nous réjouissons de la collaboration avec la Partie burkinabè qui a été mené de manière fluide et efficace.

Monsieur Fabrice Sprimont a remercié tout particulièrement les collègues du MAECBE et de l'ambassade du Burkina Faso à Bruxelles dont je salue ici la présence de SE Mme Jacqueline ZABA ; de l'APEFE à Ouagadougou et à Bruxelles ; de la Direction Générale Opérationnelle de l'Agriculture, des Ressources naturelles et de l'Environnement de la Wallonie, dont je salue

ici la présence de Johan Derouane ; de l'Observatoire des Politiques culturelles de la Fédération Wallonie-Bruxelles, dont je salue ici la présence de Michel Guérin ; l'équipe du Délégué général de la FWB et de la W à Dakar dont je salue ici la présence ; et enfin, avec une mention particulière, Mme Laurence Capelle, pour son aide et son soutien précieux.

Monsieur Fabrice Sprimont s'est réjoui du fait que le Burkina Faso connaisse un contexte économique favorable et annonciateur d'un véritable décollage économique et social. Nous appelons de tous nos vœux la réussite du « printemps » burkinabè et saluons le Peuple burkinabè que l'éthique porte une culture du vivre-ensemble et à une rigueur au travail peu communs.

Enfin, il a salué le sacrifice de celles et ceux qui ont permis au Burkina Faso de s'émanciper d'un pouvoir devenu autocratique. Parmi ceux-là, il a souhaité avoir une pensée particulière pour les jeunes qui ont été impressionnant en 2014 et en 2015 dans leur combat pour la défense des droits fondamentaux.

C'est sur la base de ces constats, de ces souhaits et de ces perspectives qu'elle souhaite plein succès aux travaux de la Commission Mixte.

- Intervention du Chef de la délégation du Burkina Faso en ouverture des travaux & présentation des membres de la délégation burkinabè.

Prononçant le discours d'ouverture des travaux, Son Excellence Monsieur Dieudonné W. Désiré SOUGOURI, Secrétaire Général du Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération et des Burkinabè de l'Extérieur a, au nom de Son Excellence Monsieur le Ministre, souhaité la cordiale bienvenue au Burkina Faso à la délégation de Wallonie Bruxelles.

Il a ensuite déclaré que cette 7ème session qui se tient au Burkina Faso, témoigne de l'excellence des relations d'amitié et de coopération entre d'une part, le Gouvernement du Burkina Faso et d'autre part, le Gouvernement de la Communauté française de Belgique et le Gouvernement de la Wallonie.

C'est dans cette dynamique qu'il a inscrit la visite, du 09 au 10 mai 2016 à Ouagadougou, de Monsieur Rudy DEMOTTE, Ministre-Président de la Fédération Wallonie Bruxelles.

Poursuivant son allocution, Monsieur le Secrétaire Général s'est réjoui de la ferme volonté et l'engagement des plus hautes autorités des deux Parties de faire de ces relations de partenariat, un modèle de coopération réussi.

Après deux décennies de mise en œuvre, dira-t-il, la coopération entre d'une part, les Gouvernements de la Communauté française de Belgique et le Gouvernement de la Wallonie et celui du Burkina Faso d'autre part, a atteint aujourd'hui un niveau très satisfaisant.

C'est fort de ce constat qu'il s'est félicité de la mise en œuvre du Programme de travail 2015-2017 qui a permis la réalisation de dix-sept projets de développement dans des secteurs prioritaires.

Aussi, a-t-il exprimé la reconnaissance et la gratitude du Gouvernement burkinabè aux Gouvernements de la Wallonie et de la Fédération Wallonie Bruxelles pour leur appui constant aux projets de développement du Burkina Faso.

S'agissant de la présente session, Monsieur le Secrétaire Général s'est réjoui de l'occasion offerte aux deux Parties d'examiner les nouveaux projets soumis par le Burkina Faso pour être inscrits dans le Programme de travail 2018-2022.

A cet effet, il a positivement apprécié le choix des trois axes d'intervention dudit programme qui s'inscrivent parfaitement en droite ligne des priorités du gouvernement burkinabè définies dans le Plan National de Développement Economique et Social 2016-2020.

Il a de ce fait tenu à exprimer toute la satisfaction du Gouvernement et du peuple burkinabè, pour les soutiens multiformes et l'engagement de Wallonie-Bruxelles dans la mise en œuvre du PNDES.

Tout en rassurant les partenaires de Wallonie-Bruxelles des dispositions qui seront prises pour la mise œuvre efficiente du Programme de travail 2018-2022, Monsieur le Secrétaire Général a terminé son intervention en déclarant ouverte la 7ème session de la Commission Mixte de Coopération entre le Burkina Faso et la Communauté Française de Belgique/Région Wallonne.

Il a enfin émis le vœu que la présente rencontre puisse contribuer davantage au renforcement des relations de coopération entre les deux pays.

EVALUATION DU PROGRAMME 2015-2017

La mise en œuvre du programme de travail 2015-2017, conclu en mars 2015, à Bruxelles, a fait l'objet d'une évaluation conjointe par les Parties au cours de réunions de travail qui se sont tenues à Ouagadougou les 6 et 7 mars 2017 au Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération et des Burkinabè de l'Extérieur dont la synthèse figure en **annexe 2**.

PROGRAMME DE TRAVAIL 2018-2022

Sur la base des conclusions de l'évaluation de la programmation précédente, les Parties entament alors les discussions sur les actions, les projets et le programme de coopération qu'il est convenu de mener durant la période quinquennale 2018-2022.

Tenant compte des souhaits émis formellement par la Partie burkinabè dans le cadre de la mise en œuvre du PNDES, des compétences de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Wallonie, de l'expertise antérieurement développée et des secteurs prioritaires repris dans le plan pluriannuel 2017-2021 de l'APEFE au Burkina Faso, les Parties conviennent des priorités suivantes pour le présent programme de travail.

EN TERMES TRANSVERSAUX

Le Programme visera à :

- participer à la lutte contre la pauvreté et à l'augmentation de la croissance économique ;
- soutenir les projets décentralisés et la réplique de résultats déjà obtenus à d'autres régions du pays ;
- concourir à la création ou au renforcement de pôles d'excellences structurants susceptibles d'un rayonnement tant national que régional, favorisant, par-là, la recherche, les pratiques innovantes et la coopération Sud-Sud ;
- participer au renforcement des services publics, des capacités de gouvernance et de gestion des institutions publiques.

Tout cela étant parfaitement résumé dans L'OBJECTIF GLOBAL du *Plan National de Développement économique et social* (PNDES 2016-2020) : **participer à la transformation structurelle de l'économie, des institutions et de l'administration en accord avec la vision de l'Etat, du secteur privé et de la société civile du Burkina Faso.**

Le programme visera donc à s'inscrire pleinement dans les 3 axes stratégiques du PNDES.

- AXE 1 : Réformer les institutions et moderniser l'administration
- AXE 2 : Développer le capital humain
- AXE 3 : Dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et l'emploi

Ces trois axes sont subdivisés en 13 objectifs stratégiques et 36 effets attendus.

Wallonie-Bruxelles s'inscrit également dans les *Objectifs de développement durable* (ODD) à l'horizon 2030 ; dans la poursuite de la mobilisation des efforts pour la réalisation de la vision *AGENDA 2063* de l'Union Africaine ; dans la Conférence d'Addis Abeba sur le financement du développement ; dans la Conférence de Paris sur le climat.

EN TERME DE SECTEURS PRIORITAIRES

Conformément à l'option conjointe arrêtée lors du démarrage des travaux d'évaluation du programme 2015-2017 qui se sont déroulés à Ouagadougou les 6 et 7 mars 2017, les deux Parties ont convenu de maintenir comme prioritaires :

- **Le capital humain et le renforcement des structures et des acteurs dans les secteurs de l'environnement, de l'eau et de la santé ;**
- **La coopération culturelle et le patrimoine ;**
- **La protection des droits humains.**

La description détaillée de la nature, des objectifs, des modalités et des moyens de mise en œuvre des projets retenus prioritairement pour constituer le programme de travail 2018-2022 est reprise sous forme de fiches en **annexe 3**.

Les dispositions générales et financières en matière de bourses de doctorat, de spécialisation, de recherche, de stage professionnel, Sud/Sud ainsi qu'en matière de missions de courte durée figurent en **annexe 4**.

Les Parties conviennent donc de retenir le Programme de Travail 2018-2022 et ses trois programmes spécifiques détaillés ci-dessous comme contribution de la FWB et de la Wallonie à la mise en œuvre du *Plan National de Développement Economique et Social (PNDES 2016-2020)*.

1. PROGRAMME SPÉCIFIQUE : EAU, ENVIRONNEMENT ET SANTE > accroître le capital humain pour renforcer le système productif national.

Le programme spécifique EAU, ENVIRONNEMENT ET SANTE entend s'aligner sur les orientations burkinabè prévues dans deux des axes stratégiques du PNDES, soit de développer du capital humain (Axe 2) et de dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois (Axe 3). Par le biais des trois objectifs stratégiques qui sont, d'une part, l'amélioration du cadre de vie, l'accès à l'eau, à l'assainissement et aux services énergétiques de qualité (O.S 2.5), d'autre part, l'inversion de la tendance à la dégradation de l'environnement et assurer durablement la gestion des ressources naturelles et environnementales (O.S 3.5), et enfin, la promotion de la santé des populations et l'accélération de la transition démographique (O.S 2.1), le 1er programme spécifique souhaite, notamment, renforcer les capacités des acteurs qui œuvrent à leur atteinte. Ce qui participera à la consolidation du secteur primaire, du domaine de la santé et de l'eau en continuant les appuis antérieurs aux Ministères de l'Eau et de l'Assainissement ; de l'Agricultures et des Aménagements Hydrauliques ; de l'Environnement, de l'Economie verte et du changement climatique.

1.1 Appui à la gestion durable des ressources en eau du Burkina Faso

OS2.5 du PNDES : améliorer le cadre de vie, l'accès à l'eau, à l'assainissement et aux services énergétiques

OS3.5 du PNDES : inverser la tendance de la dégradation de l'environnement et assurer durablement la gestion des ressources naturelles et environnementales

OS1 : Contribuer à la mise en œuvre du Programme de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) 2016-2030 par l'amélioration de la gestion de l'eau à l'échelle des sous-bassins.

OS2 : contribuer à la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement durable de l'Agriculture irriguée (SNDDAI) par l'amélioration de la gestion durable et efficiente de l'eau à usage agricole à l'échelle des sous-bassins.

1.2 Appui à l'Initiative de la Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel (Phase II) : Gestion des connaissances, Communication et Renforcement des compétences

OS3.5 du PNDES : inverser la tendance de la dégradation de l'environnement et assurer durablement la gestion des ressources naturelles et environnementales

OS1 : Renforcer les capacités institutionnelles et organisationnelles des structures de coordination de l'IGMVSS du Burkina Faso par l'opérationnalisation d'un Conseil Scientifique et Technique et par le développement d'approches, de support et de techniques de communication traditionnelles, modernes appropriés et adaptés à chaque acteur.

OS2 : Renforcer les compétences techniques et organisationnelles des cadres et agents du MEEVCC impliqués dans la mise en œuvre du SPA-IGMVSS du niveau local au niveau central pour mettre à l'échelle la Gestion Durable des Terres en prenant en compte le genre.

1.3 Appui à la formation à l'éco-conseil dans le cadre d'un développement durable, territorial et citoyen

OS3.5 du PNDES : inverser la tendance de la dégradation de l'environnement et assurer durablement la gestion des ressources naturelles et environnementales

OS : Assurer, par le développement du métier d'éco-conseiller, la formation d'agents de terrain autonomes travaillant en réseau tant local qu'international et qui seront en mesure d'essaimer et de former d'autres acteurs de changement.

1.4 Appui à la formation des professionnels du secteur de la Médecine Physique et Réadaptation au Burkina Faso avec une attention pour le genre.

OS2.1 du PNDES : Promouvoir la santé des populations et accélérer la transition démographique.

OS1 : Assurer les conditions de lancement de la formation initiale des Kinésithérapeutes
OS2 : soutenir la création de l'École Supérieure de Kinésithérapie pour permettre le développement de la MPR au Burkina Faso.

2. PROGRAMME SPÉCIFIQUE : COOPÉRATION CULTURELLE ET PATRIMOINE : contribuer à l'industrie culturelle génératrice d'emploi et luttant pour une baisse des inégalités sociales et de genre

Le programme spécifique COOPÉRATION CULTURELLE ET PATRIMOINE entend s'aligner sur les orientations burkinabè prévues dans deux des axes stratégiques du PNDES, soit de développer le capital humain (Axe 2) et de dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie

et les emplois (Axe 3). Dans cette visée, le Burkina Faso souhaite développer une industrie culturelle et touristiques créatrice d'emplois décents qui renforce l'économie (O.S 3.2) en encourageant la baisse des inégalités sociales et de genre (O.S 2.4) et en augmentant l'offre et la qualité de l'enseignement supérieur (O.S 2.2).

2.1 Appui à l'opérationnalisation du Centre régional pour les Arts vivants en Afrique (CERAV/Afrique) / PHASE 2

*Renforcer la capacité du **CERAV/Afrique** à soutenir le développement des politiques culturelles du Burkina Faso et en Afrique de l'Ouest*

Assurer le suivi de la mise en œuvre de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles (UNESCO, 2005)

OS : Soutenir le plan de développement du CERAV/Afrique dans ses missions définies par le Gouvernement burkinabè et par l'UNESCO

2.2 Appui au Fonds de Développement culturel et touristique

OS3.2 du PNDES : Développer les industries culturelles et touristiques en vue d'accroître leur contribution à la production intérieure brute (PIB) et à la création des emplois

OS : Contribuer à la capacité du fonds à assurer l'accompagnement financier et technique des projets des opérateurs culturels et touristiques

2.3 Appui aux filières de gestion culturelle

Renforcer la capacité du BF à développer des politiques culturelles

OS2.2 du PNDES : accroître l'offre et améliorer la qualité de l'enseignement supérieur et de la formation, en adéquation avec les besoins de transformation de l'économie

OS : Mettre en place une plateforme d'échanges académiques et professionnels

2.4 Appui à la reconnaissance, la promotion et la gouvernance des sites patrimoniaux

Participer à la gestion et la conservation des biens du patrimoine mondial pour contribuer au développement économique inclusif local et améliorer les moyens de subsistance (Ajout de 2015 à la Politique sur l'intégration de la dimension du développement durable dans les processus de la Conservation du patrimoine mondial - 1972 UNESCO)

OS3.2 du PNDES : Développer les industries culturelles et touristiques en vue d'accroître leur contribution à la production intérieure brute (PIB) et à la création des emplois.

OS1 : Favoriser l'inscription sur la liste du patrimoine de l'UNESCO des sites figurant sur la liste Indicative en y renforçant les mesures de préservation et l'attractivité.

OS2 : Assurer la formation continue sur la spécificité de la gestion d'un site UNESCO.

OS3 : Assurer la formation continue de professionnels du Musée National.

3. PROGRAMME SPÉCIFIQUE DE PROMOTION DES DROITS FONDAMENTAUX : contribuer à la réforme des institutions et à la modernisation de l'administration pour garantir la paix, la sécurité, la justice et les droits humains

Le programme spécifique de PROMOTION LES DROITS FONDAMENTAUX entend s'aligner sur les orientations burkinabè prévues dans l'axe stratégique 1 qui souhaite réformer les institutions et moderniser l'administration. L'objectif stratégique poursuivi est la promotion de la bonne gouvernance politique et administrative (O.S 1.1). Ainsi le programme spécifique désire participer à l'atteinte de deux effets qui sont, d'une part, la consolidation de la démocratie, la justice, les droits humains et la paix, et d'autre part, d'assurer un accès à l'information juste pour tous.

3.1 Soutenir la formation continue en droits humains

OS1.1 du PNDES : Promouvoir la bonne gouvernance politique par la consolidation de la démocratie, la justice, les droits humains et la paix, ainsi qu'en assurant un accès à l'information juste pour tous

Répondre positivement aux recommandations de dernier Examen Périodique Universel du Burkina Faso par le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies (2008)

OS : Soutenir la formation continue en droits humains.

3.2 Médias citoyens, presse libre et formation des journalistes.

OS1.1 du PNDES : Promouvoir la bonne gouvernance politique par la consolidation de la démocratie, la justice, les droits humains et la paix, ainsi qu'en assurant un accès à l'information juste pour tous

Participer à la reconnaissance et l'implication constante de la société civile, y compris les médias (Article 17 de la Déclaration de Bamako - 2000)

OS : Favoriser un meilleur accès aux médias citoyens et à une presse libre.

Après la présentation du Programme de travail 2018-2022 par la Partie wallonne, les deux délégations ont eu des échanges sur le processus de sélections des différents projets soumis par la Partie burkinabè. A noter, qu'au total dix (10) projets ont été retenus et l'enveloppe financière allouée au Burkina Faso par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour la réalisation des projets de la coopération directe et indirecte pour la période 2018-2022 d'un montant de un million d'euros par an, soit cinq (05) millions d'euros.

Pour la Partie Wallonie-Bruxelles, le choix de ces projets répond à un souci de regroupement et d'harmonisation en fonction des domaines d'interventions.

En ce qui concerne l'axe d'intervention relatif au capital humain et au renforcement des structures et acteurs dans les secteurs de l'eau et de l'environnement, la Partie burkinabè s'est félicitée du choix des quatre projets retenus dans les secteurs concernés.

S'agissant de l'axe d'intervention portant la coopération culturelle et le patrimoine, la délégation burkinabè a plaidé pour la prise en compte de certains de projets jugés pertinents.

Elles ont en effet décidé d'organiser au cours du premier trimestre de l'année 2018, des échanges autour des projets spécifiques du FESPACO et de l'ISIS en vue de leur financement.

Il a été également retenu au cours de cette même période, la tenue d'un atelier en vue de discuter autour des fiches 2.1 2.2 et 2.3 de l'axe 2 du programme de travail 2018-2022.

La Partie burkinabè et la Partie wallonne se sont accordées sur la prise en compte de certains projets non retenus dans le nouveau programme. Ainsi, elles ont convenu que les projets jugés pertinents soient soumis à la Partie wallonne et feront l'objet d'examen en fonction de la disponibilité de fonds supplémentaires.

En outre, elles ont décidé d'orienter certains projets non retenus vers la coopération universitaire et le Fonds de Développement culturel et Touristique.

En ce qui concerne le Fonds de Développement Culturel et Touristique, les deux Parties entendent convenir ensemble des modalités techniques et pratiques de sa mise en œuvre avant fin 2017. Elles ont en outre décidé que la phase pilote de ce Fonds, passera de deux (02) à trois (03) ans.

Concernant l'axe 3 relatif à la protection des droits humains, les deux parties ont émis des réserves sur la viabilité sur le marché de l'emploi, du certificat de formation continue en droits humains qui sera délivré dans le cadre du projet. Aussi, ont-elles convenu de saisir les initiateurs du projet l'université pour de plus amples informations.

La Partie Wallonie-Bruxelles rappelle dans cette perspective ses différents appels à projets dans le cadre de ses programmes de cofinancement spécifiques (la coopération indirecte & décentralisée, le fonds wallon de solidarité internationale pour l'eau, le mécanisme *FAST-START* en suivi de l'Accord de Copenhague sur les changements climatiques).

Le projet envisagé est d'entamer des discussions avec le Centre du cinéma burkinabé en vue d'aboutir à la conclusion d'un accord de coproduction entre le Burkina Faso et la FWB ; un tel accord permettrait aux professionnels des deux pays d'accéder aux sources de financement du pays partenaire et de renforcer les liens entre les secteurs cinématographiques et audiovisuels des deux pays.

A cet égard, la Partie Wallonie-Bruxelles souhaite mentionner la mise en place d'un « fonds francophone d'aide à la création dans les pays francophones d'Afrique subsaharienne » entre les partenaires Suisses, Luxembourgeois et Français. La mise en place de ce fonds sera sanctionnée lors de la 5^e édition des Trophées francophones du Cinéma à Yaoundé. Les partenaires francophones qui assurent le financement du fonds ont choisi le collectif burkinabè **Génération Film** pour assurer la gestion, la coordination de la commission sélective et le suivi des projets.

Parallèlement à l'établissement d'un incitant financier de ce type, la Partie Wallonie-Bruxelles estime qu'il serait opportun de développer une structure opérationnelle afin d'aider les producteurs à trouver leurs moyens de production (décors, techniciens, comédien, figurants, hôtels...) localement. L'avantage d'une telle structure, comme développée en Wallonie par le Bureau d'accueil des tournages serait de permettre une action à la fois culturelle, mais aussi économique.

La Partie Wallonie-Bruxelles souhaite également mettre en évidence l'organisation de formations continues à l'**Université Senghor** qu'elle soutient depuis 2015 et remarquer la qualité des 14 boursiers burkinabè pris en charge sur 2015-17 et 2017-19. La mise en place

du processus de formation continue des cadres africains s'inscrit comme l'un des éléments essentiels du développement à travers des formations qui portent, notamment, sur l'évaluation des politiques et programmes publics ; le Management des ONG ; le Management des collectivités territoriales ; la Formation sur l'économie verte ; la Gestion des déchets solides urbains ; la Gestion rationnelle des zones humides ; l'Administration et l'organisation du travail parlementaire.

Au chapitre de la coopération économique, l'**Agence wallonne à l'exportation (AWEX)** va envisager, dans les meilleurs délais, l'organisation d'une mission économique, notamment pour consolider ses relations avec la **Maison de l'Entreprise du Burkina Faso (MEBF)** dont le soutien aux entreprises burkinabè est particulièrement remarquable. La plate-forme Entre-Pairs de l'APEFE sera sollicitée à cet égard également.

Enfin, la Partie Wallonie-Bruxelles saisit l'occasion pour suggérer à la Partie burkinabè de commémorer ensemble deux anniversaires qui lui tiennent fort à cœur :

- Les **50 ans du FESPACO** en 2019, édition pour laquelle Wallonie-Bruxelles tâchera, en fonction des moyens disponibles, de renforcer la présence des écoles de formation et bien sûr des Festivals amis du FESPACO comme le FIFF de Namur et le FIFA de Mons.
- Les **20 ans de notre coopération** au sein de laquelle la Partie Wallonie-Bruxelles souhaite mettre en avant, au Burkina Faso, le travail du Centre national de Presse Norbert Zongo qui fêtera également ses 20 ans en 2018 et en Belgique, l'initiative de l'Ambassadrice du Burkina Faso à Bruxelles, d'organiser une mini-édition du FESPACO à Bruxelles et en Wallonie afin d'illustrer la grande diversité de la création sur le continent.

Le programme de travail 2018-2022 étant arrêté, les deux Parties conviennent également de favoriser une coopération de proximité, facilitée dans un pays comme le Burkina Faso par l'implication d'opérateurs et de pouvoirs décentralisés.

Fait à Ouagadougou, le 14 novembre 2017, en deux originaux, en langue française, les deux faisant également foi.

Pour le Burkina Faso

Pour la Fédération Wallonie-Bruxelles et la
Wallonie

Dieudonné W. Désiré SOUGOURI
Secrétaire Général du Ministère des Affaires
Etrangères, de la Coopération et des
Burkinabè de l'Extérieur

Pascale DELCOMMINETTE
Administratrice générale
Wallonie-Bruxelles International

Annexe 1

COMPOSITION DES DELEGATIONS

COMPOSITION DE LA DELEGATION WALLONIE-BRUXELLES

1	Madame Pascale DELCOMMINETTE	Administratrice générale de Wallonie-Bruxelles International (WBI) & Administratrice déléguée de l'APEFE
2	Monsieur Fabrice PRIMONT	Directeur de la Coopération Bilatérale directe pour WBI
3	Monsieur Philippe CANTRAINE	Délégué général de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour l'Afrique de l'Ouest
4	Madame Laurence CAPELLE	Chargée de missions Burkina Faso pour WBI
5	Monsieur David GAQUERE	Responsable Géographique de l'APEFE à Bruxelles
6	Monsieur Johan DEROUANE	Attaché au Service public de Wallonie & Coordination des Projets de coopération internationale dans le secteur Eau-Environnement-Agriculture
7	Monsieur Michel GUERIN	Directeur-Coordonnateur de l'Observatoire des Politiques Culturelles de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
8	Monsieur Anselme SAWADOGO	Chargé de programme auprès du Bureau WBI/APEFE de Ouagadougou
9	Monsieur Didier WOIRIN	Administrateur de programme pour l'Association pour la Promotion de l'Education et de la Formation à l'Etranger (APEFE) à Ouagadougou
10	Madame Eva SANOU	Assistante à la Coordination auprès du Bureau WBI/APEFE de Ouagadougou
11	Madame Fatimata COULIBALY	Assistante à la Coordination auprès du Bureau WBI/APEFE de Ouagadougou

COMPOSITION DE LA DELEGATION DU BURKINA FASO

COMPOSITION DE LA DELEGATION DU BURKINA FASO

- | | | | |
|----|---|------------|---|
| 1 | Ambassadeur Dieudonné W. Désiré SOUGOURI | | Secrétaire Général du Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération et des Burkinabè de l'Extérieur |
| 2 | Madame Jacqueline ZABA/NIKIEMA | Marie | Ambassadeur du Burkina Faso auprès du Royaume de Belgique |
| 3 | Monsieur Jean BENGALY | | Directeur Général des Relations Bilatérales a.i. du Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération et des Burkinabè de l'Extérieur |
| 4 | Monsieur Jean Claude BAKIONO | | Chef de Service Europe et Océanie, Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération et des Burkinabè de l'Extérieur |
| 5 | Monsieur Noraogo KIENTEGA | | Secrétaire Particulier du Directeur Général des Relations Bilatérales, Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération et des Burkinabè de l'Extérieur |
| 6 | Madame Wendgoudi OUEDRAOGO | Jacqueline | Direction Europe et Océanie, Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération et des Burkinabè de l'Extérieur |
| 7 | Monsieur Auguste OUATTARA | ZINGUE | Direction Europe et Océanie, Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération et des Burkinabè de l'Extérieur |
| 8 | Monsieur Idrissa ZOROM | | Directeur de la Coopération et des Affaires Juridiques Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme |
| 9 | Monsieur Soulemane OUEDRAOGO | | Délégué Général de l'Institut Supérieur de l'Image et du Son / Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme |
| 10 | Madame Christiane Carde Edith SANOU/COULIBALY | M.N. | Représentante du Directeur Général du Musée National, Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme |
| 11 | Monsieur Michel SABA | | Directeur Général du CERAV/AFRIQUE, Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme |

12	Monsieur Alphonse TOUGOUMA	Directeur Général du Fonds du Développement culturel et Touristique, Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme
13	Monsieur Désiré OUEDRAOGO	Inspecteur Technique des Services, Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme
14	Monsieur Wilfried ZANGO S.	Responsable Marketing & Partenariat, Représentant du FESPACO, Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme
15	Monsieur Salifou KIENTEGA	Metteur en scène, La Colombe, Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme
16	Monsieur Alisée BELLONO	Chargé de production, Les Récréâtrales, Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme
	Madame Jeanne WARE/ILBOUDO	Chargé du Suivi de la Coopération Bilatérale, ministère de la Santé
17	Monsieur Joseph Moucassa B. MEDAH	Coordonnateur PRC-MPR Ministère de la Santé
18	Monsieur Farid TRAORE	Chercheur Programme d'Appui au Développement de l'Irrigation Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques
19	Monsieur Bempanga Théodore BERE	DGAHDI/ Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques
20	Monsieur Adolphe ZANGRE	Directeur des Aménagements Hydrauliques, Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques
21	Monsieur André Jules ILBOUDO	Prof. Titulaire Ecole Nationale ESA Ministère des Ressources Animales et Halieutiques
22	Monsieur Hermann KWENE L.	DAJC/CG/
23	Monsieur Yacouba SERE	Directeur de la Coordination des Projets et Programmes, Ministère de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique
24	Monsieur Rock PANANDITIGRI	Expert suivi-Evaluation IGMVSS, Ministère de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique

Annexe 2

EVALUATION DU PROGRAMME DE TRAVAIL 2015-2017

EVALUATION DU PROGRAMME DE TRAVAIL 2015-2017

Les 06 et 07 mars 2017, s'est tenue à Ouagadougou au Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération et des Burkinabè de l'Extérieur, la réunion d'évaluation des projets retenus lors de la sixième session de la Commission Mixte Permanente entre le Burkina Faso, la Wallonie et la Fédération Wallonie- Bruxelles.

Cette rencontre a permis de faire une évaluation conjointe des projets. De façon spécifique, le Comité de suivi a fait les observations et suggestions suivants :

Dans le domaine de la culture

En ce qui concerne le projet 15 « Appui au projet de rachat, de réhabilitation et de remise en exploitation du Ciné Guimbi à Bobo-Dioulasso » :

- la délégation Wallonie-Bruxelles a souhaité une visite de terrain en marge de la Commission Mixte Permanente courant novembre 2017 ;
- l'opérateur du projet est invité à prendre attache avec l'Union Economique et Monétaire des Etats d'Afrique de l'Ouest (UEMOA) dans le cadre de la mobilisation des ressources pour l'accompagnement du projet ;
- la Partie Wallonie-Bruxelles accompagnera le porteur du projet dans la mobilisation de partenaires.

Relativement au projet 10 « Appui à l'opérationnalisation du Centre Régional pour les Arts Vivants en Afrique » pour le suivi de la mise en œuvre de la convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles au Burkina Faso et en Afrique ».

La Partie Wallonie-Bruxelles est disposée à entrevoir son appui futur sur la base des documents de planification du Centre.

Concernant le projet 12, le Comité de suivi remarque qu'il n'est pas structurant et devrait par conséquent à l'avenir trouver une autre source de financement.

La Partie Wallonie-Bruxelles entrevoit, concernant le projet 16 « Cour royale de Tiebélé. Pour une valorisation harmonieuse des patrimoines » une mise à disposition des ressources jusqu' à fin 2018 en vue d'assurer l'exécution des actions au regard du retard accusé.

Relativement au porteur de projet 7 « Appui à la post-formation des professionnels du secteur audiovisuel » la Partie Wallonie-Bruxelles rappelle à la Partie Burkinabè l'existence à l'UGB (Sénégal) d'un Master en Industrie Culturel relevant des formations délivrées et délocalisées de l'Université Senghor d'Alexandrie, Université du Développement africain. En ce qui concerne l'ISIS, la Partie burkinabè a souligné l'intérêt à accorder une attention soutenue à l'opérateur au regard de la nouvelle dynamique de coopération et de ses projections stratégiques en faveur du développement de la formation. La Partie Wallonie-Bruxelles a partagé sa réflexion sur la mise en place d'un Bureau d'accueil des tournages pour l'Afrique de l'Ouest à Ouagadougou.

Dans la perspective d'un soutien structurant au FESPACO, le Comité de suivi propose l'identification d'un projet spécifique dans la perspective de la commission mixte.

La Partie burkinabé a salué la subvention de 25.000 euros accordée récemment par Wallonie-Bruxelles en soutien à l'édition 2017 du FESPACO.

Dans le domaine de l'environnement

Les objectifs, les activités, les résultats et les perspectives des projets 1 à 5 concernant le Programme d'Appui au Développement de l'Irrigation ont été présentés par le Coordonnateur du Programme et par l'Administrateur de programme de l'APEFE. L'intervention de cette dernière dans le programme a pris fin le 31/12/2016

Projet N°6 : « Appui à l'initiative de la Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel ». La Partie Wallonie Bruxelles a demandé la transmission des pièces justificatives dans les meilleurs délais en vue de la clôture de l'année 2016 et souhaité l'élaboration d'une proposition de projet d'appui à soumettre au bureau régional du PNUD à Dakar. Cette proposition est valable pour les projets 1 à 5.

Dans le domaine de l'élevage

PROJET n°8 : « ENESA-PRO, 2^{ème} phase : appui au renforcement des capacités de formation de l'ENESA et mise en œuvre d'un cycle « ingénieur en productions animales » type Bologne 3-5 » La Partie Wallonie-Bruxelles a suggéré la prise en compte de certaines thématiques de recherches en lien avec le développement des pratiques d'élevages comme le mouton de case dans le cadre du partenariat qui existe entre l'Ecole Nationale de l'Elevage et de la Santé Animale et l'Ecole Inter-Etats de Sciences et de Médecine vétérinaires de Dakar.

PERSPECTIVES

Après s'être félicitées mutuellement pour la bonne tenue des travaux, et désireuses d'approfondir leurs échanges, en prenant en compte notamment le Plan National de développement Economique et Social (PNDES) du Burkina Faso, les Parties conviennent de ce qui suit :

- elles expriment tout d'abord, leur volonté commune de poursuivre leur coopération bilatérale établie depuis 1994 qui s'est traduite dans différents programmes de travail successifs.
- elles réaffirment leur attachement aux principes démocratiques à l'état de droit et à la bonne gouvernance.
- elles conviennent d'étendre la durée de programme de travail à cinq (5) ans au lieu de trois (3) ans actuellement ;
- elles s'accordent pour orienter leurs actions futures vers les domaines prioritaires suivants : le capital humain et le renforcement des structures et des acteurs dans les secteurs de l'environnement, de l'eau, de la santé, de la santé animale et de l'élevage ;
- elles renouvellent également leur volonté de conserver dans leur coopération une large place et un appui fort à la coopération culturelle et au patrimoine et d'accorder une attention particulière à la protection des droits humains ;

- elles soulignent l'importance de la coopération culturelle comme vecteur de développement, de dialogue entre les cultures et de lutte contre le racisme, la xénophobie et l'intolérance ;

Enfin, elles se donnent rendez-vous à Ouagadougou du 13 au 15 novembre 2017 pour la prochaine session de la Commission Mixte Permanente.

Annexe 3

PROGRAMME DE TRAVAIL 2018-2022

**Le capital humain et le
renforcement des structures
et des acteurs dans les
secteurs de L'EAU, DE
L'ENVIRONNEMENT ET DE LA
SANTÉ**

Programme spécifique EAU et ENVIRONNEMENT

1.1 Appui à la gestion durable des ressources en eau du Burkina Faso

Composante 1 : Renforcement des capacités des acteurs de la GIRE dans la connaissance, la gestion et la protection des ressources en eaux souterraines et de surface.

Composante 2 : Renforcement des capacités des acteurs locaux de l'agriculture irriguée dans la gestion durable et efficiente de l'eau à usage agricole.

Coordonnateur WB:

- Wallonie-Bruxelles International

Partenaire associé :

- Direction générale opérationnelle de l'Agriculture, des Ressources naturelles et de l'Environnement (DGO3, Coordination opérationnelle) :
 - Département de l'Environnement et de l'Eau
 - Département de l'étude du milieu naturel et agricole

Opérateurs WB:

- Université de Liège :
 - UEE - Hydrogéologie & Géologie de l'Environnement (HGE-ULg)
 - US - Département Sciences et Gestion de l'Environnement
- Institut Scientifique de Service Public (ISSeP) - Cellule Télédétection et Géodonnées (CTG)

Coordonnateur burkinabé :

- Secrétariat général du Ministère des Affaires étrangères, de la Coopération et des Burkinabè de l'extérieur

Opérateurs burkinabé :

- Secrétariat Permanent de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (SP/GIRE)
- MEA-DGRE - Direction générale des ressources en eau du Ministère de l'eau et de l'assainissement (MEA)
- AEN : Agence de l'Eau du Nakanbé
- DGAHDI : Direction Générale des Aménagements Hydrauliques et du Développement de l'Irrigation (DGAHDI)

Contexte :

L'eau : enjeu crucial pour le Burkina, son développement humain et économique

Le Plan national de développement économique et social (PNDES) fait état de progrès notables en matière de gestion durable de l'environnement, de l'eau et de l'assainissement. Cependant, la gestion durable des ressources naturelles reste un défi majeur du secteur environnemental. Le PNDES relève également l'importance cruciale de la maîtrise de l'eau à des fins agricoles pour un développement optimal du secteur primaire à l'horizon 2020 (objectif d'augmentation de la productivité de 50%). L'agriculture, domaine prioritaire pour le développement économique, représente près d'1/3 du PIB.

La proposition a donc ici pour objectif de renforcer les capacités techniques et

organisationnelles des structures nationales et locales impliquées dans la mise en œuvre des politiques de Gestion Intégrée des Ressources en eau, et de Développement Durable de l'Agriculture Irriguée. Ce renforcement des compétences ciblera l'amélioration des connaissances sur les ressources en eau et leurs usages, ainsi que la gestion durable et effective de ces ressources. Il impliquera des structures nationales du Ministère de l'Eau et de l'Assainissement (Secrétariat Permanent GIRE, Direction Générale des Ressources en Eau DGRE) et du Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques (Direction Générale des Aménagements Hydrauliques et du Développement de l'Irrigation DGAHDI). Ces structures renforcées pourront à leur tour appuyer et encadrer des acteurs locaux impliqués dans la gestion des ressources en eau comme les communes rurales, les Comités locaux de l'Eau, des comités d'irrigants. Ces activités seront concentrées dans un sous bassin pilote du grand bassin du Nakanbé.

Plus particulièrement, l'action de la DG03, de l'ULG et de l'ISSeP s'inscrit d'une part dans la mise en œuvre du Programme de Gestion Intégrée des Ressources en eau (GIRE) 2016 – 2030 et d'autre part dans la mise en œuvre de la Politique Nationale du Développement Durable de l'Agriculture Irriguée (PNDDAI). Ces deux documents de politique nationale mettent notamment l'accent sur la gestion durable, intégrée et effective des ressources en eau pour satisfaire les différents usages de ces ressources, et notamment les usages agricoles.

Par ailleurs, selon le choix du sous bassin pilote qui sera fait début 2018, des synergies et partenariats potentiels sont possibles avec l'Initiative de la Grande Muraille Verte qu'appuient l'APEFE et WBI. Ce grand programme travaille notamment sur la problématique de la gestion durable des terres au niveau des régions du Sahel, du Centre Nord, du Plateau Central et de l'Est et les activités prévues dans le présent projet concernant la protection des ressources en eau et de leurs bassins versants entrent dans cet objectif.

En Belgique, la proposition est portée par 4 équipes multidisciplinaires actives dans des domaines complémentaires de la gestion des ressources en eau. Ce choix est en parfaite concordance avec les objectifs de la GIRE qui requièrent une approche transversale et intégrée des ressources en eau. Il a ainsi été choisi de soumettre à la CMP une seule proposition correspondant à un programme transversal, lequel sera décliné en deux composantes opérationnelles : une composante d'appui à la mise en œuvre de la GIRE, et une composante d'appui à la gestion durable et efficiente de l'eau à usage agricole.

Objectifs généraux

- Améliorer l'accès à tous à un cadre de vie décent, à l'eau et à l'assainissement (PNDES) / la gestion durable des ressources naturelles se retrouve dans l'axe 3 (OS 3.5) : dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois (PNDES)
- renforcer les capacités techniques et organisationnelles des structures nationales et locales impliquées dans le secteur de l'eau et de son assainissement, et dans le secteur de l'agriculture irriguée, dans un souci de développement durable et de gestion des ressources naturelles du Burkina Faso.
- Contribuer à la mise en œuvre du Programme de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) 2016-2030 : « en 2030, la ressource en eau du pays est connue et gérée

efficacement pour réaliser le droit d'accès universel à l'eau et à l'assainissement, afin de contribuer au développement durable ».

- Contribuer à la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement Durable de l'Agriculture Irriguée (SNDDAI).

Objectifs spécifiques

OS 1 (composante 1) : Contribuer à la mise en œuvre du Programme de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) 2016-2030 par l'amélioration de la gestion de l'eau à l'échelle de sous-bassins

R1 : Les principaux acteurs de la GIRE sont renforcés dans leurs connaissances des ressources en eau et leurs usages.

- A1.1 - appui à la création de cartes hydrologiques, hydrogéologiques et d'outils de gestion des données
- A1.2 - amélioration des connaissances sur la qualité des eaux souterraines
- A1.3 - appui au développement d'indicateurs permettant d'évaluer l'état quantitatif et qualitatif de la ressource en eau
- A1.4 - estimation de la capacité de stockage de petites et moyennes retenues du bassin versant du Nakanbé.

R2 : Les principaux acteurs de la GIRE sont renforcés dans leur gestion des ressources en eau.

- A2.1 - des outils de protection de la ressource en eau souterraine sont mis en œuvre
- A2.2 - assurer la protection des ressources en eau des retenues et des bassins versants

R3 : Les capacités techniques et organisationnelles des principaux acteurs de la GIRE sont renforcées.

- A3.1 - les capacités organisationnelles des acteurs concernés (CLE, communes) sont renforcées
- A3.2 - les capacités techniques des acteurs concernés sont renforcées
- A3.3 - Les autres acteurs impliqués dans la gouvernance locale de l'eau sont sensible à la GIRE et aux résultats du programme

OS 2 (composante 2) : Contribuer à la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement Durable de l'Agriculture Irriguée (SNDDAI) par l'amélioration de la gestion durable et efficiente de l'eau à usage agricole à l'échelle de sous-bassins

R1 : La DGAHDI est renforcée dans sa connaissance des ressources en eau et leurs usages agricoles.

- A1.1 - caractérisation des interactions cuvettes-nappes en vue de caractériser les potentialités des eaux souterraines
- A1.2 - cartographie des usages, leurs besoins en eau et suivi de leurs évolutions temporelles

R2 : Les principaux acteurs locaux de l'agriculture irriguée sont renforcés dans leur gestion durable et efficiente des ressources en eau à usage agricole.

- A2.1 - élaboration et mise en place d'un conseil en irrigation
- A2.2 - estimation des impacts des pratiques agricoles et de l'efficacité de mesures de protection des berges sur les apports de sédiments

R3 : Les capacités techniques et organisationnelles des structures représentatives des irrigants sont renforcées.

- A3.1 - les capacités organisationnelles des acteurs concernés sont renforcées
- A3.2 - les capacités techniques des acteurs concernés sont renforcées
- A3.3 - Les autres acteurs impliqués dans la gouvernance locale de l'eau sont sensible à la gestion durable et efficiente de l'eau agricole et aux résultats du programme

Moyens 2018-2022 :

Frais de 6 missions de 7 jours par année au Burkina Faso

Frais fonctionnement locaux

Frais d'expertise

Bourses de spécialisation de co-tutelle

Bourses locales

Type d'intervention

Poursuite projet en cours intégrant de 4 projets du programme précédent.

Programme spécifique EAU et ENVIRONNEMENT

**1.2 Appui à l'Initiative de la Grande Muraille verte pour le Sahara et le Sahel (Phase II) :
Gestion des connaissances, communication et Renforcement des compétences**

Coordonnateur WB:

- Wallonie-Bruxelles International

Partenaire associé :

- Direction générale opérationnelle de l'Agriculture, des Ressources naturelles et de l'Environnement

Opérateur WB:

- Association pour la Promotion de l'Education et de la Formation à l'Etranger (APEFE)
- Université Catholique de Louvain (UCL) Earth and Life Institute – environnement Sciences (ELI-e)

Coordonnateur burkinabé :

- Secrétariat général du Ministère des Affaires étrangères, de la Coopération et des Burkinabè de l'extérieur
- Secrétariat général du Ministère de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique

Opérateurs burkinabé :

- Coordination Nationale de l'IGMVSS

Contexte :

L'Initiative de la Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel (IGMVSS) est une réponse africaine au phénomène de Désertification et de Dégradation des Terres et témoigne d'une volonté politique de lutter contre ces phénomènes. Plus d'une vingtaine de pays africain ont adhéré à cette initiative. Au niveau continental, deux organes de coordination et de pilotage ont été mis en place : une cellule de coordination au niveau de la Commission de l'Union Africaine (CUA) et l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte (APGMV). Différents documents d'orientation ont été également élaborés : une stratégie harmonisée, une stratégie de communication et de renforcement des capacités. L'IGMVSS s'inscrit dans l'Objectif de Développement Durable 15 plus spécifiquement dans la cible 15.3 qui vise à obtenir un monde neutre en matière de dégradation des terres d'ici 2030.

Le Burkina Faso a, à l'instar de plusieurs autres pays de la Communauté des Etats Sahélo – Sahariens, s'est engagé dans la dynamique de l'Initiative Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel. Le pays a adopté en juin 2012 sa Stratégie et son Plan d'Action de l'IGMVSS (SPA/IGMVSS). Tenant compte des préoccupations majeures des populations et des défis environnementaux du pays et des régions prioritaires d'intervention, la SPA/IGMVSS du Burkina Faso s'inscrit dans une vision de gestion durable des terres et de l'environnement dans une perspective de sécurisation alimentaire, de réduction de la pauvreté et de construction du développement durable.

L'Association pour la Promotion de l'Education et de la Formation à l'Etranger (APEFE) et Wallonie Bruxelles International (WBI) appuient depuis 2014 l'IGMVSS au Burkina Faso à travers le Programme de Renforcement des Capacités pour l'IGMVSS (PRC-IGMVSS) Une première phase de ce programme s'est terminée en 2016 et une seconde phase a débuté en 2017 pour une période de 5 ans. Dans le cadre de ce programme, différents documents de stratégie et des outils ont déjà été élaborés :

- Un manuel de Suivi-Evaluation du Plan d'Actions de l'IGMVSS,
- Une situation de références (biophysique, Produits Forestiers Non Ligneux, profil socio-économique des quatre régions d'intervention);
- une Stratégie et d'un Plan d'actions de communication
- Une stratégie de mobilisation des ressources ;
- Un plan de formation des acteurs institutionnels de l'IGMVSS ;

Les projets des deux opérateurs, APEFE et UCL, s'insèrent dans les résultats 2 et 3 de la seconde phase du Programme de Renforcement des Capacités pour l'IGMVSS (PRC2-IGMVSS) identifiée et formulée en 2016.

Objectif général :

Contribuer à la mise en œuvre de la Stratégie et du Plan d'Action de l'Initiative de la Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel (SPA/IGMVSS) au Burkina Faso par le renforcement des capacités organisationnelles et techniques du MEEVCC et par une expérimentation du processus de mise en œuvre du SPA/IGMVSS au niveau d'une commune pilote (Bourzanga) pour mettre à l'échelle la Gestion Durable des Terres (GDT) et en prenant en compte le genre.

Objectifs spécifiques :

OS1 : Renforcer les capacités institutionnelles et organisationnelles des structures de coordination de l'IGMVSS du Burkina Faso par l'opérationnalisation d'un Conseil Scientifique et Technique (CST) et par le développement d'approches, de support et de techniques de communication traditionnelles, modernes appropriés et adaptés à chaque acteur.

Volet gestion des connaissances : L'UCL appuiera la Coordination Nationale de l'IGMVSS (CN-IGMVSS) dans le volet gestion des connaissances à travers un appui méthodologique à la mise en place et à l'opérationnalisation du Conseil Scientifique et Technique (CST) de l'IGMVSS. Pour atteindre ce résultat, un appui méthodologique de la part de l'Université Catholique de Louvain sera mobilisé régulièrement à travers une expertise scientifique (2 missions de 5 jours/an).

Volet communication : L'APEFE appuiera la CN-IGMVSS dans le volet communication qui vise à opérationnaliser la stratégie et plan de communication de l'IGMVSS élaboré en 2015

OS2 : Renforcer les compétences techniques et organisationnelles des cadres et agents du MEEVCC impliqués dans la mise en œuvre du SPA-IGMVSS du niveau local au niveau central pour mettre à l'échelle la Gestion Durable des Terres en prenant en compte le genre

Volet renforcement des compétences : L'APEFE appuiera la Coordination Nationale de l'IGMVSS dans le volet renforcement des compétences pour mettre en œuvre le plan de formation des acteurs Institutionnels élaborés en 2016.

Résultats attendus au terme du programme de travail :

Pour l'OS1 :

Volet gestion des connaissances – opérateur UCL :

- Le Conseil Scientifique et Technique de l'IGMVSS est opérationnel afin d'améliorer la collecte, la synthèse, la valorisation, la vulgarisation et la diffusion des connaissances disponibles en matière de Gestion Durable de Terres.

Volet communication – opérateur APEFE :

- La circulation de l'information au sein de l'IGMVSS (Coordination Nationale, Directions Régionales, Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte, la Commission de l'Union Africaine, ...) est améliorée
- Un grand nombre de partie prenante à la mise en œuvre de l'IGMVSS ont adhéré à la vision et aux objectifs l'initiative
- Les capacités techniques des acteurs sont renforcées en vue d'une mise en œuvre efficiente de la stratégie de communication de l'IGMVSS au Burkina Faso ;
- La visibilité des actions de l'IGMVSS est améliorée au niveau régional et au niveau national ;
- Les bonnes pratiques de gestion durable des ressources naturelles sont largement diffusées et appropriées par les acteurs de développement

Pour l'OS2 :

volet renforcement des compétences – opérateur APEFE :

- Au terme de l'année 2018, au moins 400 cadres et agents du MEEVCC impliqués dans la mise en œuvre de la Stratégie et Plan d'Actions de l'IGMVSS (Coordination Nationale de l'IGMVSS, Direction des Forêts et de la Reforestation, 4 Directions Régionales de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique) sont formés pour améliorer leurs compétences techniques dans la mise à l'échelle de la GDT.

Moyens

Pour l'APEFE

Moyens 2018-2022 :

Frais de formation des acteurs locaux
Frais locaux de vulgarisation et de diffusion
Frais locaux de communication
Frais d'expertise

Pour l'UCL

Moyens 2018-2021 :

Frais de 2 missions de 7 jours au Burkina Faso par an

Frais de 3 mission de 5 jours en WB en 2019 et 2021

Frais d'expertise

Type de projet

Prolongement du projet 6 du programme de travail 2015-2017

En synergie avec l'intervention de l'APEFE .

Programme spécifique EAU et ENVIRONNEMENT

1.3 Appui à la formation à l'éco-conseil dans le cadre d'un développement durable, territorial et citoyen

Coordonnateur WB:

- Wallonie-Bruxelles international

Partenaire associé :

- Direction générale opérationnelle de l'Agriculture, des Ressources naturelles et de l'Environnement

Opérateur WB:

- Institut Eco-Conseil (IEC)

Coordonnateur burkinabé :

- Secrétariat général du Ministère des Affaires étrangères, de la Coopération et des Burkinabè de l'extérieur
- Secrétariat général du Ministère de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique

Partenaires associés :

- Direction régionale de l'Environnement (Hauts-Bassins)
- Ecole des Eaux et Forêts de Bobo-Dioulasso

Opérateurs burkinabé :

- Commune de BOBO-DIOULASSO : Direction de la propreté et de l'assainissement

Contexte :

L'action proposée est dirigée sur le partage et la collaboration de métier d'éco-conseiller, métier qui concilie la protection de l'environnement à la prise en compte de l'humain et des exigences sociales.

Comme l'envisage l'exécutif municipal de la commune de Bobo-Dioulasso dans sa vision prospective à l'horizon 2021, l'amélioration du cadre de vie, de l'assainissement et le développement local durable sont, pour les collectivités locales, des défis qui demandent une formation continue et spécifique devant toucher différentes catégories dans la société afin de conjuguer au mieux la gouvernance urbaine et les problématiques environnementales toujours plus pressantes.

Le développement de ce métier d'éco-conseiller répond, au Burkina Faso, aux attentes des collectivités territoriales de disposer d'agents polyvalents disposant de connaissances, d'outils et de savoir-faire en vue d'assurer la prise en compte optimale de l'approche développement durable dans leurs politiques et leurs actions publiques.

Objectif général :

- Accroître le capital humain pour renforcer le système productif national (PNDES)
- Inverser la tendance de la dégradation de l'environnement et assurer durablement la gestion des ressources naturelles et environnementales (PNDES)

Objectifs spécifiques :

Assurer, par le développement du métier d'éco-conseiller, la formation d'agents de terrain autonomes travaillant en réseau tant local qu'international et qui seront en mesure d'essaimer et de former d'autres acteurs de changement.

Résultats attendus au terme du programme de travail :

R1 : formalisation des engagements > mission préparatoire au Burkina Faso afin d'enrichir la méthodologie, de mettre en place le processus de sélection des apprenants et de définir le plan d'action. Signature du plan d'action pluriannuel, de la convention entre les partenaires et mise à disposition des modèles de conventions individuelles de formation >> **le cadre technique, administratif et financier de la mise en œuvre de la formation est formalisé.**

R2 : préparation technique, logistique et pratique de la formation à l'IEC ; mise à disposition des cursus ajustés pour les formateurs (8 futurs éco-conseillers) et pour les binômes >> **la formation des 8 agents burkinabè est prête à démarrer.**

R3 : session de formation à l'IEC orientée sur les compétences de communicateur et de gestionnaire de projet. La particularité de cette session de formation ne réside pas seulement dans son contenu mais dans la façon dont les apprenants sont impliqués activement dans leur formation, en co-production de savoirs et de projets. Il s'agit d'une pédagogie par projets et pour adultes >> **les 8 agents burkinabè ont suivi une formation résidentielle à l'IEC de 2 mois, suivie de 6 mois de coaching à distance.**

R4 : sessions de formation et coaching au Burkina Faso > après la formation commune à l'IEC, les apprenants burkinabè réintègrent leur poste tandis que les apprenants belges effectuent leur stage pratique au Burkina Faso dans les collectivités territoriales concernées : **les 8 agents burkinabè ont une expérience pratique et des projets concrets pour leur commune.**

R5 : accompagnement du changement > le processus est itératif et s'enrichit des succès et échec de chaque binôme > des missions IEC d'appui et de coordination sont organisées au Burkina Faso

R6 : évaluation et capitalisation > **des ateliers d'évaluation et de bilan sont organisés.**

L'expérience et la capitalisation des actions de la 1^{ère} phase de développement du métier d'éco-conseiller permettront, le cas échéant d'envisager l'intégration de communales rurales du nord du Burkina Faso.

Moyens

En 2018 :

- Frais de 4 missions de 10 jours au Burkina Faso
- Frais de déplacement locaux au Burkina Faso

En 2019 :

- Frais de missions de 10 jours et de 14 jours au Burkina Faso
- 8x2 mensualités de stage professionnel
- Achat de petit matériel

- Frais d'impression
- Frais d'organisation d'ateliers au Burkina Faso
- Frais de connexions et de licence pour coaching à distance
- Frais d'équipement
- Frais d'expertise

En 2020 :

- Frais de missions de 10 jours et de 14 jours au Burkina Faso

Pour 2021 et 2022 : les moyens sollicités seront planifiés en fonction des ateliers d'évaluation et de bilan organisés en 2020.

Programme spécifique SANTE

1.4 Appui à la formation des professionnels du secteur de la Médecine Physique Réadaptation (MPR), avec une attention pour le genre.

Coordonnateur WB:

- Wallonie-Bruxelles International

Partenaire associé :

- Association pour la Promotion de l'Education et de la Formation à l'Etranger (APEFE)

Opérateur WB:

- Université Catholique de Louvain (Faculté des Sciences de la Motricité)

Coordonnateur burkinabé :

- Secrétariat général du Ministère des Affaires étrangères, de la Coopération et des Burkinabè de l'extérieur
- Secrétariat Général du Ministère de la Santé

Opérateurs burkinabé :

- Ministère de la Santé
- Programme de Renforcement des Capacités en Médecine Physique et Réadaptation

Contexte :

Au Burkina Faso, la réadaptation est la quatrième composante des soins de santé après les soins promotionnels, préventifs et curatifs. Cela traduit l'importance de la réadaptation dans l'offre de soins aux populations. Cette importance est consacrée par l'orientation stratégique n°2 du Plan National de Développement Sanitaire (PNDS) 2011-2020, qui fait de l'amélioration de la qualité des soins ré-adaptatifs, l'une des actions prioritaires à mettre en œuvre.

Pour ce faire, de nombreuses actions ont été entreprises par le Ministère de la Santé et ses partenaires dont les effets conjugués ont contribué à l'amélioration des soins et des services de réadaptation à tous les niveaux du système de santé. Malgré toutes les actions entreprises, la situation des personnes handicapées demeure caractérisée par la non satisfaction des besoins en soins ré-adaptatifs.

Le présent projet s'inscrit dans la continuité d'un programme à long terme de développement de la Médecine Physique-Réadaptation (MPR) au Burkina Faso, débuté en 2014 par le Ministère de la Santé avec l'Appui de l'APEFE et de WBI et prévu pour s'étendre sur une vingtaine d'années.

Il est l'objet d'une vision partagée, visant au renforcement en profondeur des capacités des partenaires. Le changement recherché doit progressivement induire une amélioration forte de l'accès aux soins et services de réadaptation. A terme, il s'agit de pouvoir offrir à l'ensemble de la population qui en a besoin des opportunités acceptables de réadaptation, cela pour un coût compatible avec les moyens du pays.

Le programme s'intègre étroitement aux axes du Plan Stratégique de Développement de la

Réadaptation du Secteur de la Santé (PSDRSS 2016-2020) qui promeut (i) le renforcement du leadership et de la Gouvernance dans le secteur de la santé et de la MPR, (ii) l'amélioration des prestations des services de santé dans le domaine de la MPR (iii) le développement des ressources humaines pour la santé dans le domaine de la MPR (iv) le développement des infrastructures, des équipements et des produits de santé (v) l'amélioration de la gestion du système d'information sanitaire dans le domaine de la MPR ; (vi) l'Accroissement des ressources financières de la santé et amélioration de l'accessibilité financière des populations aux services de santé et de MPR ;

Il est enfin connecté au programme « B4 » (Belgique, Bénin, Burundi, Burkina Faso) qui est un programme régional de développement de la MPR soutenu par l'APEFE, Wallonie Bruxelles International et l'Université Catholique de Louvain (UCL) en Belgique et dont l'action est basée sur des échanges sud-sud et nord-sud-nord riches et productifs.

Objectif général :

Contribuer à l'accès aux soins de réadaptation de qualité, au bénéfice des personnes atteintes d'une incapacité (facteur de handicap) avec une attention particulière pour les personnes les plus vulnérables (Personnes avec un Handicap, femmes, indigents) au Burkina Faso, dans les zones de Ouagadougou et Tenkodogo.

Objectifs spécifiques/opérationnels :

Assurer les conditions de lancement de la formation initiale des Kinésithérapeutes et de création de l'École Supérieure de Kinésithérapie pour permettre le développement de la MPR au Burkina Faso.

Résultats attendus au terme du programme de travail :

- R.1 :** 6 kinésithérapeutes burkinabè ont reçu une formation qualifiante de 3 mois à l'UCL ;
- R.2 :** 2 médecins ont bénéficié d'une bourse de spécialisation d'une année en MPR à l'UCL ;
- R.3 :** 2 bacheliers en kinésithérapie ont obtenu un Master (120) en sciences de la motricité à l'ESK de Cotonou ou à l'UCL ;
- R.4 :** Un kinésithérapeute a effectué un Doctorat en kinésithérapie en cotutelle UCL/ISP Burkina Faso;
- R 5 :** 5 missions d'enseignement de l'UCL dans le cadre de la formation continue des kinésithérapeutes burkinabè (thérapie manuelle, périnéologie, lombalgie, neurologie, pédiatrie,...) sont réalisées
- R.6 :** Quatre missions d'appui en santé public dans les domaines de la législation, planification et financement des soins, normes et standards, accréditations, information sanitaire, assurance & mutuelle, organisation de la concertation entre acteurs sont effectuées
- R.7 :** Quatre missions d'appui à la mise en place de l'école de kinésithérapie (création de l'école, programme de formation, gestion de l'établissement, sélection des boursiers,...) sont effectuées

Moyens

Les budgets déposés par l'opérateur seront conformes au barème WBI des frais admissibles pour les projets suite aux appels d'offres dans le cadre de la commission mixtes bilatérales.

Les crédits maximaux suivants seront réservés pour la mise en œuvre du projet

En 2018 :

Frais de 1 mission de 7 jours au Burkina Faso

4 mensualités de bourse pour spécialisation d'un médecin en MPR à l'UCL

En 2019 :

Frais de 3 missions de 7 jours au Burkina Faso

Frais d'inscription

4 mensualités de bourse de doctorat en co- tutelle

2 x 3 mensualités pour un stage professionnel à l'UCL

12 mensualités de bourse pour spécialisation de 2 médecins (8 pour le 1^{er} et 4 pour le second) en MPR à l'UCL

2 x 4 mensualités pour un Master 120 en sciences de la motricité à l'ESK de Cotonou ou à l'UCL

En 2020 :

Frais de 3 missions de 7 jours au Burkina Faso

Frais d'inscription

Frais de matériel nécessaire à la thèse

12 mensualités de bourse de doctorat en co- tutelle

2 x 3 mensualités pour un stage professionnel à l'UCL

8 mensualités de bourse pour spécialisation d'un médecin en MPR à l'UCL

2 x 12 mensualités pour un Master 120 en sciences de la motricité à l'ESK de Cotonou ou à l'UCL

En 2021 :

Frais de 3 missions de 7 jours au Burkina Faso

Frais d'inscription

12 mensualités de bourse de doctorat en co- tutelle

2 x 3 mensualités pour un stage professionnel à l'UCL

2 x 8 mensualités pour un Master 120 en sciences de la motricité à l'ESK de Cotonou ou à l'UCL

En 2022 :

Frais de 3 missions de 7 jours au Burkina Faso
8 mensualités de bourse de doctorat en co- tutelle

Type de projet

Nouveau projet

En synergie avec l'intervention de l'APEFE

LA COOPERATION CULTURELLE ET LE PATRIMOINE

Programme spécifique COOPERATION CULTURELLE et PATRIMOINE

2.1 Appui à l'opérationnalisation du Centre régional pour les Arts vivants en Afrique (CERAV/Afrique)

pour le suivi de la mise en œuvre de la *Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles* au Burkina Faso et en Afrique de l'Ouest / **PHASE 2**

Coordonnateur WB :

- Wallonie-Bruxelles International (WBI)

Partenaire associé

- Administration générale de la Culture, Ministère de la FWB

Opérateur WB :

- L'Observatoire des Politiques culturelles (OPC/Fédération Wallonie-Bruxelles)

Coordonnateur burkinabé :

- Secrétariat général du Ministère des Affaires étrangères, de la Coopération et des Burkinabè de l'extérieur
- Secrétariat général du Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme

Opérateurs burkinabé :

- Centre Régional pour les Arts Vivants et le Cinéma en Afrique (CERAV/Afrique)

Contexte :

La mission principale confiée par l'UNESCO au CERAV/Afrique est d'assurer le suivi de la mise en œuvre de la *Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles* (2005).

Le suivi de ladite Convention engage les Etats-parties à la mettre œuvre en adoptant les mesures législatives dans leurs politiques (prioritairement culturelles : création, production, diffusion, dissémination et jouissance des biens et services culturels). Ce processus doit s'efforcer d'impliquer la société civile. L'instrument de suivi qui permet à chaque Etat-partie de prendre la mesure de ses engagements est notamment constitué du *rapport quadriennal périodique* (RQP) qui doit être élaboré et adopté par les Etats avant d'être remis au secrétariat de la Convention. La rédaction de ce rapport implique dès lors la formation d'équipes, qui rassemblent les pouvoirs publics et la société civile, soutenues par une expertise scientifique de manière à collecter et traiter les données utiles à l'établissement de ce rapport.

Objectifs généraux :

- Participer à la réforme des institutions et à la modernisation de l'administration (PNDES)
- Assurer le suivi de la mise en œuvre de la *Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles* (UNESCO - 2005)

Objectif spécifique

- Soutenir le plan de développement du CERAV/Afrique dans ses missions définies par

le Gouvernement burkinabè et par l'UNESCO

Résultats attendus au terme du programme de travail :

R1 : les capacités institutionnelles, opérationnelles et la gouvernance du CERAV/Afrique ont été renforcées en vue de son ancrage national, régional et international.

- Mettre en œuvre le plan de développement du Centre de ressource
- Créer et tenir à jour une base de données sur les acteurs, les institutions et les entreprises culturelles dans le domaine des arts vivants en Afrique

R2 : les filières arts vivants, cinéma et audiovisuel ont été professionnalisées

- Réaliser la cartographie des principaux opérateurs de formation dans les filières Art Vivant et Cinéma Audiovisuel ;
- Participer à la définition des curricula de nouvelles filières de formation et de recherche dans les ICC (Universités, Instituts supérieurs) ;
- Soutenir l'organisation d'un atelier régional de réflexion sur la contribution des festivals à la promotion de l'industrie du Cinéma en Afrique au Maroc (2018) ;
- Soutenir l'organisation d'un atelier régional à l'occasion de la 10ème édition du Marché des arts du spectacle africain (MASA 2018) à Abidjan ;
- Identifier les réseaux des professionnels des filières arts vivants, cinéma et de l'audiovisuel.
- Soutenir l'organisation d'un atelier régional sur l'intégration culturelle africaine et mobilité des acteurs et des œuvres et sur la gestion des infrastructures et équipements culturels en Afrique (2019)

R3 : la promotion de la Convention sur la Protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles (2005) a été réalisée auprès des Etats membres du CERAV, de la société civile culturelle et des structures privées.

- Soutenir l'organisation d'un atelier régional de réflexion sur la mise en œuvre de la Convention 2005 et de la Charte de la renaissance culturelle africaine à l'adresse des opérateurs de la société civile culturelle en Afrique

R4 : la connaissance des expressions culturelles a été renforcée

- Soutenir des projets de recherche dans le domaine des expressions culturelles
- Recenser et diffuser les bonnes pratiques dans les filières arts vivants et cinéma et audiovisuel

R5 : les modalités de la coopération culturelle ont été diversifiées

- Organiser un atelier régional sur les pratiques de coopération culturelle (2019)
- Collecter l'information utile, de la traiter et de produire des connaissances spécifiques sur les matières couvertes par la Convention
- Publication d'une revue scientifique sur les matières de la Convention de 2005 et sur les politiques culturelles en Afrique en lien avec les partenariats interuniversitaires

Moyens

Annuellement

- missions au Burkina Faso (1X 7 jour et 1X 14 jours)
- mission en Fédération Wallonie-Bruxelles (1X 14 jours)
- Documentation pédagogique (revue scientifique)
- Budgets locaux de formation (ateliers)
- Equipement informatique (2018)
- Bourse de stage professionnel (1X1mois)
- Mise à disposition d'un budget complémentaire par l'OPC.

Programme spécifique COOPERATION CULTURELLE et PATRIMOINE
2.2 Appui au Fonds de Développement culturel et touristique

Coordonnateur WB :

- Wallonie-Bruxelles International (WBI)

Coordonnateur burkinabé :

- Secrétariat général du Ministère des Affaires étrangères, de la Coopération et des Burkinabè de l'extérieur
- Secrétariat général du Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme

Opérateurs associés :

- Administration générale de la Culture, Ministère de la FWB
- L'Observatoire des Politiques culturelles (OPC/FWB)

Opérateurs burkinabé :

- Fonds de Développement culturel et touristique (FDCT)

Contexte :

La mise en place du mécanisme d'appui technique et financier dans les secteurs de la culture et du tourisme a été identifiée, par le Gouvernement burkinabé, en vue de mettre en œuvre une dynamique de développement fondée sur les valeurs culturelles communes propres aux burkinabé et sur la créativité des acteurs en vue d'un meilleur épanouissement social et économique.

Se fondant sur son immense potentiel et au regard de la capacité des secteurs de la culture et du tourisme à relever les défis, il s'avère indispensable de mieux accompagner les deux secteurs afin d'accroître leurs impacts économiques et sociaux.

La faiblesse du financement public, la difficulté d'accès des promoteurs culturels aux institutions financières (banques et micro finances) ainsi que la faible pratique du mécénat et du sponsoring justifient la création du Fonds de Développement Culturel et Touristique, en abrégé FDCT.

Le Plan National de Développement Economique et Social (PNDES), nouveau référentiel de développement du Burkina Faso sur la période 2015-2020, recommande l'opérationnalisation du FDCT en vue de faire de celui, un pilier en matière de croissance économique et de création d'emplois.

Le FDCT est un Etablissement public de l'Etat de la catégorie des Fonds nationaux de financement. Doté d'une autonomie de gestion, il jouit des prérogatives de droit public et est placé sous la tutelle technique du Ministère en charge de la culture et du tourisme et sous la tutelle financière du Ministère en charge des finances. Il a pour mission principale d'offrir aux secteurs culturels et touristiques, un accompagnement financier et technique pour assurer le développement des industries culturelles et touristiques. Il a pour objectif principal de développer la dimension économique de la culture et du tourisme au Burkina Faso en vue de créer des emplois et d'accroître la contribution des deux secteurs au produit

intérieur brut.

En vue de la mise en œuvre de la contribution de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Wallonie au fonds, il sera mis en place un comité technique d'accompagnement composé des représentants du Secrétariat général du Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme, du Fonds de développement culturel et touristique et de Wallonie-Bruxelles international afin que le fonctionnement, la sélection des projets et leur financement soient soutenus selon des modalités qui conviennent aux deux Parties.

Sur base des propositions remises par ledit comité technique une convention de partenariat sera conclue entre les différentes Parties prenantes.

Objectifs généraux :

- Contribuer à l'émergence d'une 'industrie culturelle génératrice d'emplois décents et luttant pour une baisse des inégalités sociales et de genre (PNDES)
- *Faire des industries culturelles et touristiques des pôles dynamiques de l'économie nationale, participant dans toutes les régions du Burkina Faso, à la réduction de la pauvreté des populations*
- *Développer la dimension économique de la culture et du tourisme au Burkina Faso en vue d'accroître la contribution des secteurs de la culture et du tourisme à la production intérieure brute (PIB) et à la création des emplois.*

Objectif spécifique

- Contribuer à la capacité du fonds à assurer l'accompagnement financier et technique des projets des opérateurs culturels et touristiques

Résultats attendus au terme du programme de travail

- les projets des opérateurs culturels et touristiques sont financés via l'apport de subventions aux projets visant les projets non marchands ;
- le renforcement des capacités (formation des opérateurs culturels et touristiques)

Moyens

En 2018

- Mission de mise en œuvre du FDCT : 3X10 jours

Sous réserve de la conclusion d'une Convention

- Alimentation du fonds
- Bourses de stage

En 2019 :

- Mission de suivi et d'évaluation : 3X10 jours
- Alimentation du fonds
- Bourses de stage

En 2020 :

- Mission de suivi et d'évaluation : 3X10 jours

- Alimentation du fonds
- Bourses de stage

2021 et 2022 : en fonction de l'évaluation externe à laquelle il aura été procédé au terme de la phase-pilote, les moyens seront reconduits.

Pour mémoire : listing des opérateurs FWB et BF ayant répondu à l'appel à projet :

Plaisirs chiffonnés et Kala-Kala théâtre

Climat & migration : action théâtrale en décentralisation avec formation, résidences, création et tournée itinérante

Nyangazam et Centre de développement chorégraphique La termitière

Regards partagés

Tranes-en-danse et l'association « Club des jeunes pour la solidarité et l'intégration »

Nos mère(s)

ASBL Devenirs et Théâtre Eclair

Paroles croisées

Art et tça et la compagnie Marbaryassa

Création d'un outil de sensibilisation théâtrale sur la question agricole au service des Burkinabè à partir de la pièce "Nourrir l'humanité, c'est un métier"

XK Théâtre et la compagnie La Colombe

Visions : plate-forme internationale et pluridisciplinaire de formation-crédation

Le Distinguo et la compagnie La Colombe

Tisseuses d'avenirs

Les Daltoniens et UMANE culture

Studio Waga Talents

ASBL Les Récréâtrales et l'ENSAV (la Cambre)

Les Récréâtrales

Programme spécifique COOPERATION CULTURELLE et PATRIMOINE

2.3 Appui aux filières de gestion culturelle

Coordonnateur WB :

- Wallonie-Bruxelles International (WBI)

Opérateur WB :

- Université Libre de Bruxelles - Faculté de Philosophie et Sciences sociales - Filière Gestion culturelle

Coordonnateur burkinabé :

- Secrétariat général du Ministère des Affaires étrangères, de la Coopération et des Burkinabè de l'extérieur

Opérateurs burkinabé :

- Université de Ouagadougou - UFR/LAC - Filière Arts et Gestion artistique et culturelle

Contexte :

Au Burkina Faso, le champ culturel est riche d'un tissu d'opérateurs, d'événements culturels et d'artistes qui ont acquis une reconnaissance qui dépasse les frontières de l'Afrique de l'Ouest. Du FESPACO (Festival panafricain du Cinéma de Ouagadougou) aux Récéatras (Résidences d'écriture, de création et de recherche théâtrales panafricaines de Ouagadougou) en passant par Jazz à Ouaga, le CERAV (Centre régional pour les Arts vivants en Afrique), le SIAO (Salon international d'Artisanat de Ouagadougou) ou encore la Semaine nationale de la Culture ; les projets ne manquent pas et existent parfois depuis plusieurs décennies en touchant toujours plusieurs disciplines du champ culturel. Le Ministère de la Culture lui-même est un acteur central, garant d'une forme de stabilité au service des acteurs et des liens avec le public. La Filière Gestion culturelle mène une réflexion prospective pour élargir le champ de ses partenariats. C'est dans le cadre de cette réflexion prospective que la Filière en gestion culturelle a souhaité répondre à l'opportunité d'ouvrir un axe de dialogue avec le Burkina Faso et singulièrement avec l'Université de Ouagadougou en proposant de construire une plateforme d'échanges académiques. Le principe d'un tel dialogue consiste à dépasser le cadre des échanges de mobilité classiques, en suscitant des échanges entre enseignants et chercheurs d'une part et, d'autre part, en concrétisant des phases d'apprentissage qui impliquent des opérateurs culturels du Burkina Faso et de WB.

Objectifs généraux :

- Participer à la réforme des institutions et à la modernisation de l'administration (PNDES)
- Assurer le suivi de la mise en œuvre de la Convention 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles (UNESCO)

Objectif spécifique :

- Mettre en place une plateforme d'échanges académiques et professionnels

Résultats attendus au terme du programme de travail :

- **R1** : identification du cadre d'échanges et de partenariats entre le monde académique et le monde professionnel (2018)
- **R2** : modélisation et installation de la plateforme (2018)
- **R3** : mise en œuvre des échanges (années académiques 2018-19/2019-20/2020-21/2021-22) académiques et professionnels) / Développer et encadrer des flux durables d'échanges entre formateurs, étudiants et opérateurs d'événements culturels en FWB et au BF (2019-2021)
- **R4** : identification des bonnes pratiques et publications

Moyens

Annuellement

- Mission de coordination au Burkina Faso (1X7 jours)
- Mission de coordination en Fédération Wallonie-Bruxelles (1X7 jours)
- Missions académique et scientifique au Burkina Faso (2X10 jours)
- Accueil académique et scientifique en Fédération Wallonie-Bruxelles (2X10jours)

Programme COOPERATION CULTURELLE et PATRIMOINE
**2.4 Appui à la reconnaissance, la promotion et la gouvernance
des principaux sites patrimoniaux**

Coordonnateurs WB :

- Wallonie-Bruxelles International (WBI)

Coordonnateurs burkinabé :

- Secrétariat général du Ministère des Affaires étrangères, de la Coopération et des Burkinabè de l'extérieur
- Secrétariat général du Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme

Opérateurs WB :

- L'Institut du Patrimoine wallon (IPW)
- La cellule UNESCO de la Ville de Mons

Opérateurs burkinabé :

- Direction générale du Patrimoine culturel (DGPC)
- Université de Ouaga 1/UFR-SH

Contexte :

Depuis 2002, l'Institut du Patrimoine wallon s'est investi, avec l'appui de WBI, dans plus d'une dizaine de projets patrimoniaux internationaux ; ces projets internationaux s'inscrivent dans une démarche de partage de compétences empreinte de la diversité culturelle prônée par l'UNESCO. C'est ainsi que les projets développés par l'IPW visent à appuyer les actions de préservation et de restauration de patrimoines inscrits sur la Liste du Patrimoine mondial par l'UNESCO. L'Institut propose également des actions pérennes et durables par la mise en réseau de compétences, la formation des professionnels et acteurs de la restauration, la valorisation au travers de publications, la sensibilisation et l'appui à la maîtrise d'ouvrage.

L'inscription au Patrimoine mondial de sites patrimoniaux majeurs est un moyen de valorisation puissant et durable comportant des impacts sociaux, culturels et économiques importants pour le Burkina Faso.

Dans ce contexte, et dans le suivi de la dynamique mise en place lors de la précédente programmation en vue de la valorisation du site de la cour royale de Tiébélé, la présente intervention a pour ambition d'élargir la démarche aux autres sites majeurs du patrimoine burkinabé repris sur la liste indicative du Patrimoine mondial que sont outre Tiébélé, les autres cours royales de la région de Kassena, les ruines de Loropéni et Sya, le centre historique de Bobo –Dioulassoba et sa moquée

Objectifs généraux :

- Participer à la réforme des institutions et à la modernisation de l'administration (PNDES)
- Participer à la gestion et la conservation des biens du patrimoine mondial pour contribuer au développement économique inclusif local et améliorer les moyens de subsistance (Ajout de 2015 à la *Politique sur l'intégration de la dimension du*

développement durable dans les processus de la Conservation du patrimoine mondial - 1972 UNESCO)

Objectif spécifique

- Soutenir la protection, la valorisation et la gestion du patrimoine mondial sur les sites majeurs du pays

Résultats attendus au terme du programme de travail :

R1 – renforcement des mesures de préservation, de valorisation et de conservation des trois sites majeurs du patrimoine burkinabè inscrits ou repris sur la Liste indicative du patrimoine mondial :

- Pour les ruines de Loropéni : organisation d'un bilan général lors d'un colloque scientifique régional (2019);
- Pour Sya et la Cour royale de Tiébélé : poursuite de la préparation des conditions nécessaires au travail préliminaire à la rédaction du dossier d'inscription et du plan de gestion et organisation d'un colloque scientifique à l'occasion de la célébration du 140^e anniversaire de la construction de la mosquée de Bobo-Dioulasso (2022).

R2 - partage d'expertises et renforcement des capacités scientifiques et techniques au Burkina Faso

- Lutte contre les termites
- Appui à la formation universitaire en gestion du patrimoine

R3 - Sensibilisation et vulgarisation auprès des élus locaux, des chefs de terres des populations riveraines du site de Loropéni ainsi que des enseignants.

R4 - Sensibilisation et mise en place de jumelage entre écoles du Burkina et de Mons

Indicateurs

- Textes de reconnaissance des limites des sites visés
- Nombre de textes juridiques encadrant la cession des terrains des sites à l'Etat
- Nombre de publications sous la forme de *Carnets du Patrimoine* concernant les sites visés
- Etat d'avancement du dossier d'inscription et des plans de gestion
- Sensibilisation au travers des panneaux présents sur les sites
- Diffusion des publications auprès des populations
- Organisation de conférences de presse ou autres actions de communication autour des activités menées
- Mise en place de comités de gestion et de comités scientifiques pour les sites visés
- Organisation de colloques scientifiques sur la gestion des sites du patrimoine mondial en Afrique de l'Ouest (2019 et 2022)
- Organisation de stages professionnels à destination des cadres de la DGPC et relatifs aux connaissances relatives à l'infestation des collections de musée et à la lutte

contre les insectes ravageurs

- Organisation de séminaires à destination des élus locaux
- Élaboration d'un dossier pédagogique à destination des enseignants en histoire et en géographie burkinabé
- Mise en place de « classes UNESCO » au Burkina et à Mons
- Organisation de conférences

Moyens

En 2018 :

- Missions au Burkina Faso : 10X7jours
- Missions en Fédération Wallonie-Bruxelles : 3X7 JOURS
- Equipement
- Documents pédagogiques
- Frais locaux de formation

En 2019 :

- Missions au Burkina Faso : 10X7jours
- Missions en Fédération Wallonie-Bruxelles : 3X7 JOURS
- Equipement
- Documents pédagogiques
- Frais locaux de formation

En 2020 :

- Missions au Burkina Faso : 10X7jours
- Missions en Fédération Wallonie-Bruxelles : 3X7 JOURS
- Equipement
- Documents pédagogiques
- Frais locaux de formation ?

En 2021 :

- Missions au Burkina Faso : 10X7jours
- Missions en Fédération Wallonie-Bruxelles : 3X7 JOURS
- Equipement
- Documents pédagogiques
- Frais locaux de formation

En 2022 :

- Missions au Burkina Faso : 8X7jours
- Missions en Fédération Wallonie-Bruxelles : 2X7 JOURS
- Equipement
- Documents pédagogiques
- Frais locaux de formation

BOURSES

- La possibilité d'une bourse doctorale sera examinée en cours de programmation.
- La possibilité d'une bourse de stage professionnel sera examinée en cours de programmation.

LA PROMOTION DES DROITS FONDAMENTAUX

Programme spécifique : PROMOUVOIR LES DROITS FONDAMENTAUX

3.1 Certificat de formation continue en droits humains

Coordonnateur WB:

- Wallonie-Bruxelles international

Opérateur WB:

- Université Saint-Louis-Bruxelles

Opérateurs associés

- Unamur : équipe enseignante du Master de spécialisation en droit de l'homme
- ULB : Resic

Coordonnateur burkinabé :

- Secrétariat général du Ministère des Affaires étrangères, de la Coopération et des Burkinabè de l'extérieur

Opérateur burkinabé :

- Université de Ouaga II

Contexte :

L'université Ouaga II, institution d'enseignement supérieur public en charge de la formation en droit au Burkina Faso, possède des relations avec certains acteurs institutionnels burkinabè tels que l'Ecole nationale d'administration et de la magistrature (ENAM), la Commission nationale des droits humains, et bien d'autres. En plus de celles existants avec la société civile comme avec le Mouvement burkinabè des droits de l'homme et des peuples (MBDHP), le Centre national de presse Norbert Zongo, etc.

Elle abrite l'institut universitaire de formation continue (IUFC) qui propose un programme non diplômant de certification en formation continue en droits de l'homme. Ce programme permet de renforcer les capacités des professionnels en activités et des acteurs de terrain. Et plus largement, si les capacités d'accueil le permettent son travail s'étend aux juristes, aux étudiants et aux citoyens. Cette certification englobe des domaines touchant, tant le secteur public que privé ou associatif, les droits de l'homme. Son but est de promouvoir une meilleure connaissance, mais aussi une meilleure application et un meilleur respect de ces droits dans le pays.

Le certificat s'organise en cinq modules successifs :

- théorie générale des droits de l'homme
- systèmes de protection
- liberté de la presse
- droits de l'enfant
- utilisation des technologies de l'information et de la communication par les acteurs des droits de l'homme.

Objectif général :

- Consolider la démocratie, la justice, les droits humains et la paix pour promouvoir la bonne gouvernance politique et administrative (OS. 1.1 du PNDES)
- Répondre positivement aux recommandations du dernier Examen Périodique Universel du Burkina Faso par le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies (2008)

Objectifs spécifiques:

- Soutenir la formation et la sensibilisation aux droits humains de professionnels et acteurs de terrain dans le domaine de justice.

Résultats attendus au terme du programme de travail :

R1 : les professionnels et acteurs de terrain dans le domaine de la justice disposent d'une base de connaissance mise à jour sur les droits humains au Burkina Faso et sur les organes de contrôle nationaux ou internationaux.

R2 : les professionnels et acteurs de terrain dans le domaine de la justice sont sensibilisés et formés sur les enjeux spécifiques relatifs à :

- la liberté d'expression et la liberté de la presse,
- la protection des droits de l'enfant,
- l'utilisation des TIC par les acteurs de la protection des droits humains au niveau national
- l'égalité des genres et à la non-discrimination.

Indicateurs :

- Le contentieux en matière de droits de l'homme fait l'objet d'un traitement plus rapide et plus respectueux du droit burkinabè et des obligations internationales du Burkina Faso par les magistrats et les avocats concernés.
- Les violations des droits humains par les autorités, en particulier policières et pénitentiaires, tendent à disparaître.
- La couverture par la presse burkinabè des violations des droits humains est plus systématique et fait davantage référence aux faits et au droit qu'à des jugements de valeur.
- Le nombre de réactions du Conseil supérieur de la communication et de l'Observatoire burkinabè des médias face à l'usage abusif de la liberté de la presse diminue.
- Les fonctionnaires en charge de la rédaction des rapports de suivi des conventions internationales en matière de droits de l'homme auxquels le Burkina Faso est partie, disposent de capacités renforcées dans ce domaine.

Moyens 2018-2022

Frais de 4 missions de maximum 10 jours au Burkina Faso

Frais de 2 missions sud/ sud de maximum 10 jours

Frais de 2 missions de maximum 10 jours en Wallonie-Bruxelles

Frais locaux pour l'opérateur burkinabè

Frais d'expertise

Frais d'équipement

PROGRAMME spécifique PROMOUVOIR LES DROITS FONDAMENTAUX

**3.2 Contribution à une démocratisation des médias citoyens
et formation de journalistes**

Coordonnateur WB:

- Wallonie-Bruxelles international

Opérateur WB:

- Institut des hautes études des communications sociales (IHECS)

Coordonnateur burkinabé :

- Secrétariat général du Ministère des Affaires étrangères, de la Coopération et des Burkinabè de l'extérieur

Opérateurs burkinabé :

- Institut panafricain d'étude et de recherche sur les médias, l'information et la communication (IPERMIC)

Contexte :

L'IPERMIC est l'un des instituts qui composent l'Université de Ouaga I et le seul centre universitaire au Burkina Faso qui forme des seconds et troisièmes cycles en sciences de l'information et de la communication. Partenaire de l'IHECS depuis 2013, L'IPERMIC a pour ambition de participer au renforcement des logiques de démocratie, et pour se faire, il déploie comme axe d'enseignement le journalisme et la communication (au développement, organisationnelle et d'entreprise).

A travers la mobilité d'enseignants, l'accent est mis sur la formation au journalisme indépendant. L'expérience de l'IHECS, son programme orienté vers une telle finalité et sa situation bruxelloise en fait un partenaire pertinent et enrichissant pour l'IPERMIC. Si d'un côté, les partenaires burkinabè pourront bénéficier d'un accès aux informations, à un recyclage et une formation permanente, de l'autre, les partenaires belges se confronteront à d'autres horizons, de nouvelles pratiques et des réalités qui ne leur sont guère usuelles. Dans les deux sens, les enseignants assureront des enseignements dans leur institution d'accueil et dans la mesure du possible des mobilités d'étudiants.

De surcroît, la réalisation locale d'un média citoyen en ligne et l'implication de jeune burkinabè dans celui-ci constitue à la fois une activité et un résultat attendu.

L'objectif poursuivi est alors la transformation de certains modèles culturels, et notamment, la possibilité pour les jeunes et la population en générale d'avoir accès à un discours légitime. Ainsi, l'effervescence politique présente dans les rues et villes du Burkina Faso devra pouvoir trouver en toute transparence une expression dans des médias populaires.

En amont de cette modification culturelle, une transformation institutionnelle doit être mise en route par la formation des journalistes et l'encadrement des jeunes enseignants de la discipline comme des professionnels actuels.

Objectif général :

- Assurer l'accès à une information juste pour tous pour promouvoir la bonne gouvernance politique et administrative (OS.1.1 du PNDES)
- Participer à la reconnaissance et l'implication constante de la société civile, y compris les médias. (Article 17 Déclaration de Bamako 2000).

Objectifs spécifiques:

- Soutenir les partenaires burkinabé dans la formation au journalisme démocratique et indépendant pour renforcer la presse libre.
- Participer à la formation d'un ou de médias citoyens.

Résultats attendus au terme du programme de travail :

R1 : Insérer dans les formations à l'IPERMIC une attention nouvelle à des cadres pédagogiques mettant la pratique des étudiants et des professionnels en relation dans des projets intégratifs.

R2 : Offrir un support technique et permettre à l'IPERMIC (partenaire institutionnel local) d'assurer le suivi technique des infrastructures légères permettant l'expression démocratique des jeunes et sa diffusion dans la société par des moyens légers et numériques (réseaux sociaux, WhatsApp, etc.)

R3 : Identifier un ou des partenaires locaux de la société civile (association ou ONG locale) pour, avec l'encadrement de l'IPERMIC et de l'IHECS, permettre la prise de parole des jeunes, l'expression citoyenne et entretenir un débat démocratique s'enracinant dans la base de la société (première et éventuellement seconde année).

R4 : Amener à une participation de la population ciblée (jeune et urbaine) dans la production d'une information correspondant à un autre regard sur la société.

R5 : Assurer l'indépendance du média en lui permettant de produire une information locale, enracinée dans la réalité des villes sélectionnées et du vécu des populations, qui échappe à la voix officielle.

R6 : Conduire le ou les médias citoyens ainsi mis en œuvre à construire une cohérence éditoriale, structurée sur une expression citoyenne, un regard original et une ouverture démocratique forte.

Moyens

En 2018 :

Frais de 2 missions de 10 jours au Burkina Faso
Frais de 2 missions de 10 jours en Wallonie-Bruxelles
Frais de bourse Sud/Sud
Frais de matériel médiatique

En 2019 - 2022 :

Frais de 2 missions de 10 jours au Burkina Faso
Frais de 2 missions de 10 jours en Wallonie-Bruxelles
2 mensualités de bourse Sud/Sud
2 mensualités de bourse
Frais de matériel
Frais d'expertise

Annexe 4

DISPOSITIONS GENERALES ET FINANCIERES

DISPOSITIONS GENERALES ET FINANCIERES

1. Bourses de doctorat, de spécialisation, de recherche, de stage professionnel ou Sud/Sud

Les bourses d'études offertes par la Fédération Wallonie-Bruxelles seront exclusivement réservées aux projets de coopération mentionnés dans le présent programme de travail.

Les bourses de longue durée concernent aussi bien des doctorats (durée moyenne 4 ans) que des formations certifiantes de 3^{ème} cycle (1 ou 2 ans).

Dossiers de candidatures

Les candidats aux bourses de longue durée devront détenir un diplôme universitaire ou équivalent.

Les dossiers de candidature seront présentés officiellement, par la voie diplomatique, sur les formulaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ils comporteront notamment :

- la durée de séjour précise souhaitée par le candidat ;
- un curriculum vitae détaillé ;
- une liste des publications du candidat (pour les bourses de spécialisation et de recherche) ;
- s'il y a lieu, la mention de l'université ou de toute autre institution dans laquelle les études, recherches ou stages pourraient être menées ;
- le visa des autorités burkinabè.

Les dossiers proposés par les partenaires burkinabè visés au présent programme seront transmis par le Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération régionale du Burkina Faso au Bureau APEFE/Wallonie-Bruxelles de Ouagadougou, accompagnés d'une note de présentation des candidatures.

Procédure de sélection

Sous peine de nullité, les dossiers de candidature seront transmis dans les délais suivants :

- **pour les mensualités de recherche ou de stage professionnel : au moins trois mois avant la date souhaitée du séjour ;**
- **pour les bourses de spécialisation : avant le 1^{er} avril qui précède l'année académique durant laquelle les études sont envisagées.**

La Partie d'origine fera connaître au moins 2 mois à l'avance les informations précises concernant l'arrivée des boursiers.

1.1. Bourse de doctorat en co-tutelle

- Frais de voyage aller/retour du boursier;
- Montant mensuel de la bourse : 1.078,54€ (séjour en FWB) (montant indexé annuellement en septembre) ;
- Montant mensuel de la bourse locale : 269,64€ (**séjour dans le pays d'origine si pas de perception de salaire local**) (montant indexé annuellement en septembre) ;
- Remboursement des frais médicaux en cas de maladie ou accidents graves à l'exception des pathologies chroniques ;
- Indemnités mensuelles pour charge de famille : conjoint : 192,11€ (montant indexé annuellement en septembre), enfant : 96,06€ (montant indexé annuellement en septembre) si ceux-ci séjournent avec le boursier en Belgique et un forfait de 67,42€ (montant indexé annuellement en septembre) si la famille reste dans le pays d'origine ;
- Frais de logement : 250€/mois maximum sur base d'un contrat de location (indemnité versée lorsque le boursier retourne dans son pays d'origine pour y mener ses recherches de terrain et ce pour une période maximale de 6 mois) ;
- Frais didactiques (montant forfaitaire sur base de justificatifs) : 337,04€/an ;
- Frais de terrain (montant forfaitaire sur base de justificatifs) : 1.500€/an (Université du Sud) ;
- Frais d'encadrement (montant forfaitaire sur base de justificatifs) : 1.500€/an (Université du Nord) ;
- Frais d'impression de la thèse : 619,73€ (montant forfaitaire sur base de justificatifs) ;
- Frais de retour payés lors de l'émission du billet d'avion retour définitif (excédent de bagage) : 247,89 euros pour les bourses de 12 mois.

1.2. Bourse de spécialisation et de recherche

- Frais de voyage aller/retour du boursier ;
- Montant mensuel de la bourse: 907,81€ pour les bourses de recherche et de 3^{ème} cycle (montant indexé annuellement en septembre) ;
- Remboursement des frais médicaux en cas de maladie ou accidents graves à l'exception des pathologies chroniques ;
- Allocation mensuelle pour l'achat de matériel didactiques : 24,79€ ;
- Frais d'impression de mémoire : 185,92€ (montant forfaitaire sur base de justificatifs) ;
- Indemnité d'équipement remis à l'arrivée : 123,95€ (si le séjour est de plus de 6 mois) ;
- Indemnités mensuelles pour charge de famille : conjoint : 192,11€ (montant indexé annuellement en septembre), enfant : 96,06€ (montant indexé annuellement en septembre) si ceux-ci séjournent avec le boursier en Belgique ;
- Frais de retour payés lors de l'émission du billet d'avion retour définitif (excédent de bagage) : 247,89 euros pour les bourses de 12 mois.

1.3. Bourse de stage professionnel de 1 à 3 mois maximum

- Frais de voyage aller/retour du boursier ;
- Montant mensuel de la bourse : 1 008,67€ (montant indexé annuellement en septembre) ;
- Remboursement des frais médicaux en cas de maladie ou accidents graves à l'exception des pathologies chroniques ;
- Frais de déplacement : 80€ maximum par mois (montant forfaitaire payé en début de stage) ;
- Frais de logement : 800€ maximum par mois payés au propriétaire du logement sur base d'une facture libellée au nom de WBI.

1.4. Bourse SUD/SUD :

- Montant mensuel de la bourse : 265€. Ce montant variera en fonction du pays d'accueil où se rendra le candidat. Ce montant ne pourra être inférieur à 265€ mensuel ;
- Frais de voyage aller/retour du boursier de son pays d'origine au pays des études payés par la Délégation WB ou le Bureau WB ;
- Le cas échéant, prise en charge des frais d'inscription à examiner au cas par cas. Ces frais seront payés par la Délégation WB ou le Bureau WB directement à l'Université d'accueil ;
- Sous réserve de l'accord de WBI, participation aux frais de souscription par le boursier à une assurance soins de santé et de rapatriement ;
- Le cas échéant, frais d'impression de mémoire pour un montant maximum de 100€ ;
- Matériel didactique : 100€ maximum pour une bourse de 8 mois et plus ;
- Prise en charge de frais de terrain pour un montant maximum de 700€ ;
- Frais divers et imprévus d'un montant maximal de 250 euros payables sur base de justificatifs Ce type de coût comprend les frais de visa éventuel, des frais occasionnés à l'arrivée (nuitées d'hôtel, matériel d'équipement,...) ;
- Pas de prise en charge du logement.

2. Missions de courte durée

Les frais de voyage aller/retour seront pris en charge par la Partie Wallonie-Bruxelles.

Séjours en Belgique

Wallonie-Bruxelles assumera :

- Les frais de logement pour maximum 110€ par jour
- Les frais de séjour de maximum 54€

Séjours au Burkina Faso

- Wallonie-Bruxelles octroiera une indemnité journalière 50€ et des frais de logement pour maximum 65€ par jour.

L'indemnité sera réduite de moitié si la personne bénéficie également dans le cadre de la mission d'une prise en charge de frais d'expertise ou de formation, d'un cachet ou d'une intervention dans son salaire par Wallonie-Bruxelles ;

Les Parties seront avisées **deux mois à l'avance**, des missions prévues sur leur territoire dans le cadre du programme.

Annexe 5

Projets de la Coopération bilatérale indirecte

Programmes d'appui aux acteurs de la coopération

De 1998 (année de création du mécanisme d'appui aux acteurs de la coopération bilatérale indirecte) à ce jour, WBI a cofinancé, à titre principal ou subsidiaire, 176 projets au Burkina Faso (*), pour un montant de 6.638.917 €. De ces 176 projets, 139 ont été portés par des ONG, 26 par des villes et communes wallonnes, 2 par des provinces wallonnes, 3 par des Hautes écoles, 4 par des syndicats, 1 par une asbl issue de la migration, 1 par une mutualité.

De ces 176 projets, 10 sont en cours à ce jour, pour un financement de WBI de 694.275 €. (**)

Plus précisément encore, de 10 ces projets toujours en cours, 3 sont issus de la sélection 2016.

(*) Pour ce qui concerne les projets cofinancés par WBI à titre subsidiaire (programme de cofinancement des ONG-volet A), il peut s'agir de projets proposés par le promoteur à WBI en différentes phases annuelles.

(**) Signalés ci-après

Année	Apport WBI	NB Projets
2016	430.376 €	10
2015	695.695 €	14
2014	674.747 €	10
2013	741.959 €	16
2012	433.755 €	10
2011	366.610 €	8
2010	508.482 €	13
2009	271.255 €	8
2008	710.212 €	14
2007	426.171 €	9
2006	148.140 €	5
2005	605.019 €	9
2004	119.022 €	3
2003	169.062 €	6
2002	411.824 €	9
2001	58.994 €	8
2000	85.799€	10
1999	91.148€	11
1998	59.205€	3
Total	6.638.917 €	176

AUTRE TERRE

Burkina Faso – « Programme Promotion et création d’initiatives économiques durables à finalités sociales pour une économie juste et démocratique, une production éthique et une commercialisation : ‘OS2 – Promotion d’unités économiques solidaires au Burkina Faso : Au Burkina Faso, Autre Terre promeut, accompagne et renforce des initiatives de récupération-recyclage-salubrité ainsi que des filières de productions agroécologiques respectueuses de l’environnement, principalement dans le cadre d’unités économiques solidaires à finalité sociale’ ».

Activités : Objectif général est de développer et soutenir des unités d’économies sociales (dans le domaine de l’agroécologie et de la gestion des déchets) capables de s’autonomiser économiquement et aptes à fournir aux bénéficiaires des revenus stables.

2016 est la dernière année de ce programme qui s’étendait sur 3 ans. Il vise la création d’initiatives économiques à finalités sociales basées sur une gestion participative et permettant de contribuer à plus de justice économique, politique, environnementale et humaine.

APIL soutiendra la filière gombo, niébé et arachide chez 270 agropasteur(e)s qui utiliseront les sous-produits agricoles issus de ces cultures pour améliorer la gestion de leur élevage bovin. APIL continuera à appuyer les deux unités économiques issues de l’ancien programme (laiterie et miellerie) dans leur autonomisation économique et institutionnelle ;

Le Baobab soutiendra 550 maraîchères et maraîchers dans leur pratique agroécologique, leur organisation et leur commercialisation, 110 jeunes dans leur formation de base et professionnelle (agricole) et 75 productrices dans la production de beurre de karité ;

ATAD soutiendra 100 maraîchères dans leur pratique agroécologique, leur organisation et leur commercialisation et formera 60 stagiaires de longue durée (stage d’1 an) à la pratique de l’agriculture biologique. Ces stagiaires seront ensuite soutenus dans leur installation professionnelle. Le centre de formation permettra la création de 25 emplois.

AJADD mobilisera la population (28.000 personnes) pour qu’elle s’implique concrètement dans l’assainissement de son quartier, collectera les déchets auprès de 3.354 ménages, valorisera les déchets verts, plastiques et cartons au sein d’un centre de valorisation qui permettra de créer 23 emplois.

Nos quatre partenaires burkinabè : Mobiliseront la population pour qu’elle s’implique dans la protection de l’environnement, l’assainissement de leur quartier et la promotion de produits alimentaires sains, notamment via la création de concours dans 90 écoles (8.000 élèves) / Renforceront les synergies entre eux via des voyages d’échanges, des formations communes, des projets communs, etc. / Renforceront les synergies avec des structures externes ayant des compétences techniques spécifiques : ISF et CEAS (déchets) Miel Maya (apiculture), Terre et Humanisme (agroécologie et semence),... / Renforceront par leur participation et leur appui-conseil les cadres de concertation des ONG (SPONG, CNA-Bio,...) et nationaux (concertation avec les ministères, les ambassades,...).

Lieu : Fouti / Louda / Pissila / Kaya / Boussouma / Koudougou / Villy / Ouagadougou / Boulsin

Durée : 1 an (troisième et dernière année du projet)

Secteur : Développement social, politique et économique / Agriculture / Sécurité alimentaire

Appui WBI : 10.400 €

Partenaire(s) : Association Jeunesse et Actions pour le Développement Durable (AJADD) / Action pour la promotion des initiatives locales (APIL) / Alliance Technique d’Assistance au Développement (ATAD) / Le Baobab

Contact(s) en Belgique : Vincent Oury / +32 4 240 68 48 / vincent.oury@autreterre.org

ILES DE PAIX

Burkina Faso – « Projet de renforcement de la résilience et de la sécurité alimentaire des ménages pauvres et très pauvres dans les régions du centre-Est et de l’Est du Burkina Faso (PRESAM – CEE) ».

Activités : **1.1** - Appuyer l’aménagement simplifié et la mise en valeur de bas-fonds pour la production de riz pluvial : organisation de voyages d’étude, accompagnement de 250 producteur à l’aménagement de 23 ha de bas-fonds rizicoles, équipement et formation de 250 producteurs, sensibilisation des producteurs aux questions d’organisation collective, organisation de recherches-action, accompagnement et suivi rapproché des bénéficiaires/ **1.2** - Appuyer le renforcement de la productivité des céréales traditionnelles : organisation de voyages d’étude, formation et accompagnement de 800 producteur sur 800 ha de pratiques intégrées

améliorant la fertilité des sols, organisation de recherche-action et accompagnement rapproché des bénéficiaires / **1.3** - Appuyer la mise en relation entre producteurs de semences certifiées de céréales et les bénéficiaires de l'appui au renforcement de la production céréalière : confection et distribution de dépliants et organisation d'ateliers communaux de réflexion / **2.1** - Accompagnement de 400 producteurs pour l'aménagement de 12 ha de périmètres maraîchers, équiper et former les producteurs, les sensibiliser aux questions d'organisation collective, organiser des recherches-actions, accompagnement et suivi rapproché des bénéficiaires / **2.2** - Appuyer le développement de l'aviculture familiale traditionnelle : accompagner 90 bénéficiaires pour l'aménagement de poulaillers traditionnels améliorés, équiper et former les aviculteurs, équiper et former 10 vaccinateurs villageois, équiper les services techniques de l'élevage pour la conservation des produits vétérinaires / **2.3** - Appuyer les activités génératrices de revenus des femmes : équiper et former 400 femmes à la pratique des activités porteuses, informer et sensibiliser 400 femmes sur l'épargne et les possibilités d'accès au micro-crédit, organisation de recherche-action et de voyages d'échange / **3.1** - Améliorer les pratiques nutritionnelles : accompagner les activités de sensibilisation menées pour les 128 Agents de Santé Communautaire (ASC) au profit des bénéficiaires de l'action/ **3.2 et 3.3** -Réaliser des activités de sensibilisation aux bonnes pratiques nutritionnelles : diffuser des reportages radiophoniques sur les bonnes pratiques nutritionnelles, diffuser des pièces de théâtre forum et suivre les ménages (1227) qui ont bénéficié de la distribution de plants et de graines de Moringa.

Lieu : Communes des régions du Centre-Est (Baskouré et Goughin) et de l'Est (Diabo et Tibga).

Durée : 2014-2017

Secteur : Sécurité alimentaire

Appui WBI : 24.987 €

Partenaire(s) : Diobass, ONG burkinabè.

Contact(s) en Belgique : Nico Bakker / nico.bakker@bf.ilesdepaix.org

OXFAM SOLIDARITE

Burkina Faso – « Modernisation de l'agriculture familiale paysanne durable / OS4 : Davantage de gens qui vivent dans la pauvreté en milieu rural pourront profiter d'une plus grande sécurité alimentaire, de revenus, de la prospérité et de la résilience à travers des systèmes alimentaires durables significativement plus équitables. Les personnes les plus marginalisées seront beaucoup plus prospères et résilientes, en dépit de la concurrence croissante autour des ressources en terre, en eau, en nourriture et en énergie et malgré le stress sur le climat ».

Activités : Le projet se développe sur 3 axes principaux : (1) Renforcement des groupes locaux agriculteurs et transformateurs familiaux au sein des chaînes de valeurs. Dans cet axe, entre janvier 2014 à décembre 2016, l'UMPL-B ET L'UNERIZ se positionnent au sein des interprofessions suite à : La signature de contrats de livraison de paddy entre UNPRB (union des producteurs de riz paddy) et UNERIZ et de contrats de fourniture entre UNERIZ et ANaCor-B (Association des commerçants de riz) - Une meilleure prise en considération du riz étuvé au sein des décisions de l'organisation interprofessionnelle - Une amélioration du nombre de décisions en faveur du lait local dans l'organisation interprofessionnelle du lait. (2) L'augmentation du nombre des petits exploitants de la commune cible de Padema bénéficiant d'un titre foncier. Les activités principales de janvier 2014 à décembre 2016 sont développées par Padema en vue de favoriser l'accès à 3979 petits exploitants de la commune de Padéma à un titre foncier grâce à la poursuite du processus de formalisation des droits fonciers de janvier 2014 à décembre 2016. (3) La dénonciation des pratiques défavorables aux secteurs paysans par des organisations en synergies avec d'autres acteurs au-delà du secteur professionnel. De janvier 2014 à décembre 2016, 6 actions d'influence (campagne/plaidoyer) seront menées en synergie avec des Organisations de la Société Civile hors du monde paysan au niveau national et régional (3 pour WILDAF, 3 pour la CPF).

Lieu : (Régions) Hauts Bassins, Cascades, Plateau Central, Boucle du Mouhoun, Centre Est, Centre Nord, Centre, Centre Ouest, Centre Sud, Sahel, Sud Ouest, Est, Nord.

Durée : 1 an

Secteur : Sécurité alimentaire / Agriculture / Développement social et économique

Appui WBI : 19.440 €

Partenaire(s) : Confédération Paysanne du Faso – CPF / Groupe de Recherche Action sur le Foncier – GRAF / Union des Mini laiteries et Producteurs de Lait - UMPL-B / Union Départemental des Producteurs de Coton de Padema - UDPC – Padema / Union Nationale des Etuveuses de Riz – UNERIZ / Women in Law and Development in Africa –Afrique de l'Ouest–WILDAF –AO.

Contact(s) en Belgique : Stefaan Declercq 02/501.67.08 sde@oxfamsol.be

SHC – SENSORIAL HANDICAP COOPERATION

Burkina Faso – « Accès à l'enseignement spécialisé et inclusif de qualité du primaire au post-primaire pour des enfants vivant avec un handicap visuel au Burkina Faso ».

Activités : Selon les estimations du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH, 2012), le nombre de Personnes en Situation de Handicap (PSH) au Burkina Faso en 2012 est estimé à environ 168.000, soit 1,2% de la population totale. L'étude multisectorielle Etude multisectorielle sur la situation des PSH au Burkina Faso faite par le MASSN, UNICEF, FEBAH en avril 2009 estime à 66% le nombre de personnes en situation de handicap sans aucun niveau d'instruction. Le nombre de ceux ayant atteint le niveau primaire est seulement de 16,5%. Cette situation est aggravée par l'insuffisance des offres éducatives adaptées et les obstacles socioculturels et socioéconomiques qui freinent de façon récurrente la scolarisation des personnes en situation de handicap. Le handicap visuel est un grand **facteur de marginalisation**. La chance pour un enfant avec un handicap visuel d'être scolarisé est minime. Aujourd'hui, il y a à peine 440 enfants avec un handicap visuel qui vont à l'école. La répartition des élèves dans les différentes écoles se retrouve dans le paragraphe ci-dessous. Ces données ont été récoltées sur le terrain par l'ABPAM.

Objectifs : (général) « Assurer l'éducation primaire pour tous » (2ème objectif des Objectifs du Millénaire) et celui du droit à l'enseignement des enfants handicapés au Burkina Faso, dans le cadre du PDDEB, le plan décennal gouvernemental de développement de l'enseignement primaire. (spécifique) L'UN-ABPAM et ses partenaires sont en mesure d'appuyer l'extension du modèle développé d'éducation inclusive pour enfants avec un handicap visuel dans l'enseignement primaire et secondaire vers d'autres régions du Burkina Faso.

Pour cela, il est prévu : (R1 – *Les élèves avec un handicap visuel qui terminent le cycle primaire ont accès à un enseignement secondaire approprié dans 4 régions décentralisées*) Formation initiale des professeurs et des surveillants à l'encadrement des enfants avec un handicap visuel / Formation des professeurs de mathématique pour enfants avec un handicap visuel / Formation des maîtres de suivi en Mathématique pour enfants avec un handicap visuel / Equipement des 4 maîtres de suivi en matériel pédagogique adapté pour enfants avec un handicap visuel / Concertation avec les DDEC, DPENA, responsables des lycées pour choix des lycées d'intégration / Sensibilisation des élèves de 6e année des lycées identifiés pour l'intégration pour qu'ils soutiennent les élèves avec un handicap visuel dans leur classe / (R2 – *L'UN-ABPAM est capable de donner une formation certifiée à des encadreurs ou futurs encadreurs pour enfants avec un handicap visuel*) Formation des enseignants, moniteurs en guidance parentale et transcripteurs de l'UN-ABPAM de remise à niveau pour pouvoir encadrer les stagiaires / Informations aux ENEP sur la possibilité de faire leur stage dans l'enseignement spécialisé / Production et distribution des manuels scolaires / Formation de deux nouveaux formateurs / Equipement centre de transcription et des 2 nouveaux formateurs / Reconnaissance de l'enseignement spécialisé / Validation d'un plan d'action pour faire du centre de référence de l'ABPAM un centre de formation certifié / (R3 – *Les 7 écoles décentralisées sont renforcées dans la qualité de l'encadrement des enfants avec un handicap visuel*) Equipement des classes transitoires de 7 écoles / Distribution des manuels scolaires aux classes transitoires / Sensibilisation (élèves, familles, communauté sociale, communauté éducative) / Appui ponctuel (suivi pédagogique) / Formation en mathématique dans les écoles décentralisées / Rencontre de partage entre les directeurs des zones / (R4 – *L'UN-ABPAM dispose d'une stratégie claire d'extension de son modèle d'inclusion à d'autres régions*) Formation en montage de projet, management de projet et suivi/évaluation de projet / Atelier de réflexion pour développer une stratégie pour l'éducation inclusive / Formation du comptable.

Lieu : Ouahigouya / Tenkodogo / Gaoua / Bobo.

Durée : 1 an

Secteur : Education / Scolaire / Santé

Appui WBI : 15.011 €

Partenaire(s) : Union Nationale - Association Burkinabé pour la Promotion des Aveugles et Malvoyants (UN-ABPAM) – Burkina Faso

Contact(s) en Belgique : Thomas de Kerchove / +32 2.486.01.77 / t.dekerchove@sensorial.be

SLCD – SERVICE LAÏQUE DE COOPERATION AU DEVELOPPEMENT

Burkina Faso – « Gestion des Terroirs en Afrique Centrale et de l'Ouest : OS1 – La gestion et la valorisation durable des ressources forestières et de l'eau de la zone rurale couverte par le district sanitaire de Barsalogo contribuent à son développement ».

Activités : L'objectif spécifique est de contribuer au développement rural endogène de la zone couverte par le district sanitaire de Barsalogo basé sur une gestion et une valorisation durable de certaines de ses ressources naturelles et l'amélioration de l'accès aux services de base.

Pour cela, il est prévu : (Axe1) Renforcement organisationnel des comités de développement : Structuration des organisations de base (comités de développement, coopératives) / Production de supports de planification avec les organisations à la base. (A2) Foncier et systèmes de production durables : Organisation des dialogues sur le foncier avec les chefs de terres et autorités locales / Achat/location des terrains agricoles pour les ménages bénéficiaires / Sensibilisation des femmes à travailler sur des terres sécurisées / Aménagement des terrains acquis, formation aux techniques d'agri-durables, achats d'intrants. (A3) Renforcement des organisations paysannes à vocation commerciale : Formation des fédérations, Codev et ménages en gestion financière et entrepreneuriat rural / Aménagement des points chauds des pistes rurales / Appuyer les structures de matériels de transformation et de transport. (A4) Accès aux infrastructures sociales et de production : Aménagement/réhabilitation/équipement d'infrastructures de base et de production (dispensaires, points d'eau, infrastructures d'élevage) / Appui à la gestion des infrastructures de santé et mutuelle. (A5) Renforcement des capacités des partenaires : Formation en suivi et évaluation / Renforcement organisationnel en matière de genre.

Lieu : (Province du Sanmatenga) Barsalogho / Pensa / Dablo

Durée : 1 an

Secteur : Environnement / Développement économique / Santé / Eau et assainissement

Appui WBI : 24.212 €

Partenaire(s) : Association Impulsion (ASBL) / ONG APIL, Institut 2IE

Contact(s) en Belgique : Anne Depret / anne.depret@slcd.be / +32 (0)2 650 61 03

SOLIDARITE MONDIALE – WSM

Bénin, Burkina Faso – « OS4 – Promouvoir le droit à la protection sociale des travailleurs à statut précaire, de l'économie informelle, des milieux ruraux et autres groupes vulnérables via cinq réseaux nationaux ».

Activités : Résultat 1.1: Assistance juridique aux travailleurs pour une meilleure connaissance et la promotion des droits des travailleurs à statut précaire (zones franches, travailleurs domestiques, enseignants contractuels, travailleurs des mines, bois et bâtiments...). **Types d'activités:** Organisation des travailleurs en syndicats, en mouvements sociaux, formation, élaboration de conventions collectives sectorielles et interprofessionnelles, création et appui des cellules d'assistance juridique, promotion du genre, sensibilisation à l'environnement, plaidoyer pour l'élaboration ou l'application des conventions. / **Résultat 1.2:** Formation et insertion professionnelle des personnes en situation de précarité (travailleurs ruraux, travailleurs en économie informelle, jeunes sans formation, chômeurs). **Types d'activités:** Formation professionnelle par corps de métiers, mise en relation avec les employeurs potentiels, appui à l'installation, suivi post-formation, promotion genre et environnement. / **Résultat 1.3:** Promotion de l'économie sociale pour l'amélioration des revenus des travailleurs de l'économie informelle (agriculteurs, éleveurs, transformatrices, artisans,...) et des groupes vulnérables économiquement actifs). **Types d'activités:** Organisation, formation, appui accompagnement des initiatives d'économie sociale, promotion de l'entrepreneuriat associatif, mise en réseau par filière,... / **Résultat 1.4:** Accessibilité aux systèmes formels de sécurité sociale en faveur des travailleurs de l'économie informelle (agriculteurs, éleveurs, transformatrices, artisans, petits commerçants) et autres travailleurs à statut précaire (travailleurs domestiques, travailleurs des mines, enseignants contractuels) ainsi qu'aux services d'assistance sociale; **Types d'activités:** Organisation, sensibilisation, appui conseil et mise en relation pour une meilleure connaissance des procédures, formation et vulgarisation des textes. / **Résultat 1.5:** Promotion des mutuelles de santé en faveur des acteurs de l'économie informelle, des travailleurs ruraux et autres catégories sociales vulnérables. **Types d'activités:** Sensibilisation, organisation, appui à la mise en place et à la consolidation des mutuelles existantes, professionnalisation des mutuelles de santé, mise en réseau, formation, contractualisation avec les formations sanitaires, plaidoyer.

De plus, en fonction des réalités et de spécificités de chaque pays, des actions politiques à mener par pays auprès des décideurs ont été identifiées et se résument comme suit : **Bénin** - Organisation de rencontres d'échange entre les mouvements sociaux et les mutuelles de santé sur les RAMU en vue de constituer un réseau d'acteurs. / Formation des leaders des mouvements sociaux et des mutuelles de santé sur le RAMU et son articulation avec les mutuelles de santé. / Formation des équipes sur la gestion de l'AMU et sur les mutuelles de santé / Formation les membres du réseau d'acteurs sur les techniques de plaidoyer / Faire l'état des lieux sur le processus et le fonctionnement actuel du RAMU / Organiser des actions de plaidoyer sur : Acte sur la reconnaissance des mutuelles dans les rôles d'affiliation, de recouvrement et de remboursement des soins - Mise en place de l'organe administratif de la mutuelle sociale, du fonds national de garantie, et le registre national d'immatriculation. - Appui à l'extension des mutuelles de santé dans les zones non couvertes - Mise en place d'un fonds aux mouvements sociaux pour la sensibilisation des acteurs de l'économie informelle

et les agents de santé sur le RAMU. / Faire des recherches et la capitalisation sur l'expérience du RAMU,...
Burkina Faso - Mise en place d'un réseau national fort multi acteurs actif sur le droit à la protection sociale / Formation des acteurs sur la politique et le fonctionnement de l'AMU / Etude sur l'état des lieux du processus de mise en place de l'AMU / Formation des membres du réseau sur le plaidoyer / Organisations de plaidoyers pour l'implication effective des mutuelles et des mouvements sociaux dans la politique de l'AMU...

Cette stratégie de renforcement de capacités des partenaires a été traduite de façon concrète en trois types de résultats à atteindre : **Résultat 3.1:** Renforcement des capacités de 15 mouvements sociaux partenaires (dont 7 du Bénin et du Burkina Faso) et de 5 réseaux nationaux (dont un du Burkina Faso et 1 du Bénin) en gestion du cycle des projets et en monitoring et évaluation de leurs capacités (dans les 5 domaines ci-haut cités) afin de réaliser les impacts attendus du programme. **Types d'activités:** formations, au moins deux missions d'accompagnement par an et par pays, actions de coaching et d'appui conseils, capitalisation... / **Résultat 3.2:** Renforcement de l'expertise thématique de 15 organisations nationales (dont 7 du Bénin et du Burkina Faso) sur les différents services de promotion du droit à la protection sociale. **Types d'activités:** formations thématiques, échanges sud-sud, échanges nord-sud, capitalisation / **Résultat 3.3:** Renforcement des capacités d'actions politiques des réseaux nationaux (dont un du Bénin et du Burkina Faso) et zonal pour mieux influencer le processus de prise de décisions (auprès des instances nationales et supra nationales). **Types d'activités:** Formations en techniques de plaidoyer, appui méthodologique aux actions de plaidoyer, plaidoyer national ou supra national, recherches et capitalisation.

Lieux : Bénin - Cotonou Atlantique / Atlantique : Borgou, Calavi, Zou / Atlantique : Littoral, Mono, Couffo, Ouémé, Plateau Zou, Collines / Atlantique : Littoral, Ouémé, Zou, Borgou et Atacora / BF - Bam, Kadiogo, Sanmatenga / Kadiogo, Houet, Boukiemde, Bam, Sanmatenga.

Durée : 2014-2016

Secteur : Protection sociale / Droits des travailleurs

Appui WBI : 54.556 €

Partenaires : Bénin - Centre de Formation et d'Insertion professionnelle de MODES / APROSOC (programme pour les mutuelles de santé en Afrique) / MDB (Mutuelle pour le Développement à la Base) / MTC (Mouvement des Travailleurs Chrétiens) / BF – RAMS (Réseau d'Appui aux Mutuelles de santé) / MUFEDE (Mutualité Femmes et Développement)

Contact en Belgique : Claire Terlinden / Chaussée de Haecht 579, 1031 Bruxelles / claire.terlinden@solmond.be

SOLSOC – SOLIDARITE SOCIALISTE – FORMATION, COOPERATION & DEVELOPPEMENT

Bolivie, Burkina Faso, Burundi, Colombie, RDC, Guinée Bissau, Maroc, Sénégal : « Axe économie sociale et solidaire (ECOSOL) : 010 Bolivie, 020 : Burkina Faso, 030 : Burundi, 040 : Colombie, 050 : RD Congo, 060 : Guinée Bissau, 070 : Maroc, 090 : Sénégal 010 ».

Activités : Dans un contexte de crise financière et économique, l'économie sociale et solidaire devient plus que jamais une alternative durable à l'économie capitaliste. Elle constitue un pan des économies nationales avec un potentiel réel en termes de création de richesses, dont une part est réservée à des actions socio-éducatives, et d'emplois décents pour les travailleurs de l'économie informelle et pour les paysans, en particulier pour les jeunes et les femmes.

Pour cela, Solidarité Socialiste renforce des mouvements sociaux et des organisations de la société civile dans leur capacité à contribuer à un changement social progressiste, laïque et démocratique / Le programme renforcera les capacités des partenaires associés et limitrophes à accéder aux ressources et savoirs, à forger leur identité politique et institutionnelle / Dans une démarche d'éducation populaire, le programme prévoira l'organisation de formations et stages politiques et techniques, des échanges d'expériences et de pratiques entre les acteurs / Il appuiera la participation à des concertations et des réseaux locaux, nationaux ou supra nationaux, et le cas échéant leur création / Le programme renforcera la capacité des organisations de la mouvance socialiste à informer, conscientiser et mobiliser leurs bases sociales pour la solidarité internationale/

...

Durée : 2014 - 2016

Secteur : Protection sociale / Economie sociale et solidaire / Environnement, genre et jeunesse.

Appui WBI : 61.470 €

Contact en Belgique : Sylvie Demeester (gestionnaire du dossier) / 02/505.40.76 / sdemeester@solsoc.be / Rue Coenraets, 68 à 1060 Bruxelles.

Programme de cofinancement des ONG – Volet B – Sélection 2016

()SOLSOC – SOLIDARITE SOCIALISTE – FORMATION, COOPERATION & DEVELOPPEMENT**

Burkina Faso – « Projet d'appui au PAJE pour promouvoir la participation démocratique, l'engagement citoyen et le leadership des jeunes dans la gouvernance locale au niveau des collectivités territoriales de la région du centre au Burkina Faso ».

Activités : Les 2 stratégies centrales du projet (la mise en place des Conseils Consultatifs des Jeunes (CCJ) et le renforcement des capacités du PAJE pour une meilleure offre de services sociaux innovants) sont conçues dans une optique d'autonomisation de la démarche. Le projet veut développer des actions dans les deux axes majeurs qui sont : i). engagement civique, participation démocratique et ii). Renforcement des capacités pour la transition vers l'âge adulte. Le projet vise à accroître les offres de services, en permettant aux jeunes d'une manière générale et aux membres des conseils consultatifs de la région du centre en particulier, de prendre leurs responsabilités en tant que citoyens actifs et de participer à la vie communautaire en s'engageant par exemple comme : bénévole, initiateur de projets sociaux, pionnier de l'innovation ou créateur d'entreprise, en collaborant aux médias de jeunes.

Pour cela, il est prévu : Lancement du projet en marge de la dernière session du conseil municipal en décembre 2016 / Formation des équipes de jeunes aux techniques d'animation et de facilitation des espaces jeunes sur les thématiques de l'agenda 21 y compris l'éducation au développement en janvier 2017 / Organisation et animation de 6 sessions de réflexion et d'expression sur la participation citoyenne des jeunes au développement des collectivités territoriales / Organisation de 4 conférences/tribunes populaire de dialogue citoyen de janvier à décembre 2017 dans 6 communes de la région du Centre / Mise en place de 6 Conseils Consultatifs des Jeunes pour le développement (CCJD) au niveau des 6 communes (Saaba, Pabré, Komsilga, Komki-Ipala, Koubri et Tanghin Dassouri) que compte la région du centre de janvier 2016 à juin 2018 selon le plan de mise en oeuvre suivant :

- Formation des équipes d'animation et d'encadrement des conseils consultatifs ;
- Formation des membres des bureaux pour l'élaboration des règlements intérieurs et des plans d'action ;
- Organisation d'un forum régional des jeunes en juillet 2017 en marge du séjour des jeunes Belges dans le cadre du camp annuel.

Lieu : Région du Centre (Saaba, Pabré, Komsilga, Komki-Ipala, Koubri et Tanghin Dassouri)

Durée : 12/2016 au 06/2018 (18 mois).

Secteur : Jeunesse / Social : Consolidation de la société

Appui WBI : 60.000 €

Partenaire(s) : (Sud) Association Songui Manegré d'Aide au Développement Endogène – ASMADE.

Contact(s) en Belgique : Perrine CREVECOEUR / 02 505 40 80 / pcrevecoeur@solsoc.be

Programme de cofinancement de Coopération Décentralisée – Sélection 2016

()CENTRALE GENERALE DES SYNDICATS LIBERAUX DE BELGIQUE –
REGION WALLONNE – CGSLB**

Burkina Faso – « Un syndicalisme contre la pauvreté : projet d'encadrement syndical et d'insertions socioprofessionnelles des travailleurs et travailleuses agro-alimentaires de l'informel à Ouagadougou ».

Activités : Problème de déficit de travail décent et de justice sociale pour les transformateurs et formatrices de l'agro-alimentaire et conséquences socio-économiques.

Le mouvement syndical burkinabè en général et la CSB en particulier s'est engagée à encadrer les acteurs et actrices de l'économie informelle qui occupent aujourd'hui plus de 80% de la population active. La désarticulation de l'économie informelle et la précarisation généralisée de la situation sociale des travailleurs et travailleuses entraînent une expansion de la pauvreté et une régression de la justice sociale. L'emploi des jeunes et des femmes constitue également un défi majeur pour le pays en général et pour les travailleurs et travailleuses de l'informel et pour le secteur l'agro-alimentaire à Ouagadougou.

Objectif : Développer la responsabilisation des cadres syndicaux dans l'action de promotion et d'insertion socio-professionnelle des travailleurs de l'agro-alimentaire à Ouagadougou.

Pour cela, il est prévu : Mise en place de l'équipe de formation et identification des 45 responsables à former - identifier et préparer les responsables / Formation à la structure syndicale des 45 responsables des associations de l'agro-alimentaire - former aux responsabilités / Formation à l'organisation syndicale des 45 responsables syndicaux : former à l'action et la consultation / Mobilisation et sensibilisation communautaire

dans les 7 communes de Ouagadougou - sensibiliser les travailleurs du secteur de la transformation alimentaire / Mise en place de la coopérative syndicale - développer les services aux affiliés pour assurer leur insertion professionnelle / Constitution du syndicat professionnel agro-alimentaire du secteur informel de Ouagadougou - ancrer le projet dans une structure reconnue et gestionnaire de la coopérative / Promouvoir les travailleuses et travailleurs agro-alimentaires de Ouagadougou - Constituer un cahier de revendications par une consultation participative et assurer la promotion / Capitalisation des connaissances - disposer de meilleures connaissances des métiers / Séminaire national stratégique - assurer un développement transversal des bonnes pratiques dans d'autres régions et/ou secteur / Monitoring & évaluation / assurer une pérennité au projet.

Lieu : Ouagadougou

Durée : 14 mois.

Secteur : Travail / Syndicalisme / Développement social et économique.

Appui WBI : 70.600 €

Partenaire(s) : Confédération Syndicale Burkinabè (CSB)

Contact(s) en Belgique : Katy Fall / +32 (0)2.509.16.22 / katy.fall@cgsib.be

() COMMUNE DE RAMILLIES**

Burkina Faso – « Projet d'économie sociale solidaire dans le village de Pissi dans la commune de Kombissiri ».

Activités : Actuellement, dans la périphérie de Kombissiri, l'éloignement des points d'eau constitue un problème pour l'approvisionnement en eau potable des populations. Ceci a des conséquences néfastes sur la santé car l'éloignement incite à utiliser en substitution des eaux plus proches mais de qualité douteuse, ce qui favorise l'émergence de maladies d'origine hydrique (diarrhées, choléra, dysenterie, etc.), mais aussi sur la scolarisation des enfants en raison du poids et de la durée de la corvée d'eau dont ils sont souvent chargés. Pour ce qui est du développement de l'agriculture irriguée, il s'inscrit dans un contexte sanitaire et climatique peu favorable qui touche directement les productions. En effet, un manque d'eau notoire rend impossible les cultures maraîchères sans mettre en place des infrastructures adaptées à ce type d'activité.

Objectifs : Contribuer à la réalisation d'une croissance économique durable dans le village de Pissi / Augmenter le taux d'accès moyen à l'eau potable des populations rurales ciblées / Faire naître outre le développement économique, un esprit communautaire et solidaire en vue de l'émancipation et de l'auto emploi de la femme rurale par la création d'une coopérative féminine de cultures irriguées.

Pour cela, il est prévu : Mise en place de l'équipe de projet (coordinateurs au Nord et au sud, animateur et secrétaire) / Envoi de techniciens belges sur place pour études d'avant-projet / Appel d'offre et recrutement d'entreprise chargée de travaux / Etudes géophysiques et sondages pour détecter les bonnes nappes phréatiques / Creusement-forage, développement et contrôle sanitaire / Installation des réservoirs et système de pompage et équipements / Tracer, canaliser et construire des bornes fontaines et branchements / Mise en place de la coopérative maraîchère / Aménagement du périmètre maraîcher pour les femmes / Recrutement et formation des fontainiers / Construction du magasin pour la coopération / Installation du moulin à grains y compris la formation des meunières / Mise en place de la pépinière villageoise / Exécution du plan de formations, communication, sensibilisation en lien avec chaque activité / Production de rapports intermédiaire / Réalisation d'un documentaire sur les activités du projet / Production de rapport final du projet.

Lieu : Pissi (Kombissiri – Burkina Faso)

Durée : 18 mois.

Secteur : Eau et assainissement

Appui WBI : 89.700 €

Partenaire(s) : Commune de Kombissiri

Contact(s) en Belgique : DEBATY LIONEL - 081/432349 / cooperation@commune-ramillies.be

Programme de cofinancement des ONG - Volet A – sélection 2015

Autre Terre

« Au Burkina Faso, Autre Terre promeut, accompagne et renforce des initiatives de récupération-recyclage-salubrité ainsi que des filières de productions agroécologiques respectueuses de l'environnement, principalement dans le cadre d'unités économiques solidaires à finalité sociale »

Activités : Création d'initiatives économiques à finalités sociales basées sur une gestion participative et permettant de contribuer à plus de justice économique, politique, environnementale et humaine. L'objectif est

de développer et soutenir des unités d'économies sociales (dans le domaine de l'agroécologie et de la gestion des déchets) capables de s'autonomiser économiquement et aptes à fournir aux bénéficiaires des revenus stables. Réalisations concrètes : Soutien par APIL à la filière gombo, niébé et arachide chez 270 agropasteurs, Soutien par le Baobab de 550 maraîchères et maraîchers, Soutien par ATAD de 100 maraîchères, et mobilisation de la population par AJADD.

Durée : année 2015

Apport WBI : 14.410,-€ / cofinancement DGCD : 164.694 €

Secteur : Développement économique

Contact en Belgique : Benoît Naveau : 0032/42406849, benoit.naveau@autreterre.org

Iles de Paix

« Projet de renforcement de la résilience et de la sécurité alimentaire des ménages pauvres et très pauvres dans les régions du Centre-Est et de l'Est du Burkina Faso –PRESAM (2015) »

Activités : Appui au développement de la riziculture pluviale des bas-fonds ; appui à l'amélioration des rendements des cultures traditionnelles ; appui à la production de semences certifiées ; appui à l'organisation de foire de diffusion des savoirs paysans ; appui au développement du maraîchage ; appui au développement de l'aviculture familiale traditionnelle ; appui au développement d'activités de petit commerce des femmes ; sensibilisation et formation des bénéficiaires de l'action aux bonnes pratiques nutritionnelles ; réalisation d'activités de sensibilisation aux bonnes pratiques nutritionnelles ; diffusion de Moringa.

Durée : année 2015

Apport WBI : 21.802,-€ / cofinancement UE : 436.061 €

Secteur : développement rural, souveraineté alimentaire

Contact en Belgique : Laurence Albert : 0032/85823381, laurence.albert@ilesdepaix.org

Sensorial Handicap Cooperation asbl (SHC)

« Accès à l'enseignement spécialisé et intégré adapté pour des enfants vivant avec un handicap visuel au Burkina Faso »

Activités : Construction et équipement des salles de classes et de transcription ; équipement de 6 groupes de suivi parascolaire ; stage en Belgique de 2 formateurs ; formation de 2 formateurs du SNEC ; formation d'enseignants, de moniteurs et de transcripteurs ; initiation au braille des enseignants classiques et directeurs d'école ; formation en psychologie de l'enfant aveugle ; sensibilisation des familles, des élèves, de la communauté sociale, de la communauté éducative ; multiplications de livres brailles ; prise en charge temporaire des frais de familles d'accueil ; renforcement des capacités du comité de suivi, de la gestionnaire et de la comptable.

Durée : année 2015

Apport WBI : 15.926,-€ / cofinancement DGD : 182.015 €

Secteur : éducation, formation, enfance, jeunesse

Contact en Belgique : Thomas de Kerchove : 0032/4860177, t.dekerchove@sensorial.be

Service Laïque de Coopération au Développement (S.L.C.D.)

« La gestion et la valorisation durable des ressources forestières et de l'eau de la zone rurale couverte par le district sanitaire de Barsalogho contribuent à son développement »

Activités : amélioration de circuit de commercialisation des produits forestiers bruts et des produits finis et formations diverses ; extension de ligne des réseaux électriques décentralisés ; renforcement et mise en place des outils de gestion et formation du personnel ; mise en place d'adduction d'eau et du système de gestion du personnel ; renforcement et suivi de l'équipe de l'Association impulsion, y compris sur les questions de genre ; rencontres de sensibilisation avec les membres des GGF et avec les fournisseuses de matière première.

Durée : année 2015

Apport WBI : 29.319,-€ / cofinancement : 335.080 €

Secteur : développement économique ; eau et assainissement

Contact en Belgique : Christine Dematheline : 0032/26506100, christine.dematheline@slcd.be

SOLIDARITÉ MONDIALE - WSM

Bénin/Burkina Faso – « Promouvoir le droit à la protection sociale des travailleurs à statut précaire, de l'économie informelle, des milieux ruraux et autres groupes vulnérables au Bénin et Burkina Faso »

Activités : Les réalisations portent sur les services que les partenaires développent pour leurs membres (assistance juridique, formation et insertion professionnelle, amélioration des revenus, accès au système formel de sécurité sociale, accès aux systèmes alternatifs de couverture du risque maladie (mutuelles de santé), les changements structurels induits par des actions politiques et les nouvelles capacités que les partenaires acquièrent grâce au programme.

Appui WBI : 54.913€

Partenaires : Bénin : MDB : Mutuelle pour le Développement à la Base (institution de micro finance), APROSOC : Actions pour la Protection Sociale (ASBL d'appui aux mutuelles de santé), MoDES: Mouvement pour le Développement Economique et Social (ONG), MTC: Mouvement des Travailleurs Chrétiens (Mouvement socio-éducatif)

- Burkina Faso : CNTB : Confédération Nationale des Travailleurs du Burkina Faso (syndicat), MUFEDE: Mutualité Femmes et Développement (institution de micro finance), RAMS: Réseau d'Appui aux Mutuelles de Santé (ONG d'appui aux mutuelles de santé).

SOLSOC - Solidarité Socialiste

Bolivie/Burkina Faso/Burundi/Colombie/RDC/Guinée Bissau/Maroc/Sénégal – « Axe économie sociale et solidaire (ECOSOL) des objectifs spécifiques sud du programme 2014-2016 de Solidarité Socialiste : 010 : Bolivie, 020 : Burkina Faso, 030 : Burundi, 040 : Colombie, 050 : RD Congo, 060 : Guinée Bissau, 070 : Maroc, 090 : Sénégal. (Année 2015) »

Description : Les capacités des 22 partenaires de Bolivie, Burkina Faso, Burundi, Colombie, RDC, Guinée Bissau, Maroc, et du Sénégal qui développent un axe ECOSOL et leurs groupes, avec une intention particulière pour les jeunes et les femmes, sont renforcées au plan politique, stratégique, technique, institutionnel et financier dans le domaine d'ECOSOL.

Durée du projet : année 2015

Appui WBI : 63.000,-€ / cofinancement DGD : 1.189.035,2 €

Secteurs : Consolidation de la société

Contact en Belgique : Sylvie Demeester : 0032/5054076, sdemeester@solsoc.be

Programme de cofinancement des ONG - Volet B – sélection 2015

()Association pour l'Action de Développement communautaire (AADC)**

« Promotion de l'eau potable, l'hygiène, et l'assainissement en milieu scolaire et communautaire dans la commune de Komsilga – Burkina Faso »

Bénéficiaires : 1) Les élèves dans 2 écoles choisies : entre 450 et 500 élèves par école 2) La population dans 2 villages : plus de 4.000 personnes 3) 10 familles : environ 90 personnes + voisins et familles élargies

Objectifs : 1) Permettre aux élèves de 2 écoles de Pammonghin et de Zinguedessé de disposer d'eau potable et de latrines 2) Permettre aux habitants de Pammonghin et de Zinguedessé de disposer de latrines publiques et, à 10 familles, de latrines familiales 3) Sensibiliser les écoliers et villageois aux comportements liés à l'utilisation de l'eau potable et de latrines, à l'amélioration de l'hygiène.

Activités : Création des clubs de santé ; formation des acteurs scolaires et associatifs (élèves, enseignants, encadreurs pédagogiques, parents d'élèves etc.) sur l'hygiène et l'assainissement en milieu scolaire et communautaire ; dotation des écoles d'équipements d'hygiène et assainissement (charrettes, pousse-pousse à eau, râtaux, pelles, seaux, gants, chaussures bottes, gobelets, poubelles, raclettes, savons, brouettes etc.) ; réalisation des ouvrages d'eau et d'assainissement dans les écoles (forages, latrines à postes ventilés, lave-mains, Postes d'Eau Potable) et dans les villages ; organisation des concours inter-établissements sur l'hygiène et l'assainissement ; organisation des activités de sensibilisation diverses sur l'hygiène et l'assainissement dans les écoles et les communautés.

Lieu : commune de Komsilga

Durée : 2016-2018 (3 ans)

Appui WBI: 69.246,-€

Partenaire responsable de la mise en œuvre : ONG Asmade

Secteur : Eau et assainissement

Contact en Belgique: Stéphanie Evlard: 0032/71866666, sevlard@ihtourisme.be

()Défi Belgique Afrique (DBA)**

« Projet d'appui à la sécurité alimentaire dans le village de Nédialpoun au Burkina Faso - 2016/2017 »

Bénéficiaires : 1910 personnes, majoritairement des agriculteurs/agricultrices et leurs familles, structurés en 4 groupements, du village de Nédialpoun.

Objectif : Améliorer la sécurité alimentaire de la population de Nédialpoun (village de Zoula)

Activités : Identifier et former/renforcer (vie associative, ...) 4 groupements de producteurs et productrices ; appuyer la reconnaissance officielle des groupements et leur mise en contact avec des Institutions de Micro Crédit (IMC) ; renforcer les parcelles maraîchères des 4 groupements (clôture, puits en matériaux définitifs, fosses fumières, ...) ; former les producteurs et productrices sur les productions maraîchères (en particulier l'oignon) en respectant des normes agro-écologiques ; réaliser des infrastructures de stockage/commercialisation des productions (en particulier l'oignon) ; former les groupements de producteurs à la gestion des infrastructures de stockage/commercialisation et la tenue de carnets de suivi des productions ; former les producteurs et productrices sur les techniques de transformation et de stockage des productions (en particulier l'oignon) ; promouvoir les productions maraîchères de Nédialpoun par la participation à une foire des productions ; sensibiliser les producteurs sur les dangers de l'utilisation des produits phytosanitaires ; former les populations sur l'équilibre du bol alimentaire (en particulier les femmes) ; sensibiliser les producteurs et productrices à utiliser l'eau des forages comme eau de boisson et suivre les comités de gestion des forages et l'état des ouvrages.

Lieu : village de Nédialpoun

Durée : 2016-2017 (2 ans)

Appui WBI: 67.120,-€

Partenaire responsable de la mise en œuvre : Association Songui Manégré/Aide au Développement Endogène (ASMADE)

Secteur : Développement économique

Contact en Belgique: Vincent Dejemeppe : 0032/23461229, vincent@ongdba.org

()Médecins du Monde**

« Contribution à la détection, à la prévention et à la réponse à toutes formes de violences faites aux mineurs au Burkina Faso, et participation à leur réinsertion »

Bénéficiaires : Enfants vulnérables, exposés ou victimes de formes de violences et d'abus.

Objectif : déceler, prévenir, et répondre aux violences physiques et psychologiques dont sont victimes les enfants en situation de rue (filles et garçons) à Ouagadougou

Activités : Formation 50 cadres de police sur la convention relative aux droits de l'enfant ; formation de 30 agents des structures d'accueil et hébergement ; sessions d'éducation aux dangers et aux droits existants pour les jeunes ; séances d'information sur la santé reproductive et sexuelle pour les jeunes filles victimes d'exploitation et de violences sexuelles ; intervention quotidiennement en rue ; prise en charge médicale et psycho-sociale des enfants et jeunes en situation de rue ; hébergement temporaire d'urgence ; accompagnement des projets de sortie de rue et suivi personnalisé ; accompagnement à la réinsertion ; accompagnement des projets d'activités génératrices de revenus.

Lieu : Ouagadougou

Durée : 1 an

Appui WBI: 60.000,-€

Partenaire responsable de la mise en œuvre : Association Keogo

Secteur : Education, formation, enfance et jeunesse

Contact en Belgique: Michel Roland : 0032/22254956, michel.roland@ulb.ac.be

()S.O.S. Layettes Solidarité & Développement (SOS L&D)**

« Projet d'adduction en eau potable dans les villages de (Segdin, Sahongo et Boulsin) Commune de Taghin Dassouri au Burkina Faso »

Bénéficiaires : Trois villages (Segdin, Sahongo et Boulsin) dont la population totale s'élève à 5785 habitants (3065 femmes, 2720 hommes) regroupés dans 874 ménages.

Objectif : réalisation et réhabilitation des forages dans ces trois villages pour améliorer l'hygiène et le cadre de vie des différentes populations.

Activités : Réaliser 2 nouveaux forages ; réhabiliter 2 anciens forages en panne ; mettre en place et former 4 comités de gestion des points d'eau ; former 12 maintenanciers de forages au niveau des 3 villages et équiper les villages en matériel de maintenance de pompes de forages ; mettre en place et former les Associations des Usagers de l'Eau.

Lieu : Segdin, Sahongo et Boulsin

Durée : 2016-2017

Appui WBI: 36.382 €

Partenaire : Association « Environnement Mobilisation de l'Eau et Sécurité Alimentaire » (EMESA)

Secteur : Eau et assainissement

Contact en Belgique: Marie Claire Ruhanya : 0032/42642875, soslayettes@skynet.be

Programme Coopération décentralisée – Sélection 2015

Commune de Bastogne

« ZOOD-NOOMA (Amitiés Sud-Nord) »

Bénéficiaires : Trente familles, membres du groupement mixte Nongtaba, du village de Tikaré. Soit plus de 250 personnes seront touchées par les activités et ses retombées.

Objectif : Lutter contre la pauvreté, contribuer à la sécurité alimentaire et à l'éducation en développant une activité lucrative dans le domaine du maraîchage.

Activités : Formation des producteurs, appui, conseils ; équipement des producteurs et attribution des tâches ; aménagement de l'espace maraîcher ; aménagement du dispositif hydraulique ; aménagement des annexes logistiques ; implication intergénérationnelle ; démarrage de la production ; suivi et évaluation ; information et implication du public wallon.

Lieu : village de Tikaré

Durée : 1 an

Appui WBI: 22.350,-€

Partenaire responsable de la mise en œuvre : Groupement mixte Nongtaba

Secteur : Développement rural, souveraineté alimentaire

Contact en Belgique: Kévin Gueibe : 0032/61240900, secretariat@bastogne.be

()Commune de Braine-Le-Comte**

« Projet d'amélioration des conditions d'études et de travail des élèves et enseignants dans les écoles primaires publiques de l'arrondissement n°3 de Ouagadougou »

Bénéficiaires : 18.376 élèves dont 53% de filles et 426 enseignants dont 71% de femmes.

Objectif : Augmenter les connaissances des acteurs pédagogiques et d'améliorer la cohésion sociale en milieu éducatif + institution du prix « école écologique », pour améliorer l'enseignement des modules relatifs à l'éducation environnementale et l'utilisation des foyers et permettre de préserver l'environnement durant plusieurs générations.

Activités : Réhabilitation du toit de 12 salles de classes ; électrification de 21 salles de classes ; acquisition de 50 chaises et 200 tables-bancs ; formations sur la sécurité routière et le civisme ; élaboration de 2 modules d'éducation environnementale et formation des enseignants ; 2 activités culturelles et sportives para et péri scolaires dans 20 écoles.

Lieu : Ouagadougou

Durée : 1 an

Appui WBI: 83.298,-€

Partenaire responsable de la mise en œuvre : Arrondissement n°3 de la commune de Ouagadougou

Secteur : éducation, formation, enfance, jeunesse

Contact en Belgique: Ludivine Papeux, ludivine.papeux@hotmail.fr

()Commune de Tenneville**

« Le site de l'école publique de Lengo: un atout pour la communauté villageoise et un lieu de vie pour tous »

Bénéficiaires : Le village de Lengo et les concessions qui le constituent d'environ 1.000 habitants (les familles, la population scolaire, le corps enseignant)

Objectif : La gestion du puits et l'exploitation de cultures maraîchères devraient permettre d'entraîner des revenus supplémentaires pour les familles et constituent des éléments de lutte contre la désertification en permettant de sensibiliser les populations locales sur la protection de richesses telles que l'eau ou les espaces arborés.

Activités : Expertise et forage du puits ; mise en place du périmètre du maraîchage et établissement du parcellaire ; mise en place de panneaux solaires, d'une station de pompage, du château d'eau et du local de gestion de l'eau ; formations pour l'exploitation maraîchère par un maraîcher professionnel ; suivi et surveillance du site ; achat et plantation d'arbres fruitiers et restauration de l'ensemble du site.

Lieu : village de Lengo

Durée : 30 mois

Appui WBI: 73.840,-€

Partenaire responsable de la mise en œuvre : La Commune d'Irim et L'association «Attaoun» de Ait Oualiad (Maroc)

Secteur : Développement rural, souveraineté alimentaire

Contact en Belgique: Marc Gauthier : 0032/84450044, marc.gauthier@tenneville.be

()Haute Ecole Provinciale de Hainaut – Condorcet – Catégorie agronomique**

« Appui au centre de formation agricole pour jeunes défavorisés - Koubri – Burkina Faso »

Bénéficiaires : Les jeunes défavorisés en situation de rue de Ouagadougou et ceux des milieux ruraux et périurbains, fils/filles de paysans environnants.

Objectif : Contribuer à l'autonomisation financière et à l'amélioration des conditions de vie des ménages agricoles à travers l'éducation et l'appui à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes défavorisés au Burkina Faso.

Activités : Protéger le terrain par du grillage et des haies vives ; construire les ateliers de production ; aménager le périmètre de production de fruits et de légumes ; réaliser un forage ; acquérir les matériels et équipements de production et transformation ; recruter le personnel pour la gestion et la formation au sein du centre de formation ; organiser 2 sessions de formation des encadreurs du personnel recruter et assurer la formation de 40 jeunes tous les deux ans ; doter des jeunes d'un kit d'installation ; organiser les activités de production ; organiser les activités dans l'atelier de transformation.

Lieu : Koubri

Durée : 3 ans

Appui WBI: 84.089,-€

Partenaire responsable de la mise en œuvre : ONG ASECD

Secteur : Développement rural, souveraineté alimentaire

Contact en Belgique: Thierry Marique : 0032/68264655, secr.agro@condorcet.be

Programme de cofinancement des ONG – sélection 2014 - Volet A

AUTRE TERRE

« Au Burkina Faso, Autre Terre promeut, accompagne et renforce des initiatives de récupération-recyclage-salubrité ainsi que des filières de productions agroécologiques respectueuses de l'environnement, principalement dans le cadre d'unités économiques solidaires à finalité sociale »

Activités : Création d'initiatives économiques à finalités sociales basées sur une gestion participative et permettant de contribuer à plus de justice économique, politique, environnementale et humaine. L'objectif est de développer et soutenir des unités d'économies sociales (dans le domaine de l'agroécologie et de la gestion des déchets) capables de s'autonomiser économiquement et aptes à fournir aux bénéficiaires des revenus stables. Réalisations concrètes : Soutien par APIL à la filière gombo, niébé et arachide chez 270 agropasteurs, Soutien par le Baobab de 550 maraîchères et maraîchers, Soutien par ATAD de 100 maraîchères, et mobilisation de la population par AJADD.

Durée : 1 an (2014-2015)

Appui WBI : 19.393€

Secteur : Développement économique

Contact en Belgique : Raphaël Ernst, raphael.ernst@autreterre.org, 04/240.68.48

OXFAM-SOLIDARITÉ

« BKF/DG092 : Modernisation de l'agriculture familiale paysanne durable (OS4) »

Activités : 215 groupes locaux mènent des expériences innovantes dans les chaînes de valeurs de produits agricoles et identifient les leviers d'actions nécessaires à l'amélioration de leurs capacités ; plaident auprès des décideurs pour des conditions de développement favorables. L'augmentation des revenus des paysans est visée. Réalisations concrètes : 3.635 exploitants obtiennent une attestation de possession foncière, 1 union nationale améliore la qualité du lait local, 1 ONG améliore la reconnaissance du rôle des femmes dans l'agriculture familiale, 6 organisations améliorent leur légitimité interne...

Durée : 1 an (2014-2015)

Appui WBI : 31.205€

Secteur : Développement économique

Contact en Belgique : Sophie Englebienne, sophie.englebienne@oxfamsol.be, 02/501.67.31

Sensorial Handicap Cooperation asbl - SHC

« Accès à l'enseignement spécialisé et intégré adapté pour des enfants vivant avec un handicap visuel »

Activités : Assurer l'éducation primaire pour tous et celui du droit à l'enseignement des enfants handicapés. Résultats : 1) Les infrastructures et les équipements adaptés sont disponibles et chaque école est entièrement équipée ; 2) Les encadreurs et formateurs spécialisés sont formés et disponibles, les formateurs ont les connaissances nécessaires pour former les différents encadreurs des enfants avec un handicap visuel ; 3) Les enfants avec un handicap visuel sont reconnus pour leur valeur par leur entourage et les autorités prennent les dispositions nécessaires pour leur intégration ; 4) Le partenaire local a les compétences requises en gestion pour gérer le projet de manière autonome.

Durée : 1 an (2014-2015)

Appui WBI : 23.340€

Secteur : Education

Contact en Belgique : Thomas de Kerchove, t.dekerchove@sensorial.be, 02/510.61.90

Service Laïque de Coopération au Développement- S.L.C.D

Burkina Faso/Burundi/RDC/Sénégal – « Lutte contre la pauvreté des communautés rurales ciblées par un programme de développement socio-économique intégré »

Activités : Les revenus sont améliorés grâce à une gestion durable et une extension des systèmes d'approvisionnement en eau et en électricité.

Durée : 01/2014-06/2014

Appui WBI : 26.782€

Secteur : Développement économique

Contact en Belgique : Christine de Mathelin, christine.de.mathelin@slcd.be, 02.217.72.50

SOLIDARITÉ MONDIALE - WSM

Bénin/Burkina Faso – (OSS4) : « Promouvoir le droit à la protection sociale des travailleurs à statut précaire, de l'économie informelle, des milieux ruraux et autres groupes vulnérables au Bénin et Burkina Faso »

Activités : (1) Promouvoir les droits des travailleurs à statut précaire via cinq réseaux nationaux de 15 organisations partenaires et des alliés stratégiques : potentiel d'employabilité amélioré grâce à des formations professionnelles, revenus des travailleurs ruraux améliorés via diverses initiatives d'économie sociale, meilleur accès aux services de systèmes alternatifs de protection sociale... ; (2) Les mouvements sociaux sont mieux impliqués dans la mise en œuvre des politiques (supra) nationales de protection sociale, un réseau zonal des mouvements sociaux est reconnu comme interlocuteur... ; (3) Les mouvements sociaux partenaires sont renforcés en gestion du cycle de projet, en expertise thématique et en stratégies d'échange d'expériences Sud-Sud/Nord-Sud...

Durée : 1 an (2014-2015)

Appui WBI : 60.985€

Secteur : Consolidation de la société, droits de l'Homme et travail décent

Contact en Belgique : Arnaud Gorgemans, Arnaud.Gorgemans@solmond.be, 02.246.38.80

Solidarité Socialiste- SOL SOC

Bolivie/Burkina Faso/Burundi/Colombie/RDC/ Guinée Bissau/Maroc/Sénégal – « Axe économie sociale et solidaire (ECOSOL) des objectifs spécifiques sud du programme 2014-2016 de Solidarité Socialiste : 010 : Bolivie, 020 : Burkina Faso, 030 : Burundi, 040 : Colombie, 050 : RD Congo, 060 : Guinée Bissau, 070 : Maroc, 090 : Sénégal. (Année 2014) »

Description : Les capacités des 22 partenaires de Bolivie, Burkina Faso, Burundi, Colombie, RDC, Guinée Bissau, Maroc, et du Sénégal qui développent un axe ECOSOL et leurs groupes, avec une intention particulière pour les jeunes et les femmes, sont renforcées au plan politique, stratégique, technique, institutionnel et financier dans le domaine d'ECOSOL.

Lieu : Provinces de Cibitoke, Bubanza, Muramvya, Mwaro, Kayanza, Ngozi, Kirundo, Muyinga, Gitega, Karusi, Rutana, Bururi et Makamba

Durée du projet : Année 2014, soit 12 mois

Appui WBI : 67.131 €

Secteurs : Consolidation de la société

Programme de cofinancement des ONG – sélection 2014 - Volet B

Défi Belgique Afrique- DBA

« Projet de promotion à la Sécurité Alimentaire dans le village de Moka »

Activité : Continuation d'un projet entrepris en 2014. Réaliser un ouvrage d'approvisionnement en eau potable ; Former des membres du COGES, des hygiénistes, les bénéficiaires, les femmes, les producteurs ; Causeries éducatives, théâtres forums et sensibilisation de la population ; Aménager des périmètres maraîchers pour les femmes, Réaliser des fosses fumières, Protéger les berges du barrage, les productions locales pour la commercialisation...

Lieu : village de Moka dans la commune urbaine de Réo (Province du Sanguié), Burkina Faso

Durée : 24 mois (Janvier 2015 à Décembre 2016)

Partenaires : l'Association Songui Manégré/Aide au Développement Endogène (ASMADE)

Appui WBI : 63.686€

Secteur : Souveraineté alimentaire

Contact en Belgique : Vincent Dejemeppe, vincent@ongdba.org, 02/346.12.29

SOS Layettes Solidarités & développement - SOS LS&D

« Approvisionnement en eau potable phase II dans 3 villages de la commune de Tanghin Dassouri ».

Activités : Réalisation de 2 nouveaux forages et la réhabilitation de 2 anciens forages en panne, Mettre en place et former les comités de gestion des points d'eau (CGPE) et des maintenanciers de forages.

Durée : 12mois (Janvier à Décembre 2015)

Lieu : Commune de Tanghin Dassouri, Burkina Faso

Partenaires : l'Association « Environnement Mobilisation de l'Eau et Sécurité Alimentaire » (EMESA)

Appui WBI : 42.850€

Secteur : Eau et assainissement

Contact en Belgique : Mme RUHAMYA Marie Claire, Présidente, Tél/Fax : 04 264 28 75, e-mail soslayettes@skynet.be

Programme de cofinancement de projets de coopération présentés par des ASBL de solidarité internationale de Wallonie-Bruxelles issues de la migration (OSIM) – sélection 2014

CDA – Centre DEV Attitude

« Le dispositif HANDINET Visiodev au service l'hygiène des mains en milieu scolaire au Burkina Faso »

Activités : Mettre en œuvre le dispositif HANDINET Visiodev : promeut l'hygiène des mains en milieu scolaire au Burkina Faso. Kits didactiques à la disposition des établissements scolaires du primaire dans le but de faciliter l'initiation des élèves aux gestes essentiels du lavage des mains, par les enfants, eux-mêmes, à travers un apprentissage ludique.

Durée : 1 an : 2014-2015

Lieu : Province du SENO et de l'Ouadalan, Province du Passoré et du Zandoma, Province du Ganzourgou et de l'Oubritenga, Province du Boulkiemdé et de la Sissili, Province du Gourma.

Partenaires : ONG APS Burkina Faso

Appui WBI: 27.000€

Secteur : Santé publique

Contact en Belgique : Roger Kaboré, r.kabore@hotmail.com, 0487.62.80.80

Programme Coopération décentralisée – sélection 2014

VILLE DE ROCHEFORT

« Déploiement d'un Centre de Santé et de Promotion Sociale (CSPS) à Tanghin Wobdo dans la Province de Boulkiemdé au Burkina Faso »

Activités : Formations à destination de tous les villageois sur les problématiques de santé générale et d'hygiène. Permettre l'autonomisation du village pour l'accès aux soins élémentaires. Le CSPS fonctionnera grâce à l'énergie solaire et sera autonome pour l'approvisionnement en eau.

Durée : 2015-2016

Appui WBI : 61.730€

Partenaires : L'association Yam Wekré, Les autorités locales de la commune de Sabou, Le ministère de la santé du Burkina Faso. Au Nord : L'association Soali (membre de la maison d'associations d'Issy les Moulin en France). Elle établit le lien entre Rochefort et Tanghin Wobdo

Secteur : Santé publique

Contact en Belgique : Noëlle Demoulin, noelle.demoulin@rochefort.be, 084/22.06.00

Programme de cofinancement des ONG – sélection 2013 - Volet A

AUTRE TERRE

« A travers le partenariat au Burkina Faso (avec les associations ATAD, APIL et Le Baobab), des chaînes de production agroécologiques sont développées et participent à une économie sociale et solidaire »

Activités : Actions de sensibilisation à l'agroécologie ; formations organisées afin de permettre à de nouveaux producteurs d'acquérir les connaissances liées à leurs activités et ainsi les rendre plus performantes ; formation de coopératives de producteurs.

Durée : 2013

Appui WBI : 9.413€

Partenaires : APIL – Action pour la Promotion des Initiative Locales ; ATAD – Alliance Technique d'Assistance au Développement ; BAOBAB

Secteurs : Développement économique, Environnement

ILES DE PAIX

« Développement local dans la commune de Yamba au Burkina Faso – Phase III – Tranche IV (2013) »

Description : Une deuxième phase d'intervention (phase II : 2009-2012) est envisagée et proposée au cofinancement du Fonds belge de Survie. Elle permettra de (i) consolider les acquis, (ii) poursuivre le développement de secteurs qui, à la lumière de l'expérience et de la connaissance du terrain, apparaissent aujourd'hui comme prioritaires pour les autorités et les populations et (iii) soutenir les nouvelles autorités communales dans le rodage de l'exercice de leurs fonctions.

Durée : 2013

Appui WBI : 7.435€

SHC - Sensorial Handicap Cooperation

Projet « cécité » Burkina Faso

OS : intégrer les enfants ayant un handicap visuel dans des classes transitoires où ils sont encadrés par des enseignants spécifiquement formés.

Activités : construction des classes + équipements, formations des enseignants, sensibilisation, renforcement des capacités de gestion.

Durée : 2013

Appui WBI : 11.241€

Partenaire : Union National- association Burkinabé pour la promotion des aveugles et malvoyants (UN-ABPAM)

Secteur : santé publique

SOLIDARITÉ MONDIALE

Bénin-Burkina Faso-Guinée – « Action travail digne en Afrique de l'Ouest (OS2) »

Durée : 2013

Appui WBI : 11.937€

SOLIDARITÉ SOCIALISTE

Burkina Faso – « Objectif spécifique sud 03 (OSS3) du programme de Solidarité Socialiste »

RDC – « Objectif spécifique sud 7 (OSS7) »
Sénégal – « Objectif spécifique sud 12 (OSS 12) »

Description :

Durée : 2013

Appui WBI : 84.717€

Secteurs : Santé et Souveraineté alimentaire

SOS FAIM – ACTION POUR LE DÉVELOPPEMENT

« Action au Burkina Faso- Greniers de sécurité alimentaire »

OG : réduire l'insécurité alimentaire

OS : diversifier les produits vivriers et les rendre accessibles aux populations vulnérables.

Activités : approvisionner les réseaux du GSA, financer le réseau des GSA, rénover les infrastructures et les équipements des centre GSA, améliorer les RH, renforcer le réseau (politique, charte, doc. De base, suivis, capitaliser les expériences, synergies).

Durée : 2013

Partenaire : Fédération Nationale des groupements NAAM (FNGN). Responsable: Amidou Ganame : fngnbc2009mail.com

Appui WBI : 46.239€

Secteur : Souveraineté alimentaire

VSF - Vétérinaires Sans Frontières/ Belgique

« ZEPESA II – FBSA »

Activités : Renforcer la sécurité alimentaire des ménages par l'amélioration de la productivité de Zébu Peul et par la mise en œuvre coordonnée d'actions d'amélioration de l'élevage

Durée: 2013

Appui WBI : 55.085€

Secteur : Souveraineté alimentaire

SLCD - Service Laïque de Coopération au Développement

Burkina Faso/Burundi/RDC/Sénégal- « Lutte contre la pauvreté des communautés rurales ciblées par un programme de développement socio-économique intégré »

Ce programme à divers volet : au Burkina Faso il s'agira de faciliter l'accès au service d'électrification – Burundi il s'agira de renforcer le secteur agricole – RDC il s'agira de renforcer le secteur agro sylvo – pastoral. – Sénégal il s'agit d'un soutien au secteur primaire.

Partenaires : Burkina Faso - Association Impulsion – communes rurales – district sanitaire / Burundi – DPAE / RDC – CCDS : coordination Caritas-Développement-Santé / Sénégal – ICD : Institut de coopération pour le développement au Sénégal

Durée du projet : 1 an

Appui WBI : 36.515€

Fonds de solidarité internationale pour l'eau – appel 2012/sélection 2013

AADC – Association pour l'Action de Développement Communautaire

« Promouvoir l'eau potable, l'hygiène et l'assainissement en milieu scolaire dans les villages de Barkuitenga et Koassingha – Commune de Ziniare »

Activités : Formation des animateurs et superviseurs ; Réalisations des infrastructures (forage de 2 points d'eau dans les écoles de Barkuinda et de Koassingha, de latrines et lave-mains) ; 72 séances de sensibilisation des écoliers et leurs familles à l'hygiène et l'assainissement ; Mise en place des clubs de santé scolaires et comités de gestion fixant les cotisations et l'entretien des ouvrages ; Vérification de la potabilité de l'eau.

Durée : 10/13-03/15

Appui WBI : 37.861€

Partenaire : Association Songui Manégré / Aide au développement Endogène (AMSADE)

AIVE - Association Intercommunale pour la protection et la Valorisation de l'Environnement

« KOOM, VIIM YANGRE (Eau, source de vie) »

Activités : Réaliser 5 nouveaux forages et Pompes à Motricité Humaine (PMH) ; Réhabiliter 3 forages en panne ; Mettre en place une Mutuelle de l'eau ; Former les 8 Associations des Usagers de l'Eau dans les villages bénéficiaires; Former 8 artisans réparateurs de PMH dans les villages bénéficiaires.

Durée : 01/14-03/15

Appui WBI : 71.921€

Partenaire : Impact Sud

AUTRE TERRE

« Projet d'amélioration de l'accès à l'eau potable et assainissement en milieu scolaire dans 4 villages de la province de Sanmatenga »

Activités : Construction de 2 nouveaux forages, réalisation et réhabilitation de 4 forages (un par village), installation postes d'eau potable dans les écoles. Mise en place de latrines dans les écoles (un bloc de latrine par école), de 4 latrines publiques dans les villages, de 50 latrines familiales et de lave-mains et distribution kit d'hygiène. Sensibilisation via le théâtre forum, création d'affiches, sensibilisation à la pollution hydrique, émissions de radio. Mise en place comités inter-villageois de gestion, sessions de formation, réunions d'échanges et concertation.

Durée : 2014-2015

Appui WBI : 62.355€

Partenaire : l'Alliance Technique d'Assistance au Développement (ATAD)

ILES DE PAIX

« Projet d'appui à l'amélioration durable de l'accès à l'eau potable dans la commune de Diapangou, Province du Gourma »

Activités : Réalisation de 8 nouvelles infrastructures hydrauliques ; réhabilitation de 20 infrastructures hydrauliques parmi les plus anciennes ; création d'un "service de l'eau" au niveau communal (Association des Usagers de l'Eau) ; sensibilisation des populations ; officialisation des AUE ; encadrement, accompagnement et suivi des AUE.

Durée: 10/13-12/15

Appui WBI : 79.496€

Partenaire : Commune de Diapangou

Programme Coopération décentralisée 2013

CSC LIEGE-HUY-WAREMME

« Développement de la formation professionnelle au Burkina Faso par la CNTB au bénéfice des jeunes (garçons et filles) et des femmes »

Activités : Réhabilitation du bâtiment des sections couture et construction à Dapelogo ; ouverture à Ouagadougou d'une section restauration (réhabilitation du bâtiment, équipements ateliers), réinsertion socio-professionnelle des jeunes par les Entreprises de Formation par le Travail (EFT)

Durée : 2014-2016

Appui WBI : 60.350€

Partenaires : CNTB (Confédération Nationale des Travailleurs du Burkina), Ministère de la fonction publique du travail et de la sécurité sociale, Ministère de la jeunesse de l'emploi et de la formation professionnelle.

Secteur : Education

Programme de cofinancement des ONG 2013 – Volet B

AUTRE TERRE

« Projet de collecte et de valorisation des déchets dans l'arrondissement n°2 de la ville de Ouagadougou. »

Activités : Organisation d'un système de collecte des déchets et leur valorisation par le tri et recyclage ; sensibilisation de la population sur les problèmes de manque d'hygiène et d'assainissement (sensibilisation porte-à-porte, théâtre forum et animations grand public, journées de salubrité); renforcer les capacités opérationnelles et organisationnelles de l'AJSFB ; création des emplois pour des femmes et jeunes défavorisés pour les activités du projet.

Durée : 3 ans (01/14-12/16)

Appui WBI : 78.408€

Partenaire : L'Association Jeunesse Sans Frontières Burkina (AJSFB)

Secteur : Environnement

PETITS PAS

« Projet de promotion de l'agroforesterie et la foresterie villageoise et de l'agro-écologie dans la province du Kadiogo au Burkina-Faso avec six organisations paysannes de maraîchers et maraîchères de la périphérie urbaine d'Ouagadougou »

Activités : Créer et équiper une pépinière par site et former deux pépiniéristes par site ; Former les 442 maraichers(es) aux techniques agroforestières, aux pratiques culturelles agro-écologiques, à la préparation et utilisation de formulations phytosanitaires naturelles, à la fabrication et à l'emploi de purins fertilisants et composts améliorés pour utilisation avec les cultures maraichères, à la reconstitution de forêts galeries ou sacrés ou de productions, et promouvoir la RNA (régénération naturelle assistée) ; préparer des plants d'espèces fertilitaires inoculés avec des symbiotes adaptés et les planter aux densités choisies ; planter des haies vives ; productives et brise vent.

Durée : 3 ans (10/13-09/16)

Appui WBI : 53.296€

Partenaires : APAF; BKB (Breizh Kengred Burkina); La Région Centre Burkina; UEMOA; La Région Bretagne (France)

Secteurs : Développement rural, souveraineté alimentaire ; Environnement

SOS LAYETTES SOLIDARITÉ & DÉVELOPPEMENT

« Approvisionnement en eau potable dans 3 villages de la Commune de Tanghin Dassouri »

Activités : Réaliser deux forages ; réhabiliter 2 forages existantes en panne ; aménagement de périmètre irrigué ; formation et mise en place des comités de gestion des points d'eau ; formation de 10 maintenanciers de forages et équiper les villages en matériel de maintenance de pompes de forages ; mise en place des associations de Usagers de l'eau.

Durée: 1 an (01/14-12/14)

Appui WBI : 35.690€

Partenaire : Association « Environnement Mobilisation de l'Eau et Sécurité Alimentaire » (EMESA)

Secteur : Eau et assainissement

Programme Coopération décentralisée 2012

COMMUNE DE RAMILLIES

« Centre de formation féminine et d'éducation pour la santé »

Activités : Former les filles déscolarisées ou non scolarisées de la commune de Moussodougou aux activités génératrices de revenus et sensibiliser les femmes sur les problèmes d'hygiène, d'assainissement et de santé maternelle et infantile : construction et équipement d'un centre pour la promotion des activités des femmes ; mise en place d'un comité de gestion ; Ateliers de teinture, couture, tissage et savonnerie et transformation des produits locaux ; Formation à la gestion des activités rémunératrices de revenus ; Renforcement des capacités des femmes en santé maternelle et infantile, hygiène et assainissement, VIH/SIDA et IST.

Durée : 2 ans

Appui WBI : 71.637€

Partenaire : La Commune de Moussodougou

Secteurs: Développement économique, Santé.

COMMUNE DE VAUX SUR SURE

« Répare et maintenant ! »

Activités : Conscientiser les paysans à l'importance de l'entretien du matériel agricole et horticole dans leur lutte pour un développement durable, renforcer leurs capacités d'entretien et de réparation, et leur donner les moyens de le faire. Sensibiliser les populations. Former 42 jeunes (2 par villages, 14 par an, sur 3 ans). Créer et faire fonctionner 1 atelier de réparation. Responsabiliser les paysans et leur famille en les amenant à l'autonomie.

Durée: 3 ans

Appui WBI : 32.598€

Partenaires : Association Aidons l'Afrique Ensemble (AAAE), asbl Faso-Lux: Aidons l'Afrique Ensemble, Commune et préfecture de Rambo.

Secteur : Développement rural

Programme de cofinancement des ONG 2012 - Volet A

ACTION POUR LE DÉVELOPPEMENT – SOS FAIM

« Action au Burkina Faso- Greniers de sécurité alimentaire »

Activités : Lutte contre l'insécurité alimentaire saisonnière en période de soudure : volet approvisionnement.

Durée : 1 an

Appui WBI : 47.634€

Partenaire : Fédération National des Groupement Naam -FNGN

AUTRE TERRE

« Chaînes de production agroécologiques au Burkina Faso »

Activités : Soutenir les chaînes de production dans les domaines du maraîchage, du miel, de l'élevage afin d'augmenter la production des acteurs de ces filières. Dans le but de lutter contre le chômage, la vie chère, la pauvreté.

Durée : 1 an

Appui WBI : 12.250€

Partenaires : APIL « Action pour la Promotion des initiatives locales -ATAD « Alliance Technique d'Assistance au Développement - Le Baobab

Secteurs : Développement économique, Formation, Environnement.

ILES DE PAIX

« Développement local dans la commune de Yamba du Burkina-Faso- phase II- tranche III »

Activités : Améliorer les conditions de vies des populations de Yamba à travers diverses actions : production agricole, aide pour la gestion efficace des infrastructures d'eau potable de la commune, amélioration de la scolarisation primaire et secondaire grâce au renforcement des infrastructures scolaire existante, formation des élus pour une bonne gouvernance locale.

Durée : 1 an

Appui WBI : 17.039€

Partenaire : Association Monde Rural – INERA : « Institut National de l'Environnement et des Recherches Agricoles ».

Secteurs : Economique, Eau, Bonne gouvernance, Formation.

SHC - SENSORIAL HANDICAP COOPERATION

« Cécité au Burkina Faso-accès à l'enseignement spécialisé et intégré adapté pour des enfants vivant avec un handicap visuel au Burkina Faso »

Permettre aux enfants ayant une déficience visuelle de pouvoir intégré des classes ordinaires après 4 ans dans une classe transitoire : permettre l'intégration de ces enfants dans l'environnement sociale et économique.

Durée : 1 an

Appui WBI : 17.725€

Partenaire : UN –ABPAM : Association Burkinabé pour la Promotion des Aveugles et Malvoyants

Secteur : Education

SLCD - Service Laïque de Coopération au Développement

Burkina Faso/Burundi/RDC/Sénégal - « Lutte contre la pauvreté des communautés rurales ciblées par un programme de développement socio-économique intégré »

Activités : Burkina Faso : Faciliter l'accès au service d'électrification ; Burundi : Renforcer le secteur agricole ; RDC : Renforcer le secteur agro sylvo-pastoral ; Sénégal : Soutien au secteur primaire.

Durée : 1 an

Appui WBI : 42.107€

Partenaires : Burkina Faso - Association Impulsion – communes rurales – district sanitaire / Burundi – DPAE / RDC – CCDS : coordination Caritas-Développement-Santé/ Sénégal – ICD : Institut de coopération pour le développement au Sénégal

VSF - Vétérinaires Sans Frontières

« **Projet d'appui au développement du Zebu au Sahel (ZEPESA phase II)** »

Activités : Améliorer les revenus et la sécurité alimentaire à travers diverses actions pour promouvoir la croissance du cheptel des peuls.

Durée du projet : 1 an

Appui WBI : 55.030€

Partenaires : ONG Nooto et VSF-B

Programme de cofinancement des ONG – volet B – sélection 2012

AUTRE TERRE

« **Lutte contre la pauvreté par l'appui aux opérateurs/opératrices de l'alimentation de rue dans la ville de Kaya au Burkina Faso** »

Activités : A travers la sensibilisation, la formation en hygiène et en gestion des ressources financières, ce projet veut améliorer la qualité et la productivité des travailleurs du secteur de l'alimentation dans la ville de Kaya.

Durée : 3 ans

Appui WBI : 57.928€

Partenaire : ASMADE Association Songui Manegre

Secteur : Développement économique

DIOBASS, ÉCOLOGIE ET SOCIÉTÉS (DES)

« **La valorisation des compétences paysannes et création de revenus à travers des pratiques agricoles et produits bio-pesticides issus de la recherche-action paysanne** »

Activités : Valorisation des compétences paysannes grâce à un accompagnement spécifique et par une formation adaptée et à moindre coût. La « formation par les pairs » et « l'appui à la production maraîchère »

Durée du projet : 12 mois

Appui WBI : 79.807€

Partenaire : Diobass

Secteur : Souveraineté alimentaire

Programme de cofinancement des ONG - sélection 2011 – Volet A

AUTRE TERRE

« **À travers le partenariat au Burkina Faso (avec les associations APIL, ATAD et Le Baobab), des chaînes de production agroécologiques sont développées et participent à une économie sociale et solidaire.** »

Appui WBI : 25.354€

OXFAM – SOLIDARITÉ

« **Vers une amélioration durable des moyens de subsistance des petits agriculteurs (femmes et hommes) au Burkina Faso** »

Appui WBI : 26.140€

SOS FAIM

« **Programme de réduction de l'insécurité alimentaire dans les zones desservies par la Fédération Nationale des Groupements NAAM du Burkina Faso** »

Appui WBI : 51.105€

SOS LAYETTES

« **Projet d'Hydraulique Villageoise et Culture Maraîchère (PHVCM), au Passoré** »

Appui WBI : 8.904€

Programme de cofinancement des ONG - sélection 2011 – Volet B

AUTRE TERRE

« Une gestion durable des déchets de la commune de Kaya est développée et participe à une économie sociale et solidaire »

Activités : Inciter les ménages et les commerçants du marché central et alentours à combattre l'insalubrité à travers un abonnement à un service d'enlèvement des déchets dans la commune de Kaya : mise en place d'un centre de tri, déchets triés par catégorie et valorisés et/ou recyclés ce qui générera de nouveaux revenus pour augmenter les indemnités données aux travailleurs qui font la collecte.

Durée : 2011-2014

Appui WBI : 62.022€

Secteur : Développement rural

OXFAM - SOLIDARITÉ

« Appui à l'augmentation de la productivité agricole dans un contexte de changement climatique, dans 2 communes rurales de la Province du Bam au Burkina Faso »

Activités : Augmentation de la productivité agricole en lien avec la mise en œuvre d'investissements pour accroître la production agricole ; Renforcement des capacités des producteurs agricoles des deux communes d'intervention par la sensibilisation, la formation et la diffusion d'information sur les mesures d'adaptation aux changements climatiques ; Capitalisation des acquis du projet par la diffusion des bonnes pratiques (agricoles) dans le but de maintenir la productivité agricole en zone d'intervention.

Durée du projet : 2 ans

Appui WBI : 61.385€

Programme de coopération décentralisée – sélection 2011

PROVINCE DU HAINAUT

« Renforcement de l'insertion sociale des enfants et des jeunes les plus démunis de la zone non lotie de Kouritenga via la création d'un atelier audiovisuel »

Activités : Amélioration des compétences et des capacités de l'ASECD (réhabilitation d'un local, formation des animateurs, diffusion de reportages) ; Amélioration des compétences des jeunes démunis (formation au développement d'un regard critique, ateliers de réalisations de reportages) ; Accroissement de l'estime de soi (Partage et échanges des réalisations des jeunes démunis). Diffusion des réalisations dans les écoles au Burkina et dans d'autres quartiers.

Durée du projet : 2 ans

Appui WBI : 20.987€

Fonds de Solidarité internationale pour l'Eau – édition 2010/sélection 2011

SLCD- Service Laïque de Coopération au développement

« Appui à la commune rurale de Barsalogo pour la mise en œuvre de son plan sectoriel sur l'accès à l'eau potable »

Activités : Construction d'une adduction d'eau simplifiée et rationalisation de la gestion des pompes.

Durée du projet : 1^{er} mai 2011 au 30 septembre 2014

Appui WBI : 110.713€

Partenaire : Association Impulsion

Programme de coopération décentralisée- sélection 2010

ASSOCIATION INTERCOMMUNICALE POUR LA PROTECTION ET LA VALORISATION DE L'ENVIRONNEMENT (AIVE) scrl

« KOOM LA VIIM »

Amélioration de la couverture des besoins en eau potable dans la commune de Bakata via Impact Sud-
renforcement de la capacité de gestion des bénéficiaires du projet

Appui WBI : 73.000,-€

COMMUNE DE HABAY-LA-NEUVE

« Projet de développement local participatif dans la commune de Kombissiri »

Appui WBI : 90.000€

Commune de Vaux-sur –Sûre

« Muringa- Arbre de vie : reboisement, initiation à la culture du morenga oleifera et lutte contre l'insécurité alimentaire.

Appui WBI : 89.922€

Secteur : souveraineté alimentaire

Programme de cofinancement des ONG - sélection 2010 – Volet A

AUTRE TERRE

Année 3 de l'objectif spécifique 4 : « À travers le partenariat au Burkina Faso (avec les associations APIL et Le Baobab), des chaînes de production agro écologiques sont développées et participent à une économie sociale et solidaire »

Appui WBI : 12.919,-€ (cofinancement avec DGCD)

OXFAM SOLIDARITÉ

« Les producteurs /productrices pratiquant l'agriculture paysanne familiale durable et leurs alliés, proposent à leurs autorités des alternatives et des recommandations visant la promotion des produits locaux, plus de sécurisation foncière et semencière et moins de vulnérabilité, afin que celles-ci les intègrent dans l'élaboration de leurs politiques et réglementations »

Appui WBI : 4.944,-€ (cofinancement avec DGCD)

SENSORIAL HANDICAP COOPERATION

« Accès à l'enseignement spécialisé et intégré adapté pour les enfants sourds et malentendants »

Appui WBI : 20.475,-€ (cofinancement avec DGCD)

SENSORIAL HANDICAP COOPERATION

« Accès à l'enseignement spécial intégré pour enfants aveugles et malvoyants »

Appui WBI : 4.944,-€ (cofinancement avec DGCD)

SLCD – Service Laïque pour la Coopération au Développement

« Accès à l'enseignement spécial intégré pour enfants aveugles et malvoyants »

Appui WBI : 40.767,-€ (cofinancement avec DGCD)

SLCD – Service Laïque pour la Coopération au Développement

Burkina-Faso/Burundi- « Augmenter les revenus des populations ciblées »

Appui WBI : 4.944,-€ (cofinancement avec DGCD)

SOLIDARITÉ SOCIALISTE

Bolivie /Brésil/Burkina Faso/Colombie/RDC/Guinée Bissau/Nicaragua/Sénégal – « OS Sud 2 : Droit à la souveraineté alimentaire »

Appui WBI : 90.000,-€ (cofinancement avec DGCD)

SOLIDARITÉ SOCIALISTE

Bolivie /Burkina Faso/Burundi/Cap Vert/RDC/Guinée Bissau/Maroc/Nicaragua/Palestine/Sénégal – « OS Sud 4 : Un réseau international droits économiques et sociaux existent »

Appui WBI : 4.944,-€ (cofinancement avec la DGCD)

Programme de cofinancement des ONG - sélection 2010 – Volet B

AADC – Association pour l'Action de Développement Communautaire

« Sensibilisation à l'hygiène et construction de latrines à Oury »

Appui WBI : 16.598,-€

AUTRE TERRE

« Promotion et commercialisation de produits maraîchers biologiques »

Appui WBI : 55.025,-€

Programme de cofinancement des ONG – sélection 2009 – Volet A

AUTRE TERRE

Année 2 de l'objectif spécifique 4 : « À travers le partenariat au Burkina Faso (avec les associations APIL et Le Baobab), des chaînes de production agro écologiques sont développées et participent à une économie sociale et solidaire. »

Appui WBI : 16.836,-€ (cofinancement avec DGCD)

ILES DE PAIX

Programme de développement local de la commune de Yamba, province du Gourma

Appui WBI : 31.272,-€ (cofinancement avec Fonds Belge de Survie : FBS)

OXFAM SOLIDARITÉ

Burkina – Faso-/ RDC – « Objectif spécifique 2 : les productrices et producteurs locaux utilisent davantage les opportunités existantes et nouvelles pour obtenir l'accès aux marchés, à la terre et aux semences et pour stimuler leurs modèles alternatifs de développement économique durable »

Appui WBI : 46.132,-€ (cofinancement avec DGCD)

SENSORIAL HANDICAP COOPERATION

« Accès à l'enseignement spécialisé et intégré adapté pour les enfants aveugles et malvoyants »

Appui WBI : 18.374,-€ (cofinancement avec DGCD)

SLCD – Service Laïque de Coopération pour le Développement

Burkina-Faso/ RDC- « L'Etat de santé d'un plus grand nombre de personnes est amélioré »

Appui WBI : 57.154,-€ (cofinancement avec DGCD)

SOS LAYETTES SOLIDARITÉ ET DÉVELOPPEMENT

« Hydraulique villageoise et cultures maraîchères, AMB »

Pays : Burkina Faso

Titre du projet : Hydraulique villageoise et culture maraîchères, AMB

Partenaires : Association micro Barrages(AMB) et environnement, mobilisation de l'Eau et sécurité alimentaire(EMESA)

Contenu/contexte :La situation en matière d'approvisionnement en eau potable se caractérise par un taux de couverture insuffisant malgré les efforts d'équipement du pays en centres d'approvisionnement. Parlant de l'hygiène et de l'assainissement, la situation est encore plus préoccupante, surtout en milieu rural, accentuant ainsi les risques de mortalité et de morbidité dus aux maladies liées à l'insalubrité de l'eau. Ainsi, le projet vise l'amélioration de l'hygiène de vie des populations rurales des provinces du Kadiogo et du Passoré dans la région centre du Burkina Faso, à travers la fourniture d'eau potable aux villages concernés et d'une alimentation équilibrée tout au long de l'année.

Bénéficiaires :

Les communautés locales de cinq villages(La-todin, Loungo, Leongo, Moutoulou et Boulghin) avec une population totale bénéficiaire de 20.000 personnes, et les communautés locales de trois villages(Larléwéogo, Benda Toéga et zékounga) avec une population totale bénéficiaire estimée à 5500 personnes.

Activités prévues : Réhabilitation des anciens forages d'eau potable ; Réalisation des nouveaux forages d'eau potable ; Construction de puits de grands diamètres pour l'irrigation ; Aménagements de superficies cultivables dans les abs fonds, etc

Durée : 1 an (pour la continuation des actions du projet entamées depuis 2005)

Appui CGRI : 11.487,-€

Programme de cofinancement des ONG – sélection 2009 – Volet B

OXFAM SOLIDARITÉ

« Appui à la production durable du riz dans la plaine irriguée de Bazou »

Appui WBI : 90.000€

SOS LAYETTES SOLIDARITÉ ET DÉVELOPPEMENT

Burkina Faso – « Projet de sécurité alimentaire phase II : aménagement de 10 Ha de périmètre maraîcher à Dablo »

Contexte/Contenu : La situation alimentaire de la région de Dablo est chroniquement déficitaire. Cela est dû principalement au fait de la concentration des rares pluies sur 4 mois de l'année (mai à août).

L'agriculture n'est donc exercée que pendant les 4 mois de la saison des pluies, ce qui contribue à la migration des jeunes vers l'extérieur par manque d'occupation pendant le reste de l'année. L'insuffisance d'eau est responsable du mauvais rendement des récoltes et empêche de réaliser des cultures maraîchères de contre-saison, c'est-à-dire en période sèche. Ces mauvais résultats ont provoqué une augmentation importante du prix des céréales (triplement du prix du mil entre octobre 2004 et juin 2005). La population locale demande de renforcer la sécurité alimentaire par la production durant toute l'année de culture maraîchère et rizicole, en profitant d'une retenue d'eau permanente.

Le présent projet vise à aménager à l'aval du barrage de Dablo un périmètre irrigué de 10ha de terre de bonne qualité, cela dans pour permettre aux bénéficiaires de fournir des produits maraîchers frais et du riz durant toute l'année.

Bénéficiaires directs : 200 producteurs et leurs familles du département de Dablo.

Activités prévues: Aménagement d'un périmètre irrigué de 10 ha pour le maraîchage et réseau de canaux d'irrigation ; Création d'un Comité de Gestion et renforcement des capacités de ses membres ; Organisation, équipement et formation des paysans en matière de production et de commercialisation des produits maraîchers.

Durée : 12 mois

Appui WBI : 53.729 €

Programme de cofinancement des ONG – sélection 2008 – Volet A

AUTRE TERRE

« OS 4 : à travers le partenariat avec les associations APIL et Le Baobab, des chaînes de production agro-écologiques sont développées et participent à une économie sociale et solidaire »

Le projet a pour but de sensibiliser la population locale à la thématique de l'agro-écologie via forum et théâtre, de développer les activités socio-économiques agricoles et apicoles, de renforcer les capacités d'organisation, de gestion et de comptabilité des partenaires, de renforcer les capacités des populations (groupements paysans et apiculteurs) et enfin de débattre, informer sur et promouvoir l'économie sociale et solidaire.

Durée du projet: début 2008-fin 2008

Appui Région Wallonne : 22.000€

Partenaires : APIL et Le Baobab

CROIX ROUGE DE BELGIQUE

« Protection de l'enfance vulnérable »

Appui RW : 18.651,- €

OXFAM SOLIDARITÉ

« OS2 : les producteurs/trices locaux des régions rurales améliorent leurs revenus »

Le projet vise les objectifs suivants :

-amener les autorités locales et Provinciales à prendre des mesures concrètes pour faciliter la commercialisation collective des produits agricoles locaux ;
-améliorer l'appareil législatif qui régit le foncier et la politique des semences en faveur des petits producteurs ;
-mettre les organisations paysannes en mesure de tirer meilleur profit des opportunités de vente des produits agricoles et de leur transformation ;
-diminuer la vulnérabilité des petits producteurs aux excès climatiques et favoriser les investissements dans l'Agriculture Paysanne Familiale Durable (APFD), respectueuse de l'environnement.

Durée du projet : année 2008 (programme 2008-2010)

Appui Région Wallonne : 59.635,- €

Partenaire(s) :

au BF : CPF, GRAF, Diobass, UPPA-Houet, UDTER-Banzon, UDER-Bama UDPC-Padema

en RDC : FOPAC Nord-Kivu, FOPAC Sud-Kivu, Diobass

SOS FAIM

« Les performances des acteurs ruraux en matière de production, transformation et de commercialisation sont améliorées »

L'objectif est de renforcer l'ensemble de la chaîne de production à la commercialisation en passant par la transformation (valeur ajoutée générée en, faveur des producteurs et éleveurs), de manière à générer un revenu permettant d'améliorer les conditions de vie des bénéficiaires.

Les acteurs maîtriseront à terme les techniques de production et de transformation en élevage et maraîchage. Les capacités organisationnelles, institutionnelles et de gestion des acteurs ruraux seront renforcées. Les acteurs ruraux disposeront d'infrastructures et équipements appropriés.

Durée du projet : année 2008 (projet de trois ans 2008-2010)

Appui Région Wallonne : 15.473,- €

Partenaire(s) : APSS – Association pour la Promotion de l'Élevage en Savane et au Sahel , APIL – Association pour la Promotion des Initiatives Locales

SOS LAYETTES

« Hydraulique villageoise et culture maraîchère »

Dans les Provinces du Passoré et de Kadiogo, il s'agit d'améliorer l'hygiène de vie des populations rurales de 8 villages, en améliorant l'accès à l'eau potable de ces populations et en leur fournissant une alimentation équilibrée tout au long de l'année. Les structures sanitaires sont souvent éloignées et/ou offrent des services trop coûteux. Dans le cadre du projet, des points d'eau seront réalisés, des puits à grands diamètres creusés et des périmètres pour des cultures irriguées aménagés. En matière d'eau potable, l'objectif est un forage pour 300 personnes dans chaque quartier villageois avec un débit minimum de 6m par jour et par forage.

Durée du projet : année 2008 (programme de 2005 à 2009)

Appui Région Wallonne : 20.167,- €

Partenaire(s) : AMB et EMESA

SOLIDARITÉ SOCIALISTE

Bolivie /Brésil/Burkina Faso/Colombie/RDC/Guinée Bissau/Nicaragua/Sénégal – « OS Sud 2 : Droit à la souveraineté alimentaire »

Appui WBI : 90.000,-€ (cofinancement avec DGCD)

SOLIDARITÉ SOCIALISTE

Bolivie /Brésil/Burkina Faso/Burundi/ Cap Vert/RDC/Guinée Bissau/Nicaragua/ Palestine/Sénégal – « OS Sud 4 : Un réseau internationale droits économique et sociaux »

Appui WBI : 4.764,-€ (cofinancement avec DGCD)

Programme de cofinancement des ONG – sélection 2008 – Volet B

AUTRE TERRE

« Appui à l'autonomie des groupements féminins des villages de Toécé, de Villy et du secteur 27 d'Ouagadougou »

Contexte: les groupements ont comme activités l’embouche ovine, le petit commerce et la transformation de produits agricoles, l’équipement agricole. L’appui se fera via le micro-crédit. Le projet vise l’accroissement des revenus de 446 femmes et le renforcement de leur position au sein de la société, via la gestion des fonds de crédit et les formations techniques complémentaires. Les conditions de pauvreté dans les ménages seront réduites : les activités économiques à rentabilité immédiate permettent d’améliorer les capacités financières des femmes/hommes, de permettre ainsi d’assurer la scolarisation des enfants et d’améliorer la sécurité alimentaire.

Durée du projet: début 2009- fin 2011 (trois ans)

Appui de la Région Wallonne : 69.330€

Partenaires : association Le Baobab et ONG APIL

SLCD – Service Laïque de Coopération au Développement

« Création d’activités génératrices de revenus en vue d’utiliser de l’énergie renouvelable en consolidation d’un projet d’électrification rurale »

Contexte : il s’agit de promouvoir, de cultiver et d’assurer la transformation locale du Jatropha curcas, un biocarburant qui alimentera à moindre coût un groupe électrogène fournissant un réseau d’électrification rural décentralisé préexistant. Trois communes rurales de la province du Sanmantenga, situées dans la zone sanitaire, sont concernées. Le Jatropha n’empiète pas sur les cultures vivrières, permet d’amender les sols pauvres et offre un bon rendement en biocarburant. Les paysans tireront des revenus réguliers d’une culture ne demandant pas gros travail, diminueront le coût de l’électricité produite et initieront une nouvelle entreprise pourvoyeuse d’emplois en zone rurale.

Durée du projet : fin 2008- mi-2010

Appui de la Région Wallonne : 59.253,- €

Partenaire(s) : Association Impulsion

SOS LAYETTES

« Projet de sécurité alimentaire : aménagement d’un périmètre irrigué de 10 Ha pour le maraîchage et la riziculture »

Contexte : Est envisagée l’aménagement de la surface, avec prise d’eau à un barrage existant, réseau de canalisations et fossés d’amenée d’eau et de colature, pour permettre des cultures maraîchères et rizicoles irriguées toute l’année. Les producteurs/trices seront originaires de Dablo et sa région. Des légumes frais et du riz seront disponibles toute l’année, améliorant la sécurité alimentaire de la région. Des semences, engrais et petits matériels seront mis à la disposition des paysans nécessiteux, au démarrage de l’opération. Après, le Comité de Gestion du périmètre s’occupera de pérenniser le projet.

Durée du projet : 12mois (année 2009)

Appui de la Région Wallonne : 47.480,- €

Partenaire(s) : Fédération Wend Yam (FWY)

Programme de coopération décentralisée – sélection 2008

COMMUNE DE HABAY-LA-NEUVE

« Renforcement de la souveraineté alimentaire dans la commune de Kombissiri »

Contexte : Les objectifs du projet sont d’augmenter la production céréalière et maraîchère au sein des familles rurales de la commune de Kombissiri, d’augmenter les revenus monétaires des femmes et jeunes au sein des familles rurales de la commune à travers la vente des produits du maraîchage et de l’élevage et, enfin, d’améliorer l’état sanitaire des populations dans la commune. Un bas-fond pour la culture du riz sera aménagé, d’anciens forages seront réhabilités dans les villages et une retenue d’eau pour le maraîchage sera construite.

Durée du projet : 2009-2010 (deux années)

Appui de la Région Wallonne : 90.000€

Partenaire(s) : Association pour le Soutien à la Production Durable (ASPD) ; Administration communale de Kombissiri

COMMUNE D’OUPEYE

« Renforcement de la gestion des déchets ménagers et développement socio-sanitaire de la commune urbaine de Gourcy »

Contexte : le projet comporte un volet de sensibilisation des populations sur la gestion des déchets ménagers et l'éducation sanitaire. Parallèlement, des latrines et des bornes fontaines publiques seront construites. Des barriques seront acquises pour permettre le transport d'eau. Des balayeurs (une majorité de femmes) ramasseront et collecteront les déchets ménagers de la commune, à l'aide de charrettes acquises dans le projet.

Durée du projet : 2009-2010 (deux années)

Appui de la Région Wallonne : 76.725,- €

Partenaire(s) : ville de Gourcy

FGTB WALLONNE

« Renforcement des capacités des juges assesseurs syndicaux des tribunaux du travail »

Contexte : Il s'agit de renforcer les capacités des assesseurs des Tribunaux du Travail en droit du travail pour améliorer la qualité de leurs prestations comme juges assesseurs représentant les travailleurs.

Des juges assesseurs syndicalistes seront formés en droit du travail et deviendront eux-mêmes formateurs de nouveaux membres. Des jeunes syndicalistes seront formés et proposés dans les nouvelles juridictions. Un manuel technique et des dépliants seront conçus pour aider les délégués syndicaux et seront actualisés annuellement par les services juridiques des organisations syndicales. Un cycle de remise à niveau annuel sera organisé par les organisations syndicales afin d'actualiser les données et les formations.

Durée du projet : 2009-2010 (deux années)

Appui de la Région Wallonne : 66.459,- €

Partenaire(s) : Confédération syndicale burkinabé (CSB)

HAUTE ECOLE CATHOLIQUE DU LUXEMBOURG BLAISE PASCAL

« Une école de la vie : stimulation de la pédagogie fonctionnelle dans les écoles du département de Rambo par la mise en place de potagers et de poulaillers pédagogiques »

Contexte : Le projet vise l'amélioration du taux de scolarisation, sans discrimination sexuelle, des enfants du département de Rambo grâce à une réduction de la souffrance scolaire dont ils sont victimes (manque de nourriture, vétusté des installations, surpopulation, hygiène). Ceci se fera au moyen d'une pédagogie plus fonctionnelle qui répond aux besoins de la réalité quotidienne et aux perspectives d'avenir des enfants scolarisés, d'une nourriture plus disponible et une autosuffisance alimentaire, d'un matériel didactique et de conditions matérielles des classes améliorés et, finalement, d'un renforcement du caractère fonctionnel des apprentissages.

Durée du projet : 2009-2011 (trois années)

Appui de la Région Wallonne : 70.275,- €

Partenaire(s) : AAAE – Association Aidons l'Afrique Ensemble ; DPEBA – Direction Provinciale de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation

Programme supplémentaire 2007

MUTUALITÉ CHRÉTIENNE DE LIÈGE (asbl « La Maison de la Solidarité Chrétienne »),

« Promotion de la santé au Burkina Faso » : appui au partenaire burkinabé « Réseau d'appui aux mutuelles de santé – RAMS ».

Réalisation : 2007-2008

Appui : 10.000,-€

Programme de cofinancement des ONG 2007 - Volet B

OXFAM SOLIDARITE

« Appui aux productrices de coton biologique des zones de Loba et Tiefora au Burkina-Faso »

Le coton considéré comme l'or blanc de la sous région ouest-africaine est en effet le premier produit d'exportation de nombreux pays dont le Burkina-Faso. Il constitue la première source de devises et son apport au PIB est considérable. Il occupe plus de la moitié des agriculteurs du pays et permet la réalisation de la plupart des investissements sociaux. Face aux conjonctures internationales, les producteurs ont dû intensifier l'usage des pesticides, la destruction des forêts pour essayer d'approvisionner un marché dont la tendance est à la baisse continue afin de garantir ces revenus stables et indispensables à leur survie et à l'Etat, pour ses

actions sociales. Ce processus quoique vital, handicape du coup, le développement du pays. Pour limiter ces impacts négatifs, l'UNPCB a lancé en 2004, la culture du coton biologique dont elle souhaite augmenter le nombre de femmes au sein des groupements dans deux zones du pays.

Partenaire : Union Nationale des Producteurs de Coton du Burkina-Faso (UNPB)

Durée du projet: (24 mois)

Appui Région Wallonne : 96.357 €

Programme de cofinancement des ONG – sélection 2007-Volet A

AUTRE TERRE

« Appui au développement socio-économique d'associations intégrant des populations marginalisées en milieu rural »

Partenaire : Action pour la promotion des Initiatives Locales- APIL

Ce projet a débuté en 2004 par la formation et l'équipement de 60 apiculteurs. Ce qui a permis à ces derniers d'améliorer leur production et de produire d'autres produits dérivés et de bénéficier en 2006 des recommandations de Honing Maya en vue de du développement économique de cette filière dans la région. Par ailleurs, le centre d'élevage bovin connaît également une augmentation du nombre de têtes. Le présent projet vise à consolider et à pérenniser les activités qui ont suscité beaucoup d'engouement auprès des populations locales tout en assurant une augmentation des revenus des paysans et en renforçant l'autonomie financière de la structure d'APIL.

Durée du projet: 2004-2007

Appui Région Wallonne : 19 .000 €

SOS LAYETTES SOLIDARITE & DEVELOPPEMENT

« Hydraulique Villageoise et Culture Maraîchère »

Partenaires : Action Micro Barrage – AMB, Environnement Mobilisation de l'Eau et Sécurité Alimentaire - EMESA

Ce projet d'hydraulique villageoise combiné au maraîchage s'exécute dans deux provinces du Burkina-Faso avec deux partenaires. Mis en place depuis 2004 pour une durée de 5 ans, ce projet devra contribuer à l'amélioration des populations de la région centrale du Burkina-Faso par une amélioration de l'accès à l'eau potable, une production de cultures irriguées en toutes saisons et un renforcement des capacités de gestion des comités villageois de gestion de l'eau potable et d'irrigation.

Durée du projet: 2004-2009

Appui Région Wallonne : 19 .725 €

Programme de coopération décentralisée - sélection 2007

VILLE DE COMINES-WARNETON

« Amélioration des conditions de vie à Peni : accès à l'eau potable par la réalisation de puits et forages, et développement de micro crédits »

Contexte : L'accès à l'eau potable et le manque d'équipements nécessaires au développement de certaines activités (élevage, culture du Sorgho...) restent des préoccupations majeures à Pénì. C'est pourquoi ce projet cherche d'une part, à réaliser 8 puits et/ou forages afin de garantir aux villages ciblés des infrastructures implantées à distances raisonnables de leur ménage et d'autre part, à développer l'économie et les activités de la population par un accès élargi aux micro-crédits et une formation à l'utilisation de ceux-ci.

Partenaires : Commune rurale de Peni

Durée du projet : 1er octobre 2007 au 30 septembre 2009

Appui Région wallonne : 84.600 €

CSC LIÈGE-HUY-WAREMME

« Ecole des métiers de Dapélogo – Projet de construction d'école technique et professionnelle »

Partenaires : Confédération Nationale des Travailleurs du Burkina (CNTB), Commune du Dapélogo, Commune de Tinlot

Ce projet vise à doter la commune de Dapelogo d'une école professionnelle et technique spécialisée dans le coffrage et le ferrailage en bâtiment afin d'augmenter l'employabilité des jeunes et de leur permettre

d'accéder à l'enseignement technique supérieur dont la province, voire la région entière, semblent être dépourvus. Un cours d'initiation à l'informatique devrait également leur permettre de renforcer les compétences liées aux progrès techniques, scientifiques et technologiques.

Durée du projet : 1er octobre 2007 au 31 octobre 2008

Appui Région wallonne : 86.581 €

HAUTE ECOLE PROVINCIALE DU HAINAUT OCCIDENTAL (HEPHO)

« Projet de jardin communautaire de Danabon (JACODA) »

Partenaires : Asbl Solidarité au Sahel (S.A.S.), Organisation Catholique pour le Développement et la Solidarité su Diocèse de DEDOUGOU (OCADES DEDOUGOU), Association pour le Développement du Département de Oury (ADDO)

A Oury, dans le quartier de Danabon, les jeunes essayent de développer une activité génératrice de revenus avec des jardins potagers. Mais cette activité n'a pas le rendement que l'on pouvait en attendre pour plusieurs raisons : la protection de l'espace d'exploitation est souvent fragile, l'accès à l'eau pour arroser les jardins n'est pas toujours assuré,...L'objectif de ce projet est donc d'encourager l'ardeur au travail des jeunes en leur fournissant pendant la saison morte un jardin potager bien protégé et en leur permettant de générer des revenus par la vente leur production sur le marché.

Durée du projet : 2007-2010

Appui de la Région wallonne : 19.205 €

COMMUNE DE VAUX-SUR-SURE

« Tchèrouwer po Mougni : initiation à la culture attelée dans 21 villages du département de RAMBO (Province du Yatenga – Burkina Faso) »

Partenaires : - Association Aidons l'Afrique Ensemble AAAE – Tar Wend Panga (ex ADCVI)

- A.S.B.L. pour le développement durable dans le cadre des relations Nord-Sud : Mariam Faso

Les populations des villages ciblées par le projet sont confrontées à un mauvais rendement de culture. Ceci s'explique non seulement par un manque de moyens matériels et d'expertise de technique cultural mais également par une mauvaise pluviométrie durant la saison des pluies. Le projet vise donc à initier les populations cibles à la culture attelée en les dotant du matériel (bœufs, enclos,...) et de la formation nécessaires (formation au dressage et à la culture attelée, formation aux techniques de compostage, formation aux soins vétérinaires) afin de lutter contre l'insécurité alimentaire et la pauvreté.

Durée du projet : 1er octobre 2007 au 31 décembre 2010

Appui Région wallonne : 75.133 €

PROVINCE DU HAINAUT

« Programme d'alphabétisation et de formation pour les villages de l'Union de Goubéré »

Partenaires : Goutapansou, Direction provinciale de l'enseignement de base, Afrique au cœur asbl, Association Burkinabè d'Alphabétisation Formation pour le Développement (A.B.A.F.D.), Association Solidarité des Productrices Agro-pastorales

Ce projet vise à renforcer les capacités organisationnelles de 9 villages voisins de Goubéré par la création de 9 centres d'alphabétisation, la formation des délégués villageois au fonctionnement des associations et la coordination inter-villageoise. Pour que les habitants puissent s'organiser et mener à bien des projets collectifs, particulièrement axé sur la vie au village, il s'avère en effet indispensable de créer des centres d'alphabétisation, 85 % de la population adulte étant non-scolarisée et la nécessité de formation des élus locaux étant évidente.

Durée du projet : 1er octobre 2007 au 31 juillet 2009

Appui de la Région wallonne : 15.570 €

Programme de Coopération décentralisée – sélection 2006

COMMUNE DE BERTOGNE

« Reconstitution du couvert végétal et conservation des eaux et des sols »

Partenaires : au Sud, l'Association pour le Développement des Communautés Villageoises de Irim Tar Wend Panga (ADCVI/TWP), les Conseils Locaux de Concertation des Communautés Rurales (CLCR) et au Nord, la Fédération wallonne des Agriculteurs (FWA).

Ce programme a pour bénéficiaires les agriculteurs et agricultrices des 7 Villages : Irim, Dambreguésé, Leungo, Gnoussi-Tangaye, Kagale, Tobkio et Songa. Ce projet vise à lutter contre la pauvreté, fournir une sécurité alimentaire, améliorer le niveau de vie et de santé des familles, former la population aux techniques agro-sylvo-pastorales et lutter contre la désertification. La population en Région Wallonne et dans la commune de Bertogne sera également sensibilisée à ces problèmes. Des journées de formation des producteurs, la conservation des eaux et des sols, la reconstitution du couvert végétal et le reboisement constituent une partie des résultats attendus.

Appui de la Région wallonne : 70 512 €

Durée du projet : 01/11/06 → 28/02/2010, soit 2 ans et demi (septembre 2006 à fin 2008)

Programme ONG – Volet I - 2006

AUTRE TERRE

« Appui au développement socio-économique d'associations de populations rurales »

Partenaire : APIL (Action pour la Promotion des Initiatives Locales).

Les principaux objectifs sont les suivants : formation et équipement d'apiculteurs, renforcement de la capacité de production du centre de promotion apicole, mise en place des organes de gestions pour ce dernier, renforcement des activités de petit commerce et d'embouche ovine et renforcement des compétences du personnel technique.

Appui de la Région wallonne : 18.000, € (cofinancement avec DGCD)

SLCD – Service Laïque de Coopération au Développement

« Appui au secteur artisan »

Partenaire local : l'ASBL IMPULSION.

Ce projet vise à assurer la viabilité économique et institutionnelle de 4 organisations à finalité sociale. Ces organisations bénéficieront également d'un plan de développement et présenteront un compte d'exploitation net positif.

Durée du projet : 2ans

Appui de la Région wallonne : 21.065, €

SOS LAYETTES SOLIDARITÉ ET DÉVELOPPEMENT

« Hydraulique Villageoise et Culture Maraîchère »

Vise à contribuer à l'amélioration de la santé des populations rurales des provinces du Passoré dans la région nord ainsi qu'à améliorer l'hygiène de vie des villageois avec accès à l'eau potable et à une nourriture équilibrée.

Partenaire local : EMESA

Appui de la Région wallonne : 19.421, € (cofinancement avec DGCD)

VSF - VETERINAIRES SANS FRONTIERES

« Projet d'appui au Développement du Zébu Peul au Sahel au Burkina Faso – ZEPESA »

Durée du projet : 3 ans

Partenaire local : l'association NODDE NOOTO.

L'objectif global du projet est de contribuer à l'amélioration des revenus et de la sécurité alimentaire des populations ciblées à travers l'amélioration de la productivité de l'élevage.

Appui de la Région wallonne : 19.142 €

Programme Développement Durable - 2005

AUTRE TERRE

Burkina Faso - « Autopromotion des groupements féminins et gestion des ressources naturelles dans le village de Villy ».

Cible : la population du village de Villy (18 000 personnes) et plus particulièrement les structures féminines.

L'objectif principal de ce programme est un développement socio-économique durable en aidant les groupements de personnes à se prendre en charge et à promouvoir leur auto-développement. L'augmentation de la production vivrière, l'accroissement du revenu des femmes, l'amélioration des conditions et du niveau de

vie de leurs familles ainsi que la restauration des sols dégradés et la gestion des ressources naturelles font parties des objectifs spécifiques. Pour ce faire, diverses actions seront mises sur pied : octroi de crédit pour AGR, recyclage des animatrices et rémunération, réalisation de fosses fumières, achat de charrettes, brouettes, pelles et pioches ou encore mise en place d'un système de suivi-évaluation. Les résultats attendus sont l'accroissement des revenus, la protection et la restauration des sols et du couvert végétal, une augmentation des rendements agricoles, la réalisation des points d'eau, un renforcement des structures bénéficiaires ainsi que la sensibilisation du public par le biais de créations théâtrales.

Partenaire local : association Baobab

Appui de la Région wallonne : 74 763€

Durée du projet : 01/12/05 → 31/03/09

COMMUNE DE HABAY

Burkina Faso - « Accès à l'eau potable dans la Commune de Kombissiri et sa région »

Ce projet consiste principalement à améliorer l'accès à l'eau potable dans la commune et ses alentours, à améliorer le niveau de confort de la population et à diminuer les risques de maladies. Il y a deux buts spécifiques : le premier est axé sur l'eau potable (forages et construction de puits modernes) et le second sur le renforcement des capacités (amélioration de la gestion et du renforcement des capacités institutionnelles du RAD/B). Les résultats souhaités sont l'accès à l'eau potable, l'amélioration du cadre de vie dans la province de Bozèga (au moyen des 10 nouveaux forages et de la réhabilitation de 5 forages) et enfin, le renforcement des capacités institutionnelles du RAD/B (grâce aux relations établies entre associations et communes).

Partenaire : Réseau des Associations de Développement du BAZEGA (RAD/B)

Appui de la Région wallonne : 109.353, €

Durée du projet : du 1er décembre 2005 au 31 mars 2008.

COMMUNE DE SAINTE-ODE

« Projet Sav&Cout (Savonnerie et Couture), construction et équipement d'un centre de promotion technique des femmes pour leur émergence et lutte contre la pauvreté »

Partenaire : l'Association pour le Développement des Communautés Villageoises de Irin AAE-ACDVI / TAR WEND PANGA.

Vise l'émancipation de la femme ainsi que la scolarisation des enfants. Les propositions autour des trois piliers de développement durable sont variées : lutte contre la dépendance extérieure, développement des familles, mise en place d'outils de gestion, augmentation de la production et de la vente de vêtements et une meilleure reconnaissance sociale sont les arguments avancés en faveur de l'aspect économique. Sur le plan social, améliorer la solidarité entre les acteurs, augmenter la fréquentation scolaire et mettre fin à la disparité entre les sexes sont des éléments essentiels. L'environnement n'est pas en reste avec l'achat de peintures locales et l'amélioration des relations entre les femmes et l'AAE – ADCVI. Les réalisations envisagées vont dans le sens des arguments avancés : établir des équipes de gestion, de pilotage et de base ; proposer des formations techniques pour les femmes ; fournir l'équipement adéquat et les initier à son entretien ; recruter et évaluer le personnel ; enfin, mettre en place un réseau d'informations. Grâce à ces différentes réalisations, l'émergence des femmes en tant que leaders de la société est un point prioritaire au même titre que la scolarisation optimale des enfants grâce à l'augmentation des revenus octroyés et à la confection des vêtements.

Appui de la Région wallonne : 113.702, €

Durée du projet : 01/12/05 → 31/03/2010

SOLIDARITÉ SOCIALISTE

« Programme d'amélioration durable de la souveraineté alimentaire dans les provinces de Kourwéogo et du Nayala au Burkina Faso »

L'objectif principal est le renforcement des organisations paysannes pour la progression sociale, environnementale et matérielle. Afin d'accroître la souveraineté alimentaire, et donc augmenter les revenus et l'apport en nourriture, l'accès aux semences améliorées, aux stocks et aux formations sont indispensables aux paysans. La gestion des ressources naturelles, la protection de l'environnement sont deux autres priorités pour un développement harmonieux. En outre, la participation sociopolitique, l'organisation et la structuration d'associations paysannes contribueront aux relations et aux échanges entre les acteurs ainsi qu'au renforcement du pouvoir de la communauté rurale. Les activités proposées sont, entre autres, la formation des producteurs FGPN et des producteurs de 10 villages de Kourwéogo, mais également tout ce qui concerne la

collecte, la production et l'approvisionnement. Des formations et des ateliers sont au programme, de même que des évaluations et la capitalisation des diverses activités.

Partenaires locaux : Association Tind Yalgré (ATY) et Fédération des Groupements de Producteurs de Nayala (FGNP)

Période de réalisation : 1er décembre 2005 au 31 mai 2008

Appui de la Région wallonne : 124.351, €

COMMUNE D'OUPEYE

« **Programme d'appui à la gestion participative des déchets ménagers de la commune de Gourcy – phase 1** ».

Le but de cette opération est d'assainir les lieux afin d'améliorer les conditions de vie des populations de la commune. Ce projet s'appuie sur les comités de secteur et leurs moyens d'intervention afin de réduire la pauvreté. Il vise entre autres à favoriser le recrutement d'animateurs communautaires, à créer de comités afin d'accroître la propreté de Gourcy et à mettre à leur disposition matériel et formation. Les services communautaires bénéficieront de lavoirs, de latrines, de douches, de forage avec exhaure solaire ainsi que de la construction d'un bosquet. Les résultats attendus sont axés sur l'évolution du comportement de la population. Il est important que celle-ci comprenne la nécessité de l'assainissement et évite le dépôt anarchique des déchets. Ce changement de comportement passe notamment par le tri des déchets et l'éducation environnementale dans les écoles.

Appui de la Région wallonne : 61.631, €

Durée du projet : 01/12/05 → 31/03/08 - 31/03/09 (prorogation)

Fonds de cofinancement des ONG – sélection 2005

AQUADEV

AFRIQUE DE L'OUEST – « Appui institutionnel et technique aux IMFs (Niger, Burkina, Sénégal) »

Aquadev, en partenariat avec les IMF de Louga, une banque locale, des opérateurs privés et les AVD a mis sur pied le projet « **SENEGAL IX – Soleil et développement durable (département de Louga)** ». Ce projet, d'une durée de 2 ans, a pour principal objectif la consolidation de l'accès durable aux énergies renouvelables villageoises à travers un programme d'aide à la diffusion d'équipements d'énergies renouvelables et par le biais de mécanismes de financement adaptés. Le principal résultat attendu est la mise en place de 150 installations photovoltaïques.

Appui de la Région wallonne : 40.833, €

Dates de début et de fin annoncées du projet : 01/05/04 → 30/09/06

AUTRE TERRE

« **Apil- Appui au développement socio-économique d'associations intégrant des personnes marginalisées en milieu rural** »

Partenaires : APIL- Action pour la Promotion des Initiatives Locales, à Ouagadougou.

Le projet Sanmatenga, Oubritenga, Ville de Kaya et 30 villages. Appui aux activités économiques de 80 groupements membres de APIL.(femmes, Union nationale des apiculteurs du BF, élevage bovin,..). Année 3/5

Appui de la Région wallonne : 16.689,- €

ILES DE PAIX

« **Programme de soutien aux initiatives de développement des acteurs du terroir de Diapangou, Province de Gourma** »

Appui de la Région wallonne : 50.911,- € (cofinancement avec le Fonds Belge de Survie)

Antenne régionale installée à Fada n'Gourma.

Projet mis en œuvre en cohérence avec l'approche du dévelpt rural décentralisé décidée par le gvt burkinabé.

Le projet vise la dynamisation de l'économie rurale (investissements, formation et appui technique) et la facilitation des processus de développement (renforcement des capacités sur les plans identitaire, organisationnel et opérationnel) dans l'Est du Burkina Faso et le Nord du Bénin.

Accès à l'eau, équipement des services de base (santé, éducation, sécurité, administration)

SOS LAYETTES

« **Hydraulique villageoise et culture maraîchère dans la province de Passoré** »

Appui de la Région wallonne : 12.786,- €

Partenaire : A.M.B.- Association Action Micro Barrages, à Koudougou.(créée par des coopérants belges, et à présent burkinabé). 5 villages concernés.

Amélioration de l'accès à l'eau potable (forage de puits), production de cultures irriguées, formation et renforcement des comités villageois de gestion de l'eau et de l'irrigation.

Programme Développement Durable – 2004

AUTRE TERRE

« Production biologique et valorisation d'oléagineux et tubercules dans le Gobnangou »

Partenaire local : la fédération Tia Tieni dans la province de la Tapoa

Bénéficie à 700 producteurs, hommes et femmes confondus, ainsi qu'à une trentaine de femmes dans le cadre de la transformation de produits locaux. Accroître les revenus par le biais de la production des oléagineux, par la culture des ignames et de coton bio et par la suite, générer des emplois font partie des objectifs du projet. L'application de méthodes biologiques dans la production permettra également de protéger l'environnement. Pour ce faire, de l'équipement agricole ainsi qu'un fond d'acquisition de semences seront mis à disposition de la population, les capacités seront renforcées et la commercialisation (presse à huile, unité de transformation, matériels de fabrication de savons ...) sera encouragée. Au niveau de la production, les principaux résultats attendus sont l'application de méthodes biologiques ou naturelles, une augmentation de la production et l'introduction pour certains de cultures fourragères. Au niveau de la transformation, l'unité de transformation des oléagineux et des produits de cueillette sera fonctionnelle et les femmes auront également été formées à ces techniques.

Appui de la Région wallonne : 88.712 €

Durée du projet : 01/05/04 → 31/03/08

Fonds de cofinancement des ONG – 2004

SOLIDARITE PROTESTANTE

« Lutte contre le SIDA dans 10 Provinces (ODE) »

Appui de la Région wallonne : 20.000,- €

SOS LAYETTES

« Formation professionnelle et activités agricoles des jeunes des rues de Tampui (Province de Kadiogo)»

Appui de la Région wallonne : 10.310 €

Programme Développement Durable - 2003

COMMUNE DE SAINTE-ODE

« Construction d'un moulin à grains et d'une cantine scolaire dans le village de Leungo au Burkina Faso »

Partenaire : l'ASBL Mariam Faso.

Cette initiative poursuit deux objectifs, la lutte contre la malnutrition et l'analphabétisme.

Ce projet prévoit la mobilisation de la communauté villageoise et plus particulièrement celle des femmes. En effet, celles-ci seront investies de la gestion du projet.

Appui de la Région wallonne : 15.329€

Durée du projet : 01/09/03 → 31/03/05

AUTRE TERRE

« Projet d'appui au développement socio-économique de l'association burkinabé ECLA (Etre Comme Les Autres) »

Intègre, par le biais du travail, des personnes handicapées et/ou marginalisées. Le projet consiste à envoyer du matériel paramédical et de la fripe afin que les handicapés puissent reconditionner le matériel et le vendre. Par conséquent, deux buts sont atteints : une activité socio-économique a été créée et ce travail a permis l'intégration des personnes marginalisées.

Appui de la Région wallonne : 86.093€

Durée du projet : 01/12/03 → 30/06/06

Fonds de cofinancement des ONG – sélection 2003

DELIPRO – Centre d'Aide au Développement dans la Liberté et le Progrès

« Réhabilitation du barrage de Gnarawa, assistance vétérinaire, adaptation des cultures et promotion de la femme (Dépt Bokin)»

Appui de la Région wallonne : 5.489€

(Année 5/5)

SLCD – Service Laïque de Coopération au Développement

« Intervention en hydraulique villageoise (région de Kaya et district sanitaire de Saponé) »

Appui de la Région wallonne : 21.278 ,69€

SOLIDARITÉ SOCIALISTE

« Coordination décentralisée du programme 2003-2007 de SolSoc : Burkina-Faso, RDC, Palestine, Nicaragua, Sénégal »

Appui de la Communauté française : 25.796,- €

SOS LAYETTES

« Formation professionnelle et activités agricoles des jeunes de rues de Tampui (Province de Kadiogo) »

Appui de la Région wallonne : 15.077 €

Programme de Développement Durable – sélection 2002

AUTRE TERRE

« Baobab : du rêve à la réalité »

Partenaires : « Théâtre du Copion », troupe de théâtre wallonne, « Daara-Ji », association burkinabè pour le développement et le Théâtre du Baobab.

Le projet prévoit la création et le renforcement d'activités génératrices de revenus en faveur des femmes et des jeunes du Village de Villy (proche de Koudougou), par l'alphabétisation, le développement de l'élevage porcin et bovin et leur commercialisation, la commercialisation de vêtements de seconde main, l'écriture collective d'un spectacle-animation.

Appui Région wallonne : 45.970 €, pour 2003, 2004.

Durée du projet : 01/12/02 → 31/12/04

COMMUNES D'ETALLE, VRESSE-SUR-SEMOIS et D'ARLON avec le Comité de rivière Semois

« Contrat de rivière pour le Sourou »

Appui technique : FUL – Fondation Universitaire Luxembourgeoise

Projet pilote d'adaptation de la méthodologie wallonne des contrats de rivière à la gestion participative des ressources en eau dans les pays du Sud. Le partenaire burkinabè est l'Association COPROD – Convention pour la promotion d'un développement durable. Le contrat de rivière est un mode de gestion participative qui vise à concilier les multiples fonctions et usages de l'eau (pêche, irrigation, abreuvement du bétail, production d'eau potable, ...). Il associe au sein d'un comité les usagers locaux, les services et administrations concernées et les collectivités locales, permettant une gestion de l'écosystème globale et intégrée.

Appui de la Région wallonne : 115.216 €, pour 2003, 2004, 2005

Durée du projet : 01/12/02 → 31/12/05

VILLE DE NIVELLES

« Assainissement de la Ville de Gaoua (Province de Poni) »

Partenaire: groupement HIMPORO (Gaoua), asbl « Bambaroo » de Nivelles

Inscrit dans le cadre d'un partenariat entre Nivelles et la Ville de Gaoua. Il vise à contribuer à créer un environnement urbain propre et salubre au sein des parcelles d'habitations. Le tri, la collecte de déchets, l'installation et l'entretien de latrines publiques sont les principaux axes du programme.

Appui de la Région wallonne : 84.963 €, pour 2003, 2004, 2005.
Durée du projet : 01/12/02 → 31/12/05

SLCD – Service laïque de Coopération au Développement

« Production et distribution d'énergie renouvelable en zone rurale »

Projet mis en œuvre dans le district sanitaire de Barsalogo. Il a pour objectifs l'amélioration des services offerts dans les centres médicaux par un meilleur équipement et par la distribution d'énergie à des fins productives et domestiques. Les actions prévues consistent en l'installation de deux modules solaires de production d'électricité et de mise sur pied d'une société locale à finalité sociale d'exploitation des installations.

Appui de la Région wallonne : 124.162 €, pour 2003, 2004.

Durée du projet : 01/12/02 → 31/12/04

Fonds de cofinancement des ONG – 2002

CEMUBAC

« Appui aux districts sanitaires de Barsalogo et Saponé »

Appui CGRI : 2.000€

DELIPRO – Centre d'Aide au Développement dans la Liberté et le Progrès

« Réhabilitation du barrage de Gnarawa, assistance vétérinaire, adaptation des cultures et promotion de la femme »

Appui de la Région wallonne : 8.194€

OXFAM SOLIDARITE

« Appui au renforcement de la souveraineté alimentaire de Ton, Diobass et FENOP »

Appui de la Région wallonne : 8.951€

SLCD – Service Laïque de Coopération au Développement

« Appui aux districts sanitaires de Barsalogo et Saponé »

Appui CGRI : 10.497€

SOS LAYETTES

« Formation professionnelle et activités agricoles des jeunes des rues de Tampui »

Appui CGRI: 11.871€

Fonds de cofinancement des ONG – Volet A – Sélection 2001

Service laïque de Coopération au Développement - SLCD

Burkina Faso – Association burkinabé pour la promotion des aveugles et mal voyants.

Appui CGRI : 147.541F (3.661€).

SOS Layettes

Burkina Faso – Maraîchage et banque de céréales pour les femmes du Yotenga.

Appui DRI : 173.891F (4.315€).

CEMUBAC

Burkina Faso – Appui aux districts sanitaires de Barsalogo et Saponé.

Appui CGRI : 57.907F (1.437€).

Croix-Rouge de Belgique / Communauté francophone

Burkina Faso – Activités socio-éducatives de réinsertion en milieu ouvert en faveur des enfants des rues / UE.

Appui CGRI : 580.995F (14.417€).

Autre Terre

Burkina Faso – Contribution à la production et à la valorisation agricole de l'Association Tin Suani.

Appui DRI : 450.000F (11.166€).

Atelier Graphoui

Burkina Faso – Installation de cellules de production et réalisation de films et formation aux techniques audiovisuelles.

Appui CGRI : 137.044F (3.400€).

DELIPRO – Centre d'Aide au Développement dans la Liberté et le Progrès

Burkina Faso – Réhabilitation du barrage de Gnarawa, assistance vétérinaire, adaptation des cultures et promotion de la femme.

Appui DRI : 545.716F (13.541€).

DELIPRO – Centre d'Aide au Développement dans la Liberté et le Progrès

Burkina Faso – Vulgarisation de la technique culturale zaï comme moyen de réhabilitation des sols dégradés.

Appui DRI : 284.366F (7.056€).

Fonds de cofinancement des ONG – Volet A – Sélection 2000

Service laïque de Coopération au Développement

Burkina Faso – Appui à l'ABPAM – Association burkinabé pour la promotion des aveugles et mal voyants.

Appui DRI : 143.443F (3.559€).

Terre Tiers-Monde et Information

Burkina Faso – Soutien à la formation des artisans.

Appui DRI : 250.000F (6.203€).

SOS Layettes

Burkina Faso – Extension des activités de reboisement.

Appui DRI : 344.244F (8.542€).

Croix-Rouge de Belgique / Communauté francophone

Burkina Faso – Activités socio-éducatives de réinsertion en milieu ouvert en faveur des enfants des rues.

Appui CGRI : 739.683F (18.354€).

Petits pas

Burkina Faso – Ecole Somde de Kossoghin.

Appui CGRI : 31.250F (775€).

DELIPRO – Centre d’Aide au Développement dans la Liberté et le Progrès

Burkina Faso – Réhabilitation du barrage de Gnarawa, assistance vétérinaire, adaptation des cultures et promotion de la femme.

Appui DRI : 578.289F (14.349€).

DELIPRO – Centre d’Aide au Développement dans la Liberté et le Progrès

Burkina Faso – Vulgarisation de la technique culturale zaï comme moyen de réhabilitation des sols dégradés.

Appui DRI : 494.498F (12.270€).

Atelier Graphoui

Burkina Faso – Installation de cellules autonomes de réalisations et de production audiovisuelles.

Appui CGRI : 139.130F (3.452€).

Sensorial Handicap Cooperation (SHC)

Burkina Faso – Prévention et lutte contre la cécité.

Appui CGRI : 503.680F (12.498€).

Oxfam Solidarité

Burkina Faso – DIOBASS – Appui au programme de préservation des ressources naturelles et de recherche paysanne.

Appui DRI : 153.668F (3.813€).

Oxfam Solidarité

Burkina Faso – Appui à la coordination et au suivi des projets de sécurité alimentaire.

Appui DRI : 79.836F (1.981€).

Fonds de cofinancement des ONG – Volet A – Sélection 1999

CEMUBAC

Burkina Faso – Appui aux districts sanitaires de Barsalogo et Saponé.

Appui DRI : 75.000F (1.861€).

SOS Layettes

Burkina Faso – Extension des activités de reboisement.

Appui DRI : 79.309F (1.968€).

SOS Layettes

Burkina Faso – Elevage de bovins et laiterie.

Appui DRI : 181.198F (4.496€).

GRAPHOUI

Burkina Faso – Installation de cellules de production et réalisation de films.

Appui CGRI : 226.950F (5.631€).

Oxfam Solidarité

Burkina Faso – Appui au programme de gestion des ressources naturelles et de protection de l’environnement.

Appui DRI : 335.972F (8.337€).

Oxfam Solidarité

Burkina Faso – Appui au programme de conservation des eaux et du sol et d’agroforesterie de la Fédération des unions des Groupements.

Appui DRI : 447.863F (11.113€).

Oxfam Solidarité

Burkina Faso – Appui à la coordination et au suivi des projets de sécurité alimentaire.

Appui DRI : 111.431F (2.765€).

Solidarité Socialiste (FCD)

Burkina Faso – Appui à l’Association Songu Manegre (développement endogène).

Appui DRI : 137.500F (3.412€).

Solidarité Socialiste (FCD)

Burkina Faso – Campagne de sensibilisation sur les droits de la Femme.

Appui CGRI : 125.000F (3.102€).

ADRAI

Burkina Faso – Appui au district sanitaire Paul IV de Ouagadougou.

Appui DRI : 1.038.069F (25.758€).

Entraide et Fraternité

Burkina Faso – Présentation du patrimoine naturel dans le diocèse de Noussa-Dédougou.

Appui DRI : 915.000F (22.705€).

Fonds de cofinancement des ONG – Volet A – Sélection 1998

Atelier Graphoui

Burkina Faso – Communication – Production de films

Appui CGRI : 124.512F (3.089 €).

Croix-Rouge de Belgique

Burkina Faso – Activités socio-éducatives de réinsertion en milieu ouvert des enfants et jeunes de la rue.

Appui CGRI : 1.165.320F (28.916 €).

SOS Layettes

Burkina Faso – Extension des activités de reboisement des groupements de la Fédération des Wen-Yam.

Appui CGRI : 1.096.143F (27.199 €).

Annexe 6

**Projets de l'Agence Wallonne de l'Air et
du Climat (AWAC)**

Depuis l'accord de Copenhague en décembre 2009, la Wallonie à travers l'Agence Wallonne de l'Air et du Climat (AWAC) finance des projets dits FAST START (financement rapide) dans plusieurs pays en Afrique et en Haïti. Depuis le premier appel à projet en 2010, le Burkina Faso a bénéficié du financement de plusieurs projets, pour une durée moyenne de deux à trois ans et des budgets compris entre 300 000 et 400 000 euros.

Projet 1 : Foyer trois pierres amélioré au Burkina Faso (début octobre 2011 pour 36 mois) :

Premier appel à projet de 2010. Pour un montant global de **476 311 EUR**, l'AWAC contribue à hauteur de **249 000 EUR**.

Le projet est porté par l'association Tiipaalga et compte deux objectifs spécifiques :

- Contribuer à lutter contre les changements climatiques en mettant au point une technologie plus économe en bois de cuisson;
- Renforcer les capacités locales théoriques et pratiques dans le processus des projets carbone et enregistrer MDP le projet F3PA avec la méthodologie AMS-II G

Une seconde phase de consolidation des acquis est en cours d'exécution, il s'agit du projet :

Projet 2 : Adaptation des populations locales aux changements climatiques par la promotion de la Régénération Naturelle Assistée et la diffusion de Foyers trois Pierres Améliorés dans la région du Plateau central au Burkina Faso.

Le projet a une durée de 24 mois avec un budget global de **124 957 EUR**, et l'AWAC participe à hauteur de **74 957 EUR**. Il a trois objectifs spécifiques :

- Restaurer la fertilité et le couvert végétal de 500 ha de terres dégradées par la pratique de la régénération naturelle assistée (RNA) et des techniques de l'agro-écologie dans deux provinces du Plateau central du Burkina Faso;
- Diffuser 3800 foyers trois pierres améliorés (F3PA) en banco plus économe en bois de cuisson auprès de 2000 ménages dans deux provinces du Plateau central au Burkina Faso ;
- Accroître les moyens de subsistance et les revenus par la gestion et l'exploitation durable des ressources naturelles et la promotion d'activités génératrices de revenus des communautés locales de deux provinces du Plateau central.

Projet 3 : *Acacia senegal* et réhabilitation de terres dégradées pour l'amélioration de la productivité agro-sylvo-pastorale en zone sèche au Burkina Faso

Il s'agit d'un projet de 36 mois qui a débuté en avril 2013, avec un budget global de **350.003 EUR**, l'AWAC intervient à hauteur de **290.914 EUR**. Il est porté par le Centre National des Semences Forestières (CNSF). On note 3 objectifs spécifiques :

- Réhabiliter des terres dégradées à partir de technologies agroforestières adaptées,
- Optimiser l'utilisation des combustibles traditionnels et élaborer un plan général d'utilisation des bioénergies dans les deux sites retenus
- Renforcer les capacités des producteurs, du personnel du CNSF

Projet 4 : Création d'une Ferme-école Agro écologique d'apprentissage et de capitalisation des initiatives locales d'adaptation aux effets des Changements Climatiques dans la commune rurale de Saaba, au Burkina Faso. (FAC1, début

Un projet de 36 mois avec un budget global de **350.003 EUR**, l'AWAC intervient avec **290.914 EUR**. Porté par l'ONG ASMADE, il a pour objectif spécifique de Promouvoir des pratiques agro-Sylvo-pastorales propices à amorcer un développement durable dans un contexte de changements climatique et de pauvreté, avec l'exploitation des énergies renouvelables (énergie solaire, bio digesteur...)

La première phase du projet a pris fin en décembre 2016 et une deuxième phase de consolidation des acquis est en cours d'exécution. Il s'agit du :

Projet 5 : Projet de consolidation des acquis de la ferme agro écologique d'adaptation aux effets des changements climatiques dans la commune rurale de Saaba, au Burkina Faso (FACC/ Phase 2) (démarrage février 2016)

Le projet FACC2 soumis par Défi Belgique Afrique (DBA) et son partenaire ASMADE, est une suite de la première phase qui vise à la consolidation des acquis pour en faire un véritable outil de formation de jeunes producteurs, de promotion, vulgarisation des pratiques paysannes agro écologique et d'offres de services adaptés aux besoins des producteurs et aux principes de l'agriculture biologique et de lutte contre les effets de changement climatique.

Le projet est financé par l'AWAC pour un montant de **178 200 Euro**, avec un cofinancement de l'ONG DBA d'un montant de 19 800 Euro. Sa durée est de 3 ans ; Il a débuté le 1^{er} décembre 2016 et s'achève le 30 Novembre 2019.

Projet 6 : Collaboration de la SWDE et la SPGE avec l'ONEA au Burkina Faso face à la problématique du changement climatique

L'objectif spécifique de ce projet est de : Contribuer au développement durable et lutter contre les changements climatiques en renforçant les capacités de l'ONEA à réduire sa production d'eau ainsi que ses consommations d'énergie et de produits chimiques sur base de méthodologies dans 4 domaines relatifs à la production et la distribution durables d'eau potable et dans la conception de stations d'épuration d'eaux usées ainsi que dans la gestion durable des boues.

Le budget total du projet est de 399.170 EUR avec **354.175 EUR** pour l'AWAC. Il a débuté en mars 2016 pour une durée de 24 mois.

Budget global projets de l'AWAC de 2010 à 2016

Projets	Montant Euros	Montant CFA
F3P 1	249 000	163 095 000
F3P 2	74 957	49 096 835
Acacia	299 869	196 414 195
FACC 1	290 914	190 548 670
FACC 2	178 200	116 721 000
ONEA	354 175	231 984 625
Total	1 447 115	947 860 325